VADEMECUM

LIGUE DES HAUTS DE FRANCE

2018

SOMMAIRE VADEMECUM LIGUE HAUTS DE France

COMITE DE LA LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 3
COMITES DEPARTEMENTAUX 4
ANNUAIRE DES CLUBS DE LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE 5
COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DE LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE 9
COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DE L'AISNE 9
COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DU NORD 10
COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DE L'OISE 12
COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DU PAS DE CALAIS 13
COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DE LA SOMME 14
LISTE DES ARBITRES DE LA LIGUE 16
LISTE DES ORGANISATEURS D'EPREUVES DE CLUB (O.E.C.) 18
NOMS & PRENOMS DES PROS-ENSEIGNANTS 20
CATEGORIES D'AGES 2018 25
LISTE DES EQUIPES EN DIVISIONS NATIONALES en 2018 26
REGLEMENT COMMUN A TOUTES LES COMPETITIONS DE LA LIGUE 32
CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE 34
CALENDRIER SPORTIF JEUNES 2018 36
REGLEMENT SPECIFIQUE POUR LES EPREUVES JEUNES 40
REGLEMENTS JEUNES 2018 42
CALENDRIER SPORTIF DAMES 2018 76
REGLEMENTS PARTICULIERS DES EPREUVES DAMES 79
CALENDRIER SPORTIF MESSIEURS 2018 101
REGLEMENTS PARTICULIERS DES EPREUVES MESSIEURS 104
CALENDRIER SPORTIF DES GRANDS PRIX 2018 120
CALENDRIER SPORTIF DES TROPHEES SENIORS et CLASSIC MID AMATEURS 2018 .. 121
CAHIER DES CHARGES DES GRANDS PRIX 2018 122
REGLEMENTS PARTICULIERS DES GRANDS PRIX 2018 123

COMITE DE LA LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE

PRESIDENT
M. Jean Louis LIGNIER

SECRETAIRE GENERALE
Mme Dominique JAMIN

COMMISSION SPORTIVE
M. Thierry MOULIN

COMMISSION SCOLAIRE
M. Jean-Luc LEBOISNE

TRESORIER
M. Hubert DENHEZ

COMMISSION JEUNES
Mme Carole DANTEN
Mme Nathalie CATRY

COMMISSION DAMES
Mme Maguy MASLARD

COMMISSION HANDIGOLF
Mme Françoise PAUQUET

COMMISSION MEDICALE
M. Laurent SKRZYPCZAK

COMMISSION GOLF ENTREPRISE
M. R-Pierre CHEVALIER

COMMISSION COMMUNICATION
M. Julien CASTAGNOLI

COMMISSION DEVELOPPEMENT
M. Jean-Claude MARTIN

CONSEILLER TECHNIQUE FEDERAL
M. David DE WILDE
Mme Camille BLANC

ACCUEIL et ASSISTANTE
Mme Virginie IMBERT

SIEGE SOCIAL : Golf du Sart, 5 rue Jean Jaurès, 59650 Villeneuve d'Ascq
Mail : golfhautsdefrance@gmail.com
Site internet : www.golfhautsdefrance.com
Téléphone : 03 20 98 96 58

COMITES DEPARTEMENTAUX

Comité départemental du Nord

Président : Monsieur Philippe ALLEARD

cdgolf59@golf-mormal.com

Comité départemental du Pas-de-Calais

Présidente : Madame Valérie SOBIERAJSKI

golf@pas-de-calais.com

Comité départemental de l'Aisne

Président : Monsieur Christophe RAULT

crault1806@gmail.com

Comité départemental de l'Oise

Présidente : Madame Ginette DESSUS

ginette.dessus@gmail.com

Comité départemental de la Somme

Président : Monsieur Daniel CRESSEAUX

danielcresseaux@neuf.fr

ffgolf HAUTS DE FRANCE

ANNUAIRE DES CLUBS DE LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE

CLUBS DE L'AISNE

Nom du club N° du club FFG	Nbre de trous	Adresse	Téléphone	Mail Site internet
Ailette 0218	18	02860 Cerny-en-Laonnois	03 23 24 83 99	golfdelailette@wanadoo.fr http://golfdelailette.fr/fr
Menneville 0414	9	La Haie Migaut 02190 Menneville	03 23 79 79 88	golfmenneville@orange.fr http://www.golfdemenneville.com/
St Quentin/Mesn 0347	9	Rue du chêne de Cambrie 02720 Mesnil st Laurent	03 23 68 19 48	golf-saint-quentin@wanadoo.fr http://golf-saint-quentin.org/
Val Secret 0233	18	Ferme de Varsoy 02400 Château-Thierry	03 23 83 07 25	contact@golfvalsecret.com http://www.golfvalsecret.com/

CLUBS DU NORD

Nom du club N° du club FFG	Nbre de trous	Adresse	Téléphone	Mail Site internet
Bois des Retz 2123	9	Rue du Bois des Retz 59450 Sin Le Noble	03.27.86.27.86	asboisdesretz@gmail.com tgv.bob@free.fr http://www.oselegolf.com
Bondues 0089	36	Château de la Vigne 59910 Bondues	03.20.23.20.62	contact@golfdebondues.com http://www.golfdebondues.com
Brigode 0102	18	36 Avenue du Golf 59650 Villeneuve d'Ascq	03.20.91.17.86	contact@golfbrigode.com http://www.golfbrigode.com
Cambrai 1896	9	D960 - route de Seranvillers 59400 Niergnies	06.18.43.10.17	contact@golfducambresis.com http://www.golfducambresis.com
Douai 0672	6	459 Rue de Férin 59500 Douai	03.27.88.05.32	golf.educatif.douai@gmail.com http://www.golf-douai.com
Dunkerque 0202	27	2075 Route du Golf 59380 Coudekerque-Village	03.28.61.07.43	dunkerque@bluegreen.com http://www.asgolfdk.fr http://dunkerque.bluegreen.com/fr
Goeulzin 2335	6/9	621 Rue du Marais 59169 Goeulzin	06.68.00.77.29	gemgoeulzin@gmail.com http://gemgolfeducatifdumaraisdegoeulzin.e-monsite.com/

Inesis Golf Park 1934	6	202 Chemin Poivré 59700 Marcq-en-Baroeul	03.28.33.49.90	accueil.igp@gmail.com
Les Flandres 0066	9	159 blv Clémenceau 59700 Marcq En Baroeul	03.20.72.20.74	golf.flandres@gmail.com http://www.golfdesflandres.com
Le Sart 0063	18	5 rue Jean Jaurès 59650 Villeneuve d'Ascq	03.20.72.02.51	contact@golfdusart.com http://www.golfdusart.com
Lille Métropole 1482	27	Rond Point Des Acacias 59790 Ronchin	03.20.47.42.42	accueil.glm@gmail.com https://golf-lille-metropole.fr/
Mérignies 2128	27	1245 Avenue du Golf 59710 Mérignies	03.20.79.58.82	accueil@merigniesgolf.com http://www.merigniesgolf.com
Mormal 0662	18 9 pitch & putt	Bois Saint Pierre 59144 Preux au Sart	03.27.63.07.00	info@golf-mormal.com http://www.golf-mormal.com
Thumeries 0137	18	Le Bois Langlart – CD 8 59239 Thumeries	03.20.86.58.98	golfdethumeries@gmail.com http://www.golfdethumeries.com
Valenciennes 0009	9	33 rue du Chemin Vert 59770 Marly	03.27.46.30.10	golfvalenciennes@orange.fr http://www.golfdevalenciennes.com
Vert Parc 1590	18	3 route de l'Ecuelle 59480 Illies	03.20.29.37.87	accueil@golflevertparc.com http://www.golflevertparc.com

CLUBS DE L'OISE

Nom du club N° du club FFG	Nbre de trous	Adresse	Téléphone	Mail Site internet
Apremont 1019	18	Chemin Départemental 606 E 60300 Apremont	03 44 25 61 11	contact@exclusivgolf-apremont.fr http://www.ngf-golf.com/exclusivgolf-apremont/
Chantilly 0024	36	Allée de la Ménagerie 60500 Vineuil-Saint-Firmin	03 44 57 04 43	contact@golfdechantilly.com http://www.golfdechantilly.com/fr/
Chaumont en Vexin 0095	18	Bertichères 60240 Chaumont-en-Vexin	03 44 49 00 81	infos@golf-de-chaumont.com http://www.golf-de-chaumont.com/index.php/fr/

Forêt de Chantilly 0980	18	Route d'Apremont 60500 Vineuil Saint Firmin	03 44 58 47 74	contact@gardengolf-foretdechantilly.fr http://www.ngf-golf.com/gardengolf-chantilly/
Humières 0508	18	Route de Gournay 60113 Monchy-Humières	03 44 86 48 22	contact@golfduchateau.com http://www.golf-chateau-monchy-humieres.com
Lys Chantilly 0023	36	Rond-point du Grand Cerf 60260 Lamorlaye	03 44 21 26 00	asclublyschantilly@gmail.com https://asclublyschantilly.com/ contact@lys.golf
Morfontaine 0014	18+9	60128 Mortefontaine	03 44 54 68 27	morfontaine@wanadoo.fr http://www.golfdemorfontaine.fr/
Raray 0777	18 +2x9	4 Rue Nicolas de Lancy 60810 Raray	03 44 54 70 61	resp.accueil@exclusivgolf-raray.fr http://jouer.golf/raray/
Rebetz 0496	18	5 Chemin de Rebetz 60240 Chaumont-en-Vexin	03 44 49 15 54	golf@rebetz.com http://www.rebetz.com/fr/
Templiers 0442	18	7 Rue de la Commanderie 60173 Ivry-le-Temple	03 44 08 73 72	contact@golfdestempliers.fr http://golfdestempliers.fr/

CLUBS DU PAS DE CALAIS

Nom du club N° du club FFG	Nbre de trous	Adresse	Téléphone	Mail Site internet
AA Saint Omer 0661	27	Chemin du Bois 62380 Lumbres	03.21.38.59.90	info@golfsaintomer.fr http://www.golfsaintomer.fr
Arras 0524	18	Rue Briquet Taillandier 62223 Anzin Saint Aubin	03.21.50.24.24	golf@arras-golf-resort.com http://www.arras-golf-resort.com
Béthune 1414	Pitch & Putt	Rue du Dr Dhenin 62400 Béthune	03.21.57.13.13	asgcb@free.fr http://www.golfdebethune.fr
Cap Golf Club du Bois de Ruminghem 0542	18	1625, rue Saint-Antoine 62370 Ruminghem	03.21.46.69.53	contact@capgolfclub.fr http://www.capgolfclub.fr
Hardelot 0043	36	3 Avenue du Golf 62152 Hardelot	03.21.82.73.10	hardelot.asgolf@wanadoo.fr hardelot@opengolfclub.com http://www.as-golf-hardelot.com

Le Touquet 0065	45	Avenue du Golf 62520 Le Touquet	03.21.06.28.00	asgolf.touquet@wanadoo.fr letouquet@opengolfclub.com http://www.opengolfclub.com/letouquet
Olhain 0234	9	Rue de Garinelles 62150 Fresnicourt Le Dolmen	03.21.02.17.03	golf@parcdolhain.fr http://www.golfdolhain.fr
Wimereux 0062	18	Avenue François Mitterrand 62930 Wimereux	03.21.32.43.20	accueil@golf-wimereux.com http://www.golf-wimereux.com

CLUBS DE LA SOMME

Nom du club N° du club FFG	Nbre de trous	Adresse	Téléphone	Mail Site internet
Abbeville 0663	18	29 Route du Val 80132 Grand-Laviers	03 22 24 98 58	abbeville.golfclub@wanadoo.fr http://www.abbevillegolfclub.com
Amiens 0036	18 + 6	RD929 80115 Querrieu	03 22 93 04 26	contact@golfamiens.fr http://www.golfamiens.fr/
Belle Dune 1031	18	Promenade du Marquenterre 80120 Fort-Mahon-Plage	03 22 23 45 50	golf.belledune@baiedesomme.fr www.baiedesomme.fr
Nampont Saint- Martin 0162	36	Rue du Château 80120 Nampont	03 22 29 92 90	contact@nampontgolfclub.com http://www.nampontgolfclub.com/
Salouel 0445	9	Carrefour Robert Mallet 80480 Salouël	03 22 95 40 49	golf.salouel@wanadoo.fr http://www.golfdesalouel.org/

COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DE LA LIGUE DES HAUTS DE FRANCE

COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DE L'AISNE

Clubs	Président de l'association	Président de la commission sportive	Responsable de l'école de golf ou de la commission jeune	Directeur du club
Ailette	Philippe RICORDEAU p.ricordeau@digitalgroup.fr	Jean-Michel EMERY jhemery52@aol.com	Philippe CARLIER elisa.philippe@wanadoo.fr	
Menneville	Claudine VUIDARD 02asgm@gmail.com		Eric PEDURANT eric.pedurant@laposte.net	Alain ZAMPOLERI alain.zampoleri@orange.fr
Saint-Quentin en Mesnil	Philippe LEQUEUX lequeuxph@wanadoo.fr	Arnaud IDEE idee.arnaud@wanadoo.fr	Florence BRUEDER ferme.brueder@wanadoo.fr	
Val Secret	Remi MARCHAND remi.marchand@gmail.com	Remi MARCHAND remi.marchand@gmail.com	Josiane JOLY josyjoly@orange.fr	Thibault LENAERTS contact@golfvalsecret.com

COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DU NORD

Clubs	Président de l'association	Président de la commission sportive	Responsable de l'école de golf ou de la commission jeune	Directeur du club
Bois des Retz	Francis BOUFFLETZ f.boufflетz@free.fr	Jean-Pierre AUDIN Jeanpierreaudin@sfr.fr	M. BROSSAUD	Quentin POUJADE golf@oselegolf.com
Bondues	Olivier BAURAIN Olivier.baurain@decathlon.com	Bertrand CATTOEN bertrand.cattoen@nordnet.fr	Delphine DUCOULOMBIER delphineducou@hotmail.com	Julien VASSEUR directeur@golfdebondues.com
Brigode	Dominique QUIEVRE dquievre@gmail.com	Olivier CONQUES oconques@gmail.com	Alexandre RICHARD alex-richard@club-internet.fr	Philippe BAZIN philippe.golfbrigode@gmail.com
Cambrai	Hubert DENHEZ denhez.hubert@wanadoo.fr			Frédéric PIWOWAR contact@golfducambresis.com
Douai	Didier SORLIER sorlier@orange.fr	Franck DELEVAQUE franck.delevaque@gmail.com	Renata STANZANI rstanzani@laposte.net	
Dunkerque	Mario ROSSI mrossi59@live.fr	Thierry BOURDIS gwenathierry@live.fr		Marina CERVETTI mcervetti@bluegreen.com
Goeulzin	Etienne PIOTR gemgoeulzin@gmail.com	Patrick LOOVOET (vice-président) pat.lootvoet@orange.fr		

Clubs	Président de l'association	Président de la commission sportive	Responsable de l'école de golf ou de la commission jeune	Directeur du club
Inesis Golf Park	Sébastien SADORGE sebastien.sadorge@decathlon.com	Sébastien SADORGE sebastien.sadorge@decathlon.com	Philippe SCHAAF philippe.schaaf@inesis.com	Adrien DEBREYNE adrien.igp@gmail.com Matthieu LESCSZINSKI matthieu.igp@gmail.com
Les Flandres	Harold BOSTYN harold.bostyn@gmail.com	Alexis LEMISTRE alexis.lemistre@gmail.com		
Le Sart	Jory HENNION jory.hennion@orange.fr	Vincent MORY vmory@immo-lacence.com	Valérie Mory valmo1@hotmail.fr Eric LERNON sni-lernon@wanadoo.fr	
Lille Métropole	Jean-Louis PICK jeanlouispick@gmail.com	Pascal MAILLARD pasmaillard@free.fr	Hervé DUPLOUY herve.duplouy@numericable.fr	Matthieu LESCSZINSKI Adrien DEBREYNE directeur.glm@gmail.com
Mérignies	Antoine LELEU a.leleu@tpg-golf.com	Franck LAMON francklamon@gmail.com	Ghislain SIX ghislainsix@libertysurf.fr	Emmanuel GAULIER emmanuel.gaulier@merigniesgolf.com
Mormal	Guy POULAIN guy.poulain@cegetel.net	Pascal DEGHAYE pascal.deghaye@neuf.fr	Christophe BATAILLE bataillechristophe@orange.fr 06.83.94.25.58	Philippe ALLEARD philippe.alleard@golf-mormal.com
Thumeries	Alain MAQUET alain.maquet@orange.fr	Christian CLARA cclara59@gmail.com	Julien LECOMTE j.lecomte00@gmail.com	Françoise DUMOULIN asgtm.francoise@gmail.com
Valenciennes	Philippe AUBECQ philippe.aubecq@orange.fr	Christian LACAILLE lecaille.christian@wanadoo.fr	Christophe PERRIN christoph.perrin@orange.fr	
Vert Parc	Eric QUESTE asnewvertparc@gmail.com	Eric QUESTE asnewvertparc@gmail.com	Francine GUILLOT francineguillot@yahoo.fr	Gilles BELLANGER accueil@golflevertparc.com

COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DE L'OISE

Clubs	Président de l'association	Président de la commission sportive	Responsable de l'école de golf ou de la commission jeune	Directeur du club
Apremont	Lala RAZAFIMAHEFA asgolfapremont@gmail.com	Bernard GRISELIN bernard.griselin@orange	Lala RAZAFIMAHEFA asgolfapremont@gmail.com	Eric JACOB ejacob@exclusivgolf-apremont.fr
Chantilly	Laurent BAILLY laurent.bailly@golfdechantilly.com	Thierry MOULIN thierry_moulin@orange.fr	Xavier LONGA xavier.longa@orange.fr	Rémy DORBEAU contact@golfdechantilly.com
Chaumont en Vexin	Bertrand BERULLIER bberullier@gmail.com	Arthur CAVANNA arthurcavanna@gmail.com	Sophie GAULTIER sophie-gaultier@hotmail.com	Romain ENGERAND direction.golfdechaumont@gmail.com
Forêt de Chantilly	Jean Paul LEFEVRE jp.lefevre3@gmail.com	Vincent VERNADE vincegolf60@gmail.com	Aude TELLIER aude.tellier6@gmail.com	Richard DESORT
Humières	Olivier CATRAIN catrain.olivier@orange.fr	Stéphane LEBOIS stephane.lebois@orange.fr		Stéphane de DURFORT sdedurfort@golfduchateau.com
Lys Chantilly	Richard SAUVAGE richardsauvage@wanadoo.fr	Richard SAUVAGE richardsauvage@wanadoo.fr	Vincent AROUTCHEFF vincent.aroutcheff@gmail.com	Mickaël BATTEUX mickael@lys.golf
Morfontaine	Edouard DE POURTALES morfontaine@wanadoo.fr	Jean LABRO jean.labro@gmail.com	Gilberte DE TURENNE gdeturenne@gmail.com	Jean DULOUT morfontaine@wanadoo.fr
Raray	Benoit CHARTIER brjchartier@gmail.com	Pierre ARMENGAUD armengaudpierre1@gmail.com	Philippe DONGNY dongny.philippe@wanadoo.fr	Pierre Arnaud AMATO paamato@exclusivgolf-raray.fr

Rebetz	Jean-Luc LEBOISNE jleboisne@orange.fr	Franck LEVEAU coco.fl@wanadoo.fr	Karim PARIS kll.paris@hotmail.fr	Jean-Yves GILLOUARD golf@rebetz.com
Templiers	Olivier DAVID president@astgc.fr	David VALERO dav.valero@hotmail.fr	Pierre MORILLON pierre.morillon@gmail.com	Thierry LORAULT tlorault@gardengolf-templiers.fr

COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DU PAS DE CALAIS

Clubs	Président de l'association	Président de la commission sportive	Responsable de l'école de golf ou de la commission jeune	Directeur du club
AA Saint Omer	Eric CUNHA eric.cunha@nordnet.fr	Eric CUNHA eric.cunha@nordnet.fr		Roger MORTIER roger.mortier@najeti.com
Arras		asso.golf.arras@gmail.com	Adrien DUBOIS adubois.progolf@gmail.com	Yohan HERMANT direction.infini@arras-golf-resort.com
Béthune	Gérald LESTOQUOY gerald.lestoquoy@gmail.com	François BERTELOOT asgcb@free.fr		Didier MERLOT dmgolfdebethune@gmail.com
Cap Golf Club du Bois Ruminghem	Charles LORPHELIN as.ruminghem@gmail.com	Charles LORPHELIN as.ruminghem@gmail.com	Ludovic Depledt ldepledt@capgolfclub.fr 06.87.59.97.04	Géraldine TISSERAND gtisserand@capgolfclub.fr Olivier PILLE contact@capgolfclub.fr
Hardelot	Brigitte LECOCQ brlecocq@club-internet.fr	Olivier TAHON otahoun@wanadoo.fr		Ken STRACHAN strachan.kenneth@neuf.fr

Le Touquet	Vincent DUPIRE vg.dupire@gmail.com	Michel PROYE michel.proye@orange.fr	Bernard MERCY asgolf.touquet@wanadoo.fr	Charles DEBRUYNE cdebruyne@opengolfclub.com
Olhain	Didier DIETHMANN, didier.diethmann@sfr.fr	Hervé PIOTROWSKI kenna@live.fr		Yannick AUDINEAU direction@parcdolhain.fr
Wimereux	Jacques PAVEAU paveau@club-internet.fr	Jean-Louis TAQUET jeanlouis.taquet@gmail.com	Alain GODEC	Nicolas BOUZIN nicolas@golf-wimereux.com

COMPOSITION DES BUREAUX DES CLUBS DE LA SOMME

Clubs	Président de l'association	Président de la commission sportive	Responsable de l'école de golf ou de la commission jeune	Directeur du club
Abbeville	Philippe BILLORE billoreph@decayeuxsti.com	Alain COURBOIS courboisa@aol.com	Antoine CHARPENTIER antoinecharpentiergolf@gmail.com	Christophe MENNESSON abbeville.golfclub@wanadoo.fr
Amiens	Michel VAN POPERINGHE nmvanpo@hotmail.fr	Carole DANTEN carole.danten@hotmail.com	Carole DANTEN carole.danten@hotmail.com	Antoine MONFORT direction@golfamiens.fr
Belle Dune	Daniel CRESSEAUX danielcresseaux@neuf.fr	Bruno MARCHAND bruno.marchand@cegetel.net	Euloge HOTAB eulogehotab@baiedesomme.fr	Eric BALEDENT ericbaledent@baiedesomme.fr
Nampont Saint-Martin	Philippe LERMYTTE lermytte.philippe@gmail.com	Michel DURET mduret.75012@free.fr		

Salouel	François LEFEBVRE lefebvrefrancois@wanadoo.fr	Frédéric SOYEZ soyezfred@gmail.com	Gérald DEMARCY gerald.demarcy@orange.fr Claude GALEMPOIX claudegalempoix@neuf.fr	

LISTE DES ARBITRES DE LA LIGUE

Nom de l'arbitre	Mail	Tel	Titre	Nom du golf
Joel BARENTS	joel.barents0044@orange.fr	06 22 29 67 99	Elève	Wimereux
Jean-François BAZIN	jfbazin@gmail.com	06 07 70 00 12	AFS	Abbeville
Stéphane BELOEIL	stefbel59@gmail.com	06 76 28 17 98	AL	Bondues
Eric BLAS	erblas@wanadoo.fr	06 20 52 85 01	Elève	St Omer
Gabrielle CARTERON	gabrielle.carteron02@gmail.com	06 61 49 05 17	AFS	Val Secrêt
Catherine CHAVEROCHE	chaveroche.catherine1@sfr.fr	06 11 94 68 07	AF	Lille Metropole
Pierre COURTOIS	picou222@sfr.fr	06 70 92 25 29	AF	Dunkerque
M-Elisabeth DELAFORGE	marie-elisabeth.delaforge@laposte.net	06 07 65 02 47	AL	Rebetz
Emmanuel DELAVAL	em.delaval@free.fr	06 60 97 84 28	A National	Le Sart
Claude DELEPLANQUE	claudedeleplanque@gmail.com	07 86 53 70 19	Elève	Lille Metropole
Benoit DESURMONT	bdesurmont@orange.fr	06 31 37 81 83	AL	Mérignies
Gilbert DHESPINIS	gilbertdhespinis@yahoo.fr	06 76 48 69 84	AL	Forêt de Chantilly
Xavier FLOTIN	xavier.flotin@wanadoo.fr	07 87 20 12 37	Elève	Inesis
Gérard FRANCOIS	gefrancois@nordnet.fr		AL	Wimereux
Jean-Pierre GENET	jpgenet60@gmail.com	06 30 92 43 90	AF	Rebetz
Alain GUILBERT	alguilbert@aol.com	06 59 42 09 49	AF Hors cadre	Les Templiers
Alexandre HENNEQUIN	alexandre.hennequin@yahoo.fr	06 06 61 84 82	AL	Lille Metropole
Michel HERMAN	herman.chauny@orange.fr	06 81 97 59 15	AFS	Ailette
Alexis KOUNDE	alexis.kounde@bbox.fr	06 19 02 83 45	AL	Apremont
Nouhad LABBAN	nl.nl@orange.fr	06 09 09 82 78	AL	St Omer
Delphine LE MARREC	lemarrec.delphine@neuf.fr	06 71 33 14 90	AF	Apremont
Rémy LEPPRETRE	repretre@gmail.com	06 60 16 09 11	AL	Wimereux

Xavier LONGA	xavier.longa@orange.fr	06 71 46 79 27	AF	Chantilly
Edith MARCHAND	didith.marchand@orange.fr	06 81 50 89 63	AL	Arras
Bernard MASSY	bernard.massy@orange.fr	06 87 30 55 47	AL Hors cadre	Amiens
Hervé MONTAGNE	montagneherve@gmail.com	06 38 69 78 41	AF	Ailette
Richard NOWIK	richard.nowik@aol.fr	06 80 34 93 07	AL	Bondues
Jean-Pierre PAYEN	jpptigre@free.fr	06 51 86 40 67	AL	Nampont St Martin
Christophe PERRIN	christoph.perrin@orange.fr	06 61 81 25 54	AL	Valenciennes
Frédéric PIWOWAR	f.piwowar@orange.fr	06 18 43 10 17	Elève	Mormal
Pascal PROD'HOMME	pascal.prodhomme@univ-lille1.fr	06 62 12 74 23	AL	Mérignies
Jacqueline SEISEL	jetc.seisel@wanadoo.fr	06 16 95 50 27	AF	Thumeries
Marie-Christine SOYEZ	mcsoyez@gmail.com	06 33 80 13 73	AF	Brigode
Frédéric SOYEZ	soyezfred@gmail.com	06 18 15 66 28	AF	Salouel
Jean-Michel SOYEZ	jmsoyez@gmail.com	06 03 79 84 75	AF	Brigode
Etienne TURBOT	etienne.turbot@cegetel.net	06 80 07 43 65	AL	Valenciennes
J-Marc VANDERSTRAETEN	hmivds@gmail.com	32 475 66 26 80	AL	Mont Garni
Julien VASSEUR	directeur@golfdebondues.com	06 69 51 31 94	AL	Bondues
Vincent VERNADE	vincegolf60@gmail.com	06 24 87 80 81	AL	Forêt de Chantilly
Claude VIGNERON	vigneron.conti@orange.fr	06 51 97 35 02	AL	Chantilly
Pierre VONACHEN	pierre.vonachen@orange.fr	06 20 89 63 24	AL	Salouel

- AL : Arbitre de ligue, AF : arbitre fédéral,
- ALS : arbitre de ligue stagiaire, AFS : arbitre fédéral stagiaire,

LISTE DES ORGANISATEURS D'EPREUVES DE CLUB (O.E.C.)

Noms & Prénoms	Clubs
Vincent AROUTCHEF	Le Lys
Mathieu AVART	AA St Omer
Pascal BAERT	Inesis
Benoit BAPPEL CUNNINGTON	Belle Dune
Philippe BAZIN	Brigode
Jean-Bernard BEDIER	Amiens
François BERTELOOT	Béthune
Didier BERTIN	Béthune
Eric BLAS	AA St Omer
Daniel BLOMME	Dunkerque
Eric BRULFERT	Les Templiers
Benoit CLATOT	Les Templiers
Pascal DELATTRE	Mérignies
Regis ENGSTER	Raray
Jacques FACKEURE	Thumeries
Jean-Michel GILLARD	Thumeries
Anne GAUDECHOUX	Le Lys
Sophie GAUTIER	Raray
Pierre GIRAULT	Le Lys
Jacques GROS	Chantilly
Sylvie HOULET	Hardelot
Eric JACOB	Apremont
Dirk JANSSEN	Belle Dune
Yves JUSTER	Le Touquet
Sabine LAGRISE	Mérignies
Eric LAURENT	Les Flandres

Noms & Prénoms	Clubs
David LEFEBVRE	Valenciennes
Daniel LEMAIRE	Chaumont en Vexin
Maguy MASLARD	Saint Quentin
Bernard MERCY	Le Touquet
André OTTEVAERE	Le Touquet
Jean-Louis PICK	Lille Métropole
Roger PLAISANT	Humières
Michel PROYE	Le Touquet
Charles TAVIAUX	Mormal
Grégoire TRILLAT	Les Flandres
Bénédicte VERNADE	Forêt de Chantilly
Odile WARLAUMONT	Salouel

NOMS & PRENOMS DES PROS-ENSEIGNANTS

Clubs	Nom & Prénom	Nom & Prénom	Nom & Prénom	Nom & Prénom
AA Saint Omer	Sylvain RAOUT sylaint.raout@najeti.com			
Abbeville	Antoine CHARPENTIER antoinecharpentiergolf@gmail.com 06 45 88 05 52			
Ailette	Thomas LELAIZANT thomaslelaizant@hotmail.fr 06 99 01 64 78			
Amiens	Bruno DACHICOURT golf.dach@orange.fr 06.85.94.04.89	Mathieu DUFAU-SANSOT mathieu.dufaut.sansot@gmail.com 06.73.12.17.67		
Apremont	Julie BERTON jberton31@hotmail.com 06.64.48.04.88			
Arras	Adrien DUBOIS dubois.progolf@gmail.com 06.34.18.13.58	Alexandre VERNEZ alexandre.vernez@hotmail.fr 06.62.99.76.74		
Belle Dune	Euloge HOTAB eulogehotab@baiedesomme.fr			
Béthune	Jean-François KRZYWANSKI jeffgolf@orange.fr			
Bois des Retz	Nicolas LEMAITRE nicolasprobdr@gmail.com 06.60.71.89.44			

Bondues	Bruno PETIT bruno.petit3@club-internet.fr 06 09 51 21 24	Stewart GRAHAM stewart.graham@numericable.fr 06 60 78 85 96	Adam JONES adam.jones@sfr.fr 07.89.08.21.04	Thomas BRUNEAU thomasbruneau1989@yahoo.fr
Brigode	Nicolas BEAUFILS nicolas.beaufils@neuf.fr 06.60.93.92.53	Philippe DELOBELLE ph.delobelle@wanadoo.fr 06.08.93.78.23		
Cambrai	Lenora GENTY gentylenora@hotmail.fr 06.62.49.67.53			
Chantilly	Jean-Pierre CIXOUS jp@chipandputtlab.com 06.63.14.36.55	Charles BERAUD charlesberaud60@gmail.com 06.37.74.89.06	Hugues GIVRE hugues-givre@orange.fr 06 08 60 94 53	
Chaumont en Vexin	Antoine CROS antoine@we-lovegolf.com 06.98.27.99.88			
Douai				
Dunkerque	Jérémy WAUTERS pro.dunkerque@bluegreen.com			
Forêt de Chantilly	Philippe BERNARD bernard.pv@wanadoo.fr			
Hardelot	David AMAT davidamat@hardelotgolf.com 06 03 88 83 36	Chris PHILIPS 06.32.41.69.22		
Humières	Hervé ROSSIGNOL 06.85.97.71.64			

Inesis Golf Park	Romain JOLY romainidy@gmail.com	Maxime PENA maximepenagolf@gmail.com		
Les Flandres	Matthieu LAMOTE mat59lamote@hotmail.fr 06.80.98.80.34	Romain WILLIAME williameromain@gmail.com 07.60.03.91.92		
Le Sart	Benjamin REGENT benregent@yahoo.fr 06.63.33.49.38	Jimmy MONFORT jimmymonfort@dbmail.com 06.82.78.72.48		
Le Touquet	Didier BEHIN behin.didier@wanadoo.fr 06.70.17.69.38	Daphnée LESUR daphne.lesur@wanadoo.fr 06 87 09 18 91		
Lille Métropole	Kevin BAHON enseignement.glm@gmail.com			
Lys Chantilly	Jérémy GOERGEN jeremygoergen.propga@gmail.com 07.50.60.51.50	Adrien MONNIER monnier_adrien@hotmail.fr 06.61.28.62.80		
Menneville	Eric PEDURANT eric.pedurant@laposte.net 07.77.79.27.22			
Mérignies	Morgan CAILLAUX morgancaillaux@hotmail.com 06 61 54 79 41	Quentin BARON quentin.baron59@gmail.com		
Morfontaine	Julien MALAFOSSE malafossejulien@me.com 06.77.91.85.70			
Mormal	Christophe BATAILLE bataillechristophe@orange.fr 06.83.94.25.58			

Nampont Saint-Martin	Georges LERICHE georgeleriche@yahoo.fr 06.76.27.41.78			
Olhain	Ramuntcho ITURRIOZ ramuntcho.iturrioz64@orange.fr 06.09.63.45.84			
Raray	Pierre OFFREDI pierre.offedi@gmail.com 06.88.78.51.33			
Rebetz	Benjamin FORGES b.forges@orange.fr 06.29.84.01.33			
Ruminghem	Ludovic DEPLEDT ldepledt@capgolfclub.fr 06.87.59.97.04			
Saint-Quentin en Mesnil	François GODARD françois.godard72@sfr.fr 06.16.24.58.41			
Salouel	Christophe FACHON christophefachon@gmail.com 06.42.20.23.20			
Templiers	Pierre-Antoine NOTARANTONIO pa.natarantonio@gmail.com 06.66.20.38.44			
Thumeries	Bruno TIRADON btiradon@free.fr 06.83.62.52.80			
Valenciennes	Jean-Marc RIBEROL jmriberol@yahoo.fr			
Val Secret	Grégory JOURNAUX			

	gregjournaux@aol.fr 06.87.35.31.11			
Vert Parc	Didier CAILLOU cailloudidier@gmail.com 06.08.93.93.27			
Wimereux	Alexandre DEVAUX devaux.golf@live.fr 06.22.23.15.49			

CATEGORIES D'AGES 2018

DAMES			
Catégorie nationale	Millésime	Age	Catégorie internationale
Enfants	De 2010 à 2017	De 0 à 8 ans	Girls
U9 (Poucets 1)	2009	9 ans	Girls
U10 (Poucets 2)	2008	10 ans	Girls
U11 (Poussins 1)	2007	11 ans	Girls
U12 (Poussins 2)	2006	12 ans	Girls
U14 (Benjamins 1)	2005	13 ans	Girls
U14 (Benjamins 2)	2004	14 ans	Girls
U16 (Minimes 1)	2003	15 ans	Girls
U16 (Minimes 2)	2002	16 ans	Girls
U18 (Cadets 1)	2001	17 ans	Girls
U18 (Cadets 2)	2000	18 ans	Girls
Adultes	De 1999 à 1997	De 19 à 21 ans	Ladies junior
Adultes	De 1996 à 1989	De 22 à 29 ans	Amateurs
Mid-Amateurs	De 1988 à 1969	De 30 à 49 ans	Amateurs
Séniors	1968 et moins	50 ans et plus	Seniors

MESSIEURS			
Catégorie nationale	Millésime	Age	Catégorie internationale
Enfants	De 2010 à 2017	De 0 à 8 ans	Boys
U9 (Poucets 1)	2009	9 ans	Boys
U10 (Poucets 2)	2008	10 ans	Boys
U11 (Poussins 1)	2007	11 ans	Boys
U12 (Poussins 2)	2006	12 ans	Boys
U14 (Benjamins 1)	2005	13 ans	Boys
U14 (Benjamins 2)	2004	14 ans	Boys
U16 (Minimes 1)	2003	15 ans	Boys
U16 (Minimes 2)	2002	16 ans	Boys
U18 (Cadets 1)	2001	17 ans	Boys
U18 (Cadets 2)	2000	18 ans	Boys
Adultes	De 1999 à 1997	De 19 à 21 ans	Youths
Adultes	De 1996 à 1989	De 22 à 29 ans	Amateurs
Mid-Amateurs	De 1988 à 1969	De 30 à 49 ans	Mid-Amateurs
Séniors	De 1968 à 1954	De 50 à 64 ans	Seniors
Séniors 2	1953 et moins	65 ans et plus	Seniors

ffgolf HAUTS DE FRANCE

LISTE DES EQUIPES EN DIVISIONS NATIONALES EN 2018

Clubs	1ère division	2ème division	3ème division	4ème division	En Promotion en 2017	Nombre d'équipes
AA Saint Omer			Messieurs	Mid Am M	Dames Mid Am D Séniors D Séniors M U16 G	7
Ailette		Messieurs	Dames Mid Am D Séniors D Mid Am M Séniors M		U16 F Equipe 2 M U16 G	9
Amiens	Messieurs	Mid Am D Mid Am M Equipe 2 M	Dames U16 Garçons	Séniors M	Séniors D Séniors 2 M	9
Apremont			Mid Am D Séniors 2 M		Séniors D Messieurs Mid Am M Séniors M U16 G	7
Arras			Dames Séniors 2 M Mid Am M U16 G	Messieurs	Mid Am D Séniors D U16 F Séniors M	9

Clubs	1ère division	2ème division	3ème division	4ème division	En Promotion en 2017	Nombre d'équipes
Belle Dune				Messieurs	Dames Mid Am D Mid Am M Séniors M	5
Béthune					Messieurs Mid Am M	2
Bois des Retz					Messieurs Mid Am M	2
Bondues	Dames Mid Am D U16 F Equipe 2 M Mid Am M Equipe 2 Mid Am M Séniors M Equipe 2 Séniors M Séniors 2 M U16 G	Séniors D Messieurs				12
Brigode	Equipe 2 Séniors M	Séniors M	Dames Mid Am D Séniors D Messieurs Mid Am M U16 G		U16 F Equipe 2 M	10
Cambrai					Messieurs Mid Am M	2

Clubs	1ère division	2ème division	3ème division	4ème division	En Promotion en 2017	Nombre d'équipes
Chantilly	Dames Séniors D U16 F Messieurs/Champion Equipe 2 M Equipe 2 Mid Am M Séniors M Equipe 2 Séniors M Séniors 2 M U16 G	Mid Am D Mid Am M				12
Chaumont en Vexin					Séniors M	1
Dunkerque			Mid Am D Séniors M	Mid Am M	Dames Messieurs	5
Forêt de Chantilly					Dames Mid Am D Messieurs Séniors M	4
Hardelot		Mid Am D Séniors D	Dames Messieurs Mid Am M Séniors M		U16 G	7
Humières				Séniors M	Messieurs Mid Am M	3
Inesis Golf Park					Messieurs Mid Am M	2

Clubs	1ère division	2ème division	3ème division	4ème division	En Promotion en 2017	Nombre d'équipes
Les Flandres					Dames Messieurs Mid Am M Séniors M	4
Le Sart	U16 F	Dames Messieurs U16 G Equipe 2 M	Mid Am D Séniors D Mid Am M		Séniors M	9
Le Touquet	Séniors D	Mid Am D	Dames	Mid Am M	Messieurs Séniors M	6
Lille Métropole			Dames Mid Am M		Mid Am D Messieurs U16 G	5
Lys Chantilly	U16 F	Dames Mid Am D	Séniors D	Messieurs Mid Am M	Séniors M	7
Mérignies	Mid Am M		Dames Mid Am D Séniors D Messieurs Séniors M		U16 F Equipe 2 M U16 G	9
Morfontaine			Séniors D Messieurs		Equipe 2 M Mid Am M	4
Mormal	U16 F			Mid Am M Séniors M	Dames Mid Am D Séniors D Messieurs U16 G	8

Clubs	1ère division	2ème division	3ème division	4ème division	En Promotion en 2017	Nombre d'équipes
Nampont St-Martin					Messieurs	1
Olhain					Messieurs Mid Am M Séniors M	3
Raray		Messieurs		Mid Am M	Mid Am D Séniors D	4
Rebetz			Séniors M	Messieurs	Dames Mid Am D Messieurs Mid Am M	6
Saint Quentin					Séniors D Messieurs Mid Am M Séniors M	4
Salouel					Messieurs Mid Am M	2
Templiers	Equipe 2 Mid Am M			Mid Am M Séniors M	Dames Messieurs U16 G	6
Thumeries			Séniors 2 M Séniors M		Séniors D Messieurs Mid Am M U16 G	6

Clubs	1ère division	2ème division	3ème division	4ème division	En Promotion en 2017	Nombre d'équipes
Valenciennes			U16 G		Dames Séniors D Messieurs Mid Am M Séniors M	6
Val Secrêt					Messieurs Mid Am M	2
Vert Parc					Mid Am M	1
Wimereux	Equipe 2 Mid Am M	Mid Am M U16 G Equipe 2 M	Séniors D Séniors M	Messieurs	Mid Am D Séniors 2 M	9
Nombre d'équipes	29	22	46	16	97	210

REGLEMENT COMMUN A TOUTES LES COMPETITIONS DE LA LIGUE

La ligue des Hauts de France se réserve le droit de modifier tout ou partie des règlements

DEROULEMENT DES EPREUVES :
Les dispositions (tableau officiel, balle, téléphones portables, voiturettes, comportement, retard au départ, jeu lent, abandons, recording, règles d'entrainement, etc….) du Vadémécum de la FFG sont applicables à toutes les épreuves de la ligue de golf des Hauts de France.

REGLEMENT PARTICULIER DES EPREUVES :
Le règlement particulier des épreuves complète les règlements généraux des épreuves fédérales, le règlement spécifique des épreuves inter-régionales ainsi que le présent règlement commun à toutes les compétitions de la ligue.
Les conditions du règlement particulier priment sur celles des règlements généraux et spécifiques.

INSCRIPTIONS :
Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve, toutes les inscriptions (équipes, équipiers, joueurs pour les compétitions Jeunes) se font sur Extranet (http://xnet.ffgpolf.org) et ne sont validées qu'à réception du règlement du droit d'engagement correspondant avant la date limite fixée dans le règlement particulier.
Pour les épreuves par équipes, le club peut inscrire un nombre de joueurs égal au double du nombre de joueurs prévus pour jouer le ou les tours de stroke play (sauf épreuves corporatives).
Les joueurs prenant le départ doivent obligatoirement figurer sur la fiche de composition d'équipe remise au Comité de l'épreuve lors de la réunion des capitaines

CONDITIONS DE PARTICIPATION :
Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve (épreuve ouverte aux professionnels par exemple), les conditions de participation sont celles figurant au règlement général des épreuves fédérales.

HORAIRES DE DEPART :
Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve, les horaires de départ sont fixés par le Comité de l'épreuve.

INDEX :
Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve, l'index pris en compte est celui détenu à la date limite d'inscription des équipiers ou des joueurs.
Pour le calcul des résultats, Fléole prend en compte l'index détenu au jour de la compétition.

COMITE DE L'EPREUVE :
Sauf disposition autre figurant au règlement particulier de l'épreuve, le Comité est constitué de 3 membres minimum, présents sur le terrain pendant la durée de la compétition :

-un représentant du club recevant l'épreuve
-un représentant du corps arbitral, désigné par la Ligue
-un représentant de la ligue (qui peut être un des autres arbitres)

En cas d'égalité des voix à l'issue d'un vote, le représentant de la ligue aura une voix prépondérante.
Dans les conditions définies par les règles de golf, seuls le ou les arbitres désignés pour l'épreuve par la Ligue ont autorité pour donner une décision sur les Règles, qu'ils fassent partie ou non du Comité de l'Epreuve ; les responsabilités du Comité sont définies aux Règles 33 et 34.

Le Comité se réserve le droit d'annuler l'épreuve, de la faire jouer sur un nombre de jours inférieur à celui prévu au règlement particulier ou de modifier la forme de jeu, et ce même après le début de l'épreuve.

S'il parait utile d'honorer certaines personnalités, elles pourront être adjointes au Comité de l'Epreuve et constituer ainsi un Comité d'Honneur.

FORFAIT :
Tout forfait, dûment constaté, après la date limite d'inscription et avant, ou pendant une épreuve, qu'elle soit individuelle ou par équipe, peut faire l'objet de sanctions.
La sanction est proposée par le comité de l'épreuve à la décision du comité directeur de la Ligue, après audition des équipiers ou joueurs concernés et de ou des arbitres de l'épreuve.

CAHIER DES CHARGES DES EPREUVES DE LIGUE

ORGANISATION SPORTIVE :

- → Heures d'ouverture :
  - Vestiaire, practice, pro-shop, bar avec sandwiches, 45' avant le 1er départ,
  - Restauration à partir de 11h et jusqu'à 15h minimum.
- → Voiturettes : 2 voiturettes à la disposition du Comité de l'épreuve et des Arbitres.
- → Chariots : 10 chariots disponibles minimum.
- → Équipe d'organisation du tournoi :
  - 1 Organisateur d'Épreuve de Club (à défaut un bénévole) ;
  - 1 starter par tee de départ pour toute la période effective des départs (y compris délais et retards éventuels) ;
  - 1 recorder et un emplacement réservé pour toute la période effective des retours.
- → Marquage terrain :
  la veille de la compétition, 1 OEC ou 1 bénévole désigné par la Commission Sportive du Club pour accompagner si besoin le corps arbitral.
- → Signaux sonores : 2 cornes de brume en état de marche.
- → Journée d'entraînement :
  - Épreuves Jeunes : voir Règlement particulier
  - Autres épreuves : la veille de la compétition, accès gratuit et prioritaire pour les capitaines, joueuses et joueurs participant à la compétition selon les horaires fixés par le Club organisateur.
- → Tableau officiel :
  tableau d'affichage (au moins 2 m x 1 m) bien visible
- → Départs membres et greenfees :
  les conditions et autorisations de départs sont autorisées par le Comité de l'épreuve.
- → Sécurité : trousse d'urgence, numéros de téléphone des médecins joignables, SAMU ou pompiers.

FORFAITS

Le droit d'engagement des équipes ou compétiteurs déclarés ou constatés forfaits après la date limite d'inscription des équipiers ou joueurs restera acquis à la Ligue.

GRANDS PRIX ET TROPHEES SENIORS DES CLUBS :

Les frais du ou des représentants du corps arbitral (déplacement, hébergement et restauration), ainsi que le cocktail de remise des prix et les trophées sont à la charge du club organisateur.

Les droits d'engagement des joueurs restent entièrement acquis au club organisateur.

JEUNES 2018

CALENDRIER SPORTIF JEUNES 2018

DATES	EPREUVES	LIEUX	OBSERVATIONS
Dimanche 11 Février	Circuit U10/U12/U14	Oise : Apremont Somme : Belle Dune PDC : Wimereux	Epreuve Départementale
Dimanche 11 Février	Circuit U10/U12 9 TROUS Nord	Mérignies	Epreuve Départementale
Dimanche 18 Février	Circuit U10/U12/U14 du Nord	Bondues	Epreuve Départementale
Samedi 28 Février et Dimanche 1er Mars	Grand Prix Jeunes des HDF	Le Touquet	Epreuve de Ligue
Dimanche 11 Mars	Coupe U8 des clubs de la Somme	Amiens	Epreuve Départementale
Mercredi 14 Mars	Coupe U8 des clubs de l'Oise	Apremont	Epreuve Départementale
Dimanche 18 Mars	Circuit U10/U12/U14 de l'Aisne	St-Quentin en Mesnil	Epreuve Départementale
Dimanche 18 Mars	Coupe U8	Aisne : Nord : Sart PDC :	Epreuve Départementale
Dimanche 25 Mars	Circuit U10/U12/U14	Nord : Vert Parc Oise : Lys Chantilly PDC : Le Touquet Somme : Nampont St-Martin	Epreuve Départementale
Dimanche 31 Mars	Circuit U10/U12/U14 de l'Aisne	Ailette	Epreuve Départementale

Dimanche 8 Avril	Circuit U10/U12/U14	Aisne : Val Secrêt Nord : Thumeries PDC : St Omer Somme : Amiens	Epreuve Départementale
Dimanche 8 Avril	Circuit U10/U12 9 TROUS Nord	Thumeries	Epreuve Départementale
Jeudi 19 et Vendredi 20 Avril	International U14 de Chantilly	Chantilly	Epreuve de Ligue
Samedi 21 et Dimanche 22 Avril	Grand Prix Jeunes des HDF	Amiens	Epreuve de Ligue
Mercredi 25 Avril	Circuit U10/U12/U14	Oise : Chantilly	Epreuve Départementale
Dimanche 20 et Lundi 21 Mai	Qualifications Inter-Départementales Sud du CFJ	Lys Chantilly – Les Bouleaux	Epreuve Inter-Départementale
Samedi 26 et Dimanche 27 Mai	Qualifications Inter-Départementales Nord du CFJ	Dunkerque	Epreuve Inter-Départementale
Dimanche 27 Mai	Circuit U10/U12 9 TROUS Nord	Les Flandres	Epreuve Départementale
Dimanche 3 Juin	Coupe U8 des clubs de la Somme	Nampont	Epreuve Départementale
Mercredi 6 Juin	Rencontre U10/U12/U14/U16 de l'Oise	Morfontaine	Epreuve Départementale
Samedi 16 et Dimanche 17 Juin	Qualifications Régionales CFJ	Arras	Epreuve Régionale
Dimanche 24 Juin	Coupe U8	Nord : Mormal	Epreuve Départementale
Du Mardi 10 au Jeudi 12 Juillet	Qualifications Interrégionales CFJ	Omaha Beach	Epreuve Interrégionale
Du Mardi 17 au Vendredi 20 juillet	1er Division U16 Filles (Bondues-Chantilly-Le Sart-Lys Chantilly-Mormal)	24h Le Mans	Epreuve Fédérale

Du Mardi 17 au Jeudi 19 juillet	Promotion U16 Filles	Mérignies	Epreuve Fédérale
Du Mardi 17 au Samedi 21 juillet	1er Division U16 Garçons Trophée Jean-Louis Dupont (Bondues - Chantilly)	Chantilly	Epreuve Fédérale
Du Mardi 17 au Vendredi 20 juillet	2ème Division U16 Garçons Poule B (Le Sart - Wimereux)	Quetigny	Epreuve Fédérale
Du Mardi 17 au Vendredi 20 juillet	3ème Division U16 Garçons Poule B (Amiens - Arras-Valenciennes)	Normandie Côte d'Albâtre	Epreuve Fédérale
Mardi 17 et Mercredi 18 Juillet	Promotion U16 Garçons	Rouen	Epreuve Interrégionale
Du Mercredi 25 au Mardi 31 Juillet	Championnat de France Jeunes	Bordeaux Lac	Epreuve Fédérale
Samedi 25 et Dimanche 26 Aout	Grand Prix Jeunes des HDF	Hardelot Les Dunes	Epreuve Fédérale
Dimanche 16 Septembre	Circuit U10/U12/U14	Aisne :	Epreuve Départementale
Mercredi 19 Septembre	Coupe U8 de l'Oise	Apremont	Epreuve Départementale
Dimanche 23 Septembre	Rencontre des demoiselles de l'Oise	Forêt de Chantilly	Epreuve Départementale
Dimanche 30 Septembre	Circuit U10/U12/U14	Oise : Raray Somme : Abbeville	Epreuve Départementale
Dimanche 30 Septembre	Coupe U8 Somme	Amiens	Epreuve Départementale
Samedi 13 Octobre	Trophée des Ecoles de Golf Aisne	Ailette	Epreuve Départementale
Dimanche 14 Octobre	Coupe U8 Nord	Bois des Retz	Epreuve Départementale
Dimanche 14 Octobre	Circuit U10/U12 9 TROUS Nord	Bois des Retz	Epreuve Départementale

Dimanche 14 Octobre	Trophée des Ecoles de Golf	Oise : Lys Chantilly PDC : Wimereux Somme : Belle Dune	Epreuve Départementale
Dimanche 28 Octobre	Trophée des Ecoles de Golf	Nord : Lille Métropole	Epreuve Départementale
Du Mardi 24 au Samedi 27 Octobre	Championnat Interligues U12	Massane	Epreuve Fédérale
Du Jeudi 25 au Dimanche 28 Octobre	Championnat de France Cadets	Gouverneur	Epreuve Fédérale
Du Vendredi 26 au Dimanche 28 Octobre	Tournoi Fédéral Jeunes	Hossegor	Epreuve Fédérale
Mardi 30 et Mercredi 31 Octobre	Grand Prix Jeunes des HDF	Apremont	Epreuve de Ligue
Dimanche 11 Novembre 2018	Finale du Trophée des EDG	Thumeries	Epreuve de Ligue

REGLEMENT SPECIFIQUE POUR LES EPREUVES JEUNES

CERTIFICAT MEDICAL CF. VADEMECUM FFGOLF 2013 – 4.4

Pour toute épreuve Jeunes, chaque joueur doit, à la date limite d'inscription, être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, délivré par un médecin pour la saison en cours et enregistré auprès du club ou de la Fédération.

LUTTE CONTRE LE DOPAGE CF. VADEMECUM FFGOLF 2013 – 1.2.2 - 1.2.2 - § I-3

Chaque joueur inscrit à une épreuve fédérale ou de Ligue peut être soumis à un contrôle antidopage obligatoire. En cas de contrôle positif **et/ou de refus de se soumettre à un contrôle**, le joueur et son équipe pourront être sanctionnés conformément au Règlement disciplinaire de lutte contre le dopage de la ffgolf.

Des contrôles par voie de prélèvements sanguins peuvent se dérouler. De tels contrôles sur des mineurs ne peuvent être faits que sur présentation d'une autorisation écrite des représentants légaux. L'absence d'une telle autorisation est constitutive d'un refus de se soumettre aux mesures de contrôle et susceptible de donner lieu, aux termes de la règlementation de lutte contre le dopage, à une sanction d'interdiction de participer aux compétitions pour une durée de deux ans.

INTERDICTION DE FUMER CF. VADEMECUM FFGOLF 2013 - 1.2.2 - § I-9

Pendant un tour de toute compétition de jeunes (U18), individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

L'interdiction de fumer est étendue par la Ligue aux accompagnateurs éventuellement désignés pour encadrer les groupes de joueurs U12. Il sera recommandé aux spectateurs de s'abstenir également.

CADETS CF. VADEMECUM FFGOLF 2013 – 1.2.2 - § I-14

Pour le Championnat de France des Jeunes et toutes ses phases de qualification régionale et interrégionale, les cadets sont interdits. Cette interdiction est étendue à toutes les épreuves Jeunes organisées par la Ligue ou qualificatives pour une épreuve de Ligue.

Pénalités applicables

1re infraction :

- → Stroke play : deux coups pour chaque trou au cours duquel une quelconque infraction s'est produite; pénalité maximale par tour : quatre coups.
- → Match play : à la fin du trou où l'infraction a été découverte, le score du match doit être ajusté en déduisant un trou pour chaque trou où une infraction s'est produite ; déduction maximale par tour : deux trous.

Dans le cas d'une infraction entre deux trous, la pénalité s'applique au trou suivant.

2e infraction : Disqualification.

ACCOMPAGNATEURS

Pour les épreuves de Ligue, seuls les accompagnateurs des groupes U12 éventuellement désignés par le Comité pourront se tenir à proximité des joueurs. Le rôle des accompagnateurs est limité à l'assistance des joueurs pour le respect de la cadence de jeu, l'application des règles et la restitution des scores. Les accompagnateurs ne peuvent pas donner de conseil à quiconque dans la compétition (Règle 8-1).

Tous les autres spectateurs quels qu'ils soient (parents, pros, responsables, dirigeants, …) devront se tenir sur le terrain à une distance des joueurs ne leur permettant pas de donner des conseils.

- → 1re infraction : Avertissement
- → 2e infraction : Exclusion du terrain
- → 3e infraction : Disqualification de l'équipe ou du compétiteur.

CHARIOTS ELECTRIQUES CF. VADEMECUM FFGOLF 2013 – 1.2.2 - § I-14

Lors d'un tournoi exclusivement réservé aux jeunes (U16), les chariots électriques ne sont pas autorisés. Les pénalités applicables sont identiques à celles concernant les cadets.

INSTRUMENTS DE MESURE CF. VADEMECUM FFGOLF 2013 - 1.2.2 - § I-6

Les joueurs sont autorisés à utiliser des instruments qui mesurent uniquement la distance.

COMPORTEMENT ET ETIQUETTE CF. VADEMECUM FFGOLF 2013 - 1.2.2 - § I-9

Si un joueur ou son cadet se comporte de manière incorrecte (jet de club, coup de club dans le sol, le sac ou le chariot, paroles grossières, etc.), ou s'il ne respecte pas l'étiquette, y compris durant la journée d'entraînement, il sera informé que le Comité de l'épreuve se prononcera sur une possible disqualification. La décision prise par ce dernier sera définitive pour l'épreuve concernée.

Dans le cas d'insultes à un membre du Comité ou à un arbitre, de jet de club dangereux ou de manquement grave à l'étiquette, le joueur sera immédiatement disqualifié pour le tour ou le match en cours. De plus, le Comité de l'épreuve aura la possibilité de disqualifier le joueur pour la totalité de l'épreuve (Qualification Régionale, Championnat de Ligue Jeunes, …).

RECORDING ET ENREGISTREMENT DES SCORES CF. VADEMECUM FFGOLF 2013 - 1.2.2 - § I-13

Afin d'éviter tout litige, les joueurs devront appliquer la procédure suivante :

- → Tous les joueurs de chaque groupe doivent impérativement se présenter ensemble au recording, et ce dès la fin du dernier trou. Les joueurs non présents avec leurs co-compétiteurs seront considérés comme n'ayant pas rendu leur carte "aussitôt que possible" et donc contrevenant à la Règle de Golf 6-6b.
- → Les joueurs doivent attendre que leur carte ait été vérifiée et enregistrée sur ordinateur. La carte sera considérée comme rendue, selon les termes de la Règle 6-6c, lorsque le joueur aura quitté la pièce de recording.

TRANSFERT EN COURS DE SAISON

Pour le mérite des clubs jeunes, les points marqués par un joueur transféré en cours de saison restent acquis au club dans lequel la licence a été prise ou renouvelée pour les saisons en cours.

CIRCUIT U12/U14 NORD
CATHERINE LOCQUET

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES DU COMITE DU NORD
DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES
LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve **fédérale des Championnats de France des Jeunes**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs de la ligue de golf des Hauts de France, du comité de golf du Nord (licenciés membres AS) entrant dans les critères d'index définis ci-**dessous / catégories d'**âge **:**
U12 : né(e)s en 2006 et après
U14 : né(e)s en 2004 et 2005
Index retenus pour accéder au circuit U12/U14 (qualifications départementales) à la date limite d'inscription **:**
U12 : Filles : 40 et Garçons : 30
U14 : Filles : 32 et Garçons : 20

Toute demande de Wild card pour participer doit être adressée à la ligue avec accord du comité départemental.

Distances de jeu préconisées :
Cf recommandations Vademecum § 3.6-4

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	110	90	1	95	80
2	130	110	2	115	100
1	150	125	1	130	115
2	270	225	2	235	205
3	320	270	3	285	250
4	340	290	4	305	265
1	360	305	1	320	280
2	410	340	2	360	310
2	490	410	2	435	380
18	**5540**	**4660**	**18**	**4910**	**4275**

Ces qualifications sont qualificatives pour une phase interdépartementale qui se déroulera le 26 et 27 Mai 2018 au golf de Blue Green Dunkerque.

Des qualifications directes pour l'interdépartementale pourront être attribuées par le département sous forme de wild card après les 3 épreuves.

Tous les jeunes présents au ranking jeunes (31 décembre 2017 et sur les mois suivants jusqu'au mois d'avril) sont exempts de la phase départementale ainsi que de la phase interdépartementale.

Les quotas de places attribués par catégorie pour la phase interdépartementale sont :

U12 : Filles : 5 et Garçons : 18
Benjamin(e)s U14 : Filles : 3 et Garçons : 15

Les quotas de places mentionnés ci-dessus ne tiennent pas compte des qualifications directes ainsi que des Wild Cards. Ces quotas sont indicatifs et ne deviendront définitifs qu'à la clôture des inscriptions.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur » :
Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : Pendant les tours de ces qualifications, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :
L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :
Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-**à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.**
Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

3 tours de qualification : 18 trous par tour

1er tour de qualification : Dimanche 18 Février 2018 au golf de Bondues
2ème tour de qualification : Dimanche 25 Mars 2018 au golf du Vert Parc
3ème tour de qualification : Dimanche 8 Avril 2018 au golf du Thumeries

A l'issue de chaque tour, des points seront attribués aux 20 meilleurs jeunes pour chaque catégorie et par sexe. Le cumul des points permettra pour chaque catégorie d'attribuer les places pour la phase interdépartementale en fonction des quotas ci-dessus.

GRILLE DES POINTS

Place	Catégorie A
Vainqueur	225
2ème	200
3ème	175
4ème	150
5ème	125
6ème	100
7ème	75
8ème	70
9ème	65
10ème	55
11ème	50
12ème	45
13ème	40
14ème	35
15ème	30
16ème	25
17ème	20
18ème	15
19ème	10
20ème	5

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet :
http://xnet.ffgolf.org au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve.

Une remise de prix sera organisée au 3ème tour soit le dimanche 8 avril 2018 au golf du Vert Parc.

CIRCUIT U12/U14
SOMME

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES DU COMITE DE LA SOMME
DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES
LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve fédérale des Championnats de France des Jeunes

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs de la ligue de golf Hauts de France, du comité de golf de la Somme (licenciés membres AS), entrant dans les critères d'index définis ci-dessous / catégories d'âge :
U12 : né(e)s en 2006 et après
U14 : né(e)s en 2004 et 2005

Index retenus pour accéder aux qualifications régionales à la date limite d'inscription :

U12 : Filles : 50 et Garçons : 45
U14 : Filles : 45 et Garçons : 40

Possibilité d'organiser des 9 trous après les parties des 18 trous selon les critères suivants :
U12 : Filles : 53 Mini et Garçons : 53 Mini
U14 : Filles : 53 Mini et Garçons : 53 Mini
Les participants aux 9 trous ne peuvent pas se qualifier pour la qualification, seul les participants aux 18 trous se verront attribuer des points.

Toute demande de Wild Card pour participer à ces qualifications doit être adressée à la ligue sous accord du comité départemental.

Distances de jeu préconisées :
Cf recommandations Vademecum § 3.6-4

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	110	90	1	95	80
2	130	110	2	115	100
1	150	125	1	130	115
2	270	225	2	235	205
3	320	270	3	285	250
4	340	290	4	305	265
1	360	305	1	320	280
2	410	340	2	360	310
2	490	410	2	435	380
18	**5540**	**4660**	**18**	**4910**	**4275**

Ces qualifications sont qualificatives pour une phase interdépartementale qui se déroulera le 26 et 27 Mai 2018 au golf des Templiers.

Des qualifications directes pour l'interdépartementale pourront être attribuées par le département sous forme de WC après les 3 épreuves.

Tous les jeunes présents au Ranking Jeunes (31 décembre 2017 et sur les mois suivants jusqu'au mois d'avril) sont **exempts de la phase départementale ainsi que la phase interdépartementale**

Les quotas (18 places + 3 wc) de places attribués par catégorie pour la phase interdépartementale sont :

U12 : Filles : 2 et Garçons : 6
Benjamin(e)s U14: Filles : 4 et Garçons : 6

Les quotas de places mentionnés ci-dessus ne tiennent pas compte des qualifications directes ainsi que des Wild Cards. Ces quotas sont indicatifs et ne deviendront définitifs qu'à la clôture des inscriptions.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur » :
Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : Pendant les 2 tours de ces qualifications, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :
L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :
Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-**à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.**
Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

3 tours de qualification : 18 trous par tour

1er tour de qualification : Dimanche 11 Février 2018 au golf de Belle dune
2ème tour de qualification : Dimanche 25 Mars 2018 au golf de Nampont
3ème tour de qualification : Dimanche 8 Avril au golf d'Amiens

A l'issue de chaque tour, des points seront attribués aux 20 meilleurs jeunes pour chaque catégorie et par sexe. Le cumul des 3 meilleurs résultats permettra pour chaque catégorie d'attribuer les places pour la phase interdépartementale en fonction des quotas ci-dessus.

GRILLE DES POINTS

Place	Catégorie A
Vainqueur	225
2ème	200
3ème	175
4ème	150
5ème	125
6ème	100
7ème	75
8ème	70
9ème	65
10ème	55
11ème	50
12ème	45
13ème	40
14ème	35
15ème	30
16ème	25
17ème	20
18ème	15
19ème	10
20ème	5

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet :
http://xnet.ffgolf.org au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve.

Une remise de prix sera organisée au 3ème tour, soit le Dimanche 8 Avril au golf d'Amiens**.**

CIRCUIT U12/U14
AISNE

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES DU COMITE DE L'AISNE
DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES
LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve fédérale des **Championnats de France des Jeunes**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs de la ligue de golf Hauts de France, du comité de golf de l'Aisne **(licenciés membres AS), entrant** dans les critères d'index définis ci**-dessous / catég**ories d'âge **:**
U12 : né(e)s en 2006 et après
U14 : né(e)s en 2004 et 2005

Index retenus pour accéder aux qualifications régionales à la date limite d'inscription **:**

U12 : Filles : 50 et Garçons : 50
U14 : Filles : 50 et Garçons : 50

Possibilité d'organiser des 9 trous apr**ès les parties des 18 trous selon les critères suivants :**
U12 : Filles : 50.1 à nc et Garçons : 50.1 à nc
U14 : Filles : 50.1 à nc et Garçons : 50.1 à nc
Les participants aux 9 trous ne peuvent pas se qualifier pour la qualification, seul les participants aux 18 trous se verront attribuer des points.

Toute demande de Wild card pour participer à ces qualifications doit être adressée à la ligue sous accord du comité départemental.

Distances de jeu préconisées :
Cf recommandations Vademecum § 3.6-4

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	110	90	1	95	80
2	130	110	2	115	100
1	150	125	1	130	115
2	270	225	2	235	205
3	320	270	3	285	250
4	340	290	4	305	265
1	360	305	1	320	280
2	410	340	2	360	310
2	490	410	2	435	380
18	**5540**	**4660**	**18**	**4910**	**4275**

Ces qualifications sont qualificatives pour une phase interdépartementale qui se déroulera le 26 et 27 Mai 2018 au golf des Templiers.

Des qualifications **directes pour l'interdépartementale** pourront être attribuées par le département sous forme de WC après les 3 épreuves.

Tous les jeunes présents au Ranking Jeunes (31 décembre 2017 et sur les mois suivants jusqu'au mois d'avril) sont exempts de la phase départementale ainsi que la phase interdépartementale

Les quotas de places (6 places + 3wc) attribués par catégorie pour la phase interdépartementale sont :

U12 : Filles : 1 et Garçons : 3
Benjamin(e)s U14 : Filles 1 : et Garçons : 1

Les quotas de places mentionnés ci-dessus ne tiennent pas compte des qualifications directes ainsi que des Wild Cards. Ces quotas sont indicatifs et ne deviendront définitifs qu'à la clôture des inscriptions.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur » :
Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : Pendant les 2 tours de ces qualifications, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :
L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :
Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

3 tours de qualification : 18 trous par tour

1er tour de qualification : Dimanche 18 Mars 2018 au golf de ST Quentin Mesnil
2ème tour de qualification : Dimanche 31 Mars 2018 au golf de l'Ailette
3ème tour de qualification : Dimanche 8 Avril au golf du Val Secret

A l'issue de chaque tour, des points seront attribués aux 20 meilleurs jeunes pour chaque catégorie et par sexe. Le cumul des 3 meilleurs résultats permettra pour chaque catégorie d'attribuer les places pour la phase interdépartementale en fonction des quotas ci-dessus.

GRILLE DES POINTS

Place	Catégorie A
Vainqueur	225
2ème	200
3ème	175
4ème	150
5ème	125
6ème	100
7ème	75
8ème	70
9ème	65
10ème	55
11ème	50
12ème	45
13ème	40
14ème	35
15ème	30
16ème	25
17ème	20
18ème	15
19ème	10
20ème	5

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet :
http://xnet.ffgolf.org au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve.

Une remise de prix sera organisée au 3ème tour, soit le Dimanche 8 Avril au golf du Val Secret.

CIRCUIT U12/U14
OISE

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES DU COMITE DE L'OISE
DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES
LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve fédérale des Championnats de France des Jeunes

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs de la ligue de golf Hauts de France, du comité de golf de l'Oise (licenciés membres AS), **entrant** dans les critères d'index définis ci-dessous / catégories d'âge :
U12 : né(e)s en 2006 et après
U14 : né(e)s en 2004 et 2005

Index retenus pour accéder aux qualifications régionales à la date limite d'inscription :

U12 : Filles : 50 et Garçons : 45
U14 : Filles : 40 et Garçons : 35

Possibilité d'organiser des 9 trous après les parties des 18 trous selon les critères suivants :
U12 : Filles : de 50.1 à nc et Garçons : 45.1 à nc
U14 : Filles : de 40.1 à 50 et Garçons : 35.1 à 45
Les participants aux 9 trous ne peuvent pas se qualifier pour la qualification, seul les participants aux 18 trous se verront attribuer des points.

Toute demande de Wild card pour participer à ces qualifications doit être adressée à la ligue sous accord du comité départemental.

Distances de jeu préconisées :
Cf recommandations Vademecum § 3.6-4

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	110	90	1	95	80
2	130	110	2	115	100
1	150	125	1	130	115
2	270	225	2	235	205
3	320	270	3	285	250
4	340	290	4	305	265
1	360	305	1	320	280
2	410	340	2	360	310
2	490	410	2	435	380
18	**5540**	**4660**	**18**	**4910**	**4275**

Ces qualifications sont qualificatives pour une phase interdépartementale qui se déroulera le 26 et 27 Mai 2018 au golf des Templiers.

Des qualifications directes pour l'interdépartementale pourront être attribuées par le département sous forme de WC après les 3 épreuves.

Tous les jeunes présents au Ranking Jeunes (31 décembre 2017 et sur les mois suivants jusqu'au mois d'avril) sont **exempts de la phase départementale ainsi que la phase interdépartementale**

Les quotas (28 places + 10 wc) de places attribués par catégorie pour la phase interdépartementale sont :

U12 : Filles : 8 et Garçons : 10
Benjamin(e)s U14: 4 Filles : et Garçons : 6

Les quotas de places mentionnés ci-dessus ne tiennent pas compte des qualifications directes ainsi que des Wild Cards. Ces quotas sont indicatifs et ne deviendront définitifs qu'à la clôture des inscriptions.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur » :
Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : Pendant les 2 tours de ces qualifications, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :
L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :
Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est**-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.**
Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

3 tours de qualification : 18 trous par tour

1er tour de qualification : Dimanche 11 Février 2018 au golf d'Apremont
2ème tour de qualification : Dimanche 25 Mars 2018 au golf du Lys Chantilly
3ème tour de qualification : Mercredi 11 Avril au golf de Chantilly

A l'issue de chaque tour, des points seront attribués aux 20 meilleurs jeunes pour chaque catégorie et par sexe. Le cumul des 3 meilleurs résultats permettra pour chaque catégorie d'attribuer les places pour la phase interdépartementale en fonction des quotas ci-dessus.

GRILLE DES POINTS

Place	Catégorie A
Vainqueur	225
2ème	200
3ème	175
4ème	150
5ème	125
6ème	100
7ème	75
8ème	70
9ème	65
10ème	55
11ème	50
12ème	45
13ème	40
14ème	35
15ème	30
16ème	25
17ème	20
18ème	15
19ème	10
20ème	5

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet :
http://xnet.ffgolf.org au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve.

Une remise de prix sera organisée au 3ème tour, soit le Dimanche 11 Avril au golf de Chantilly**.**

CIRCUIT U12/U14 PAS DE CALAIS CATHERINE LOCQUET

QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES DU COMITE DU PAS DE CALAIS
DES CHAMPIONNATS DE FRANCE JEUNES
LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve fédérale des **Championnats de France des Jeunes**

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs de la ligue de golf Hauts de France, du comité de golf du Pas de Calais (licenciés membres AS), entrant dans les critères d'index définis **ci-dessous / catég**ories d'âge **:**
U12 : né(e)s en 2006 et après
U14 : né(e)s en 2004 et 2005

Index retenus pour accéder aux qualifications régionales à la date limite d'inscription **:**

U12 : Filles : 45 et Garçons : 40.0
U14 : Filles : 45 et Garçons : 30.0

Possibilité d'organiser des 9 trous après les parties des 18 trous selon les critères suivants **:**
U12 : Filles : 45.1 à 53 et Garçons : 40.1 à 53
U14 : Filles : 45.1 à 53 et Garçons : 30.1 à 53
Les participants aux 9 trous ne peuvent pas se qualifier pour la qualification, seul les participants aux 18 trous se verront attribuer des points.

Toute demande de Wild card pour participer à ces qualifications doit être adressée à la ligue.

Distances de jeu préconisées :
Cf recommandations Vademecum § 3.6-4

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	110	90	1	95	80
2	130	110	2	115	100
1	150	125	1	130	115
2	270	225	2	235	205
3	320	270	3	285	250
4	340	290	4	305	265
1	360	305	1	320	280
2	410	340	2	360	310
2	490	410	2	435	380
18	**5540**	**4660**	**18**	**4910**	**4275**

Ces qualifications sont qualificatives pour une phase interdépartementale qui se déroulera le 26 et 27 Mai 2017 au golf de Blue Green Dunkerque.

Des qualifications directes pour l'interdépartementale pourront être attribuées par le département sous forme de WC après les 3 épreuves.

Tous les jeunes présents au Ranking Jeunes (31 décembre 2017 et sur les mois suivants jusqu'au mois d'avril) sont **exempts de la phase départementale ainsi que la phase interdépartementale**

Les quotas de places attribués par catégorie pour la phase interdépartementale sont :

U12 : Filles : 2 et Garçons : 8
Benjamin(e)s U14: Filles : 1 et Garçons : 8

Les quotas de places mentionnés ci-dessus ne tiennent pas compte des qualifications directes ainsi que des Wild Cards. Ces quotas sont indicatifs et ne deviendront définitifs qu'à la clôture des inscriptions.

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur » :
Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : Pendant les 2 tours de ces qualifications, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :
L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :
Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-**à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.**
Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

3 tours de qualification : 18 trous par tour

1er tour de qualification : Dimanche 11 Février 2018 au golf de Wlmereux
2ème tour de qualification : Dimanche 25 Mars 2018 au golf du Touquet
3ème tour de qualification : Dimanche 8 Avril 2018 au golf de St Omer

A l'issue de chaque tour, des points seront attribués aux 20 meilleurs jeunes pour chaque catégorie et par sexe. Le cumul des 3 meilleurs résultats permettra pour chaque catégorie d'attribuer les places pour la phase interdépartementale en fonction des quotas ci-dessus.

GRILLE DES POINTS

Place	Catégorie A
Vainqueur	225
2ème	200
3ème	175
4ème	150
5ème	125
6ème	100
7ème	75
8ème	70
9ème	65
10ème	55
11ème	50
12ème	45
13ème	40
14ème	35
15ème	30
16ème	25
17ème	20
18ème	15
19ème	10
20ème	5

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet :
http://xnet.ffgolf.org au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve.

Une remise de prix sera organisée au 3ème tour, soit le Dimanche 8 Avril au golf de St Omer.

CIRCUIT U12 9 trous NORD 2018 - CATHERINE LOCQUET

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Joueurs, garçons et filles :
- Licenciés dans le département du Nord, membre de l'AS
- Né(e)s en 2006 ou après
- Avec certificat médical obligatoire ou questionnaire de santé à jour
- Pour les joueurs classés de 30.1 à 46 pour les Garçons et 40.1 à 53 pour les Filles

FORME DE JEU

Strokeplay sur un tour - 9 trous

Boules de départs :
Aménagées pour le niveau des participants sur les bases des préconisations fédérales

Distances de jeu préconisées :
Cf recommandations Vademecum § 3.6-4
Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	110	90	1	95	80
2	130	110	2	115	100
1	150	125	1	130	115
2	270	225	2	235	205
3	320	270	3	285	250
4	340	290	4	305	265
1	360	305	1	320	280
2	410	340	2	360	310
2	490	410	2	435	380
18	**5540**	**4660**	**18**	**4910**	**4275**

CLASSEMENT

Remise des prix lors de la dernière épreuve organisée par le comité départemental du Nord

ENGAGEMENTS

L'inscription se fait par les clubs sur extranet.
Date limite d'inscription, **7 jours avant la compétition**

DATES

Dimanche 11 Février 2018 au golf de Mérignies
Dimanche 8 Avril 2018 au golf de Thumeries
+ 2 autres dates à confirmer

GRAND PRIX JEUNES DU TOUQUET 2018

Mercredi 28 Février et jeudi 1 Mars

Règlement de l'Epreuve

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au Grand Prix Jeunes du Touquet Golf Resort 2018 qui aura lieu les 28 février et 1 Mars 2018.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires à votre inscription.

Champ des joueurs

Cette compétition fédérale, comptant pour le mérite Jeunes, est réservée à tous les jeunes de moins de 17ans licenciés à une fédération de Golf reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Ils devront également respecter les prescriptions du Vade-mecum 2018 de la FFGolf.

CATEGORIE	Années de naissance	Nombre de participants		Dont Wild Cards (Ligue HdF)	Nombre Total
		Garçons	Filles		
PARCOURS LA FORÊT					**96**
U12	2006 et après	60	18	6	
Benjamins	2004-2005		18	3	
PARCOURS LA MER					**87**
Benjamins	2004-2005	66		6	
Minimes	2002-2003	15	6	3	
	Nombre Total				**183**

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- **Les joueurs Minimes et Benjamins** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.

- **Les joueurs U12** seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre de leur moyenne de stroke play telle que disponible sur Extranet puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.

Une liste de joueurs retenus sera publiée le Mardi 13 Février dans la journée sur le site du golf et de la ligue.
http://www.opengolfclub.com/fr/golfs/fiche/4/Golf-du-Touquet/31/Competitions

Inscriptions

Les engagements sont à envoyer par courrier à l'adresse ci-dessous :

GOLF DU TOUQUET
2170, Avenue du Golf
62520 Le Touquet

Ou par mail : **avant Vendredi 9 Février minuit** letouquet@opengolfclub.com

Il est de la responsabilité du joueur de vérifier son inscription.

GRAND PRIX JEUNES DU TOUQUET 2018

Mercredi 28 Février et jeudi 1 Mars

Le certificat médical est obligatoire ou avoir répondu négativement à l'ensemble des questions du questionnaire de santé disponible sur votre espace licencié (si un certificat médical a été fourni en 2017).
Enregistrement à la FFGolf à la date limite des inscriptions, **soit le Vendredi 9 Février minuit**

Le droit d'inscription est fixé à 40 euros

L'inscription du joueur(se) sera enregistrée uniquement après réception du droit d'inscription.

FORME DE JEU :
Simple Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour /Classement sur l'addition des 2 tours

DISTANCE DE JEU :
Distances indiquées dans le paragraphe 3.6-4 du Vademecum.

DEPARTS :
1er tour : par catégorie, par sexe et par ordre des index croissant
2ème tour : par ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe

CLASSEMENT :
Classement brut exclusivement par sexe et par catégorie
En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, un play-off trou par trou aura lieu.
NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Epreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Déroulement de l'Epreuve

Vendredi 9 février minuit :	Date limite d'inscription
Mardi 13 février :	Liste des joueurs retenus + liste d'attente
Lundi 26 février :	Horaires de départs disponibles
Mardi 27 février :	Parcours de reconnaissance, gratuit
Mercredi 28 février :	1er tour
Jeudi 1 mars :	2ème tour & Remise des Prix

GRAND PRIX JEUNES DU TOUQUET 2018

Mercredi 28 Février et jeudi 1 Mars

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

NOM : .....

PRENOM : ..... **Sexe :** □ M □ F

DATE de NAISSANCE : ..... **Nationalité :** .....

N° de LICENCE : ..... **INDEX** .....

Classement au Mérite Jeune* : .....

Licence OR U16 2018 : □ OUI □ NON

CLUB : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

E-MAIL : .....

TELEPHONE : .....

** à titre indicatif, seul le classement à la date limite d'inscription sera pris en compte*

Une inscription ne pourra être prise en compte que si elle comporte par écrit tous les renseignements demandés dans cette fiche, accompagnée du montant d'inscription.

Règlement joint pour un montant de : ..... €

Par : chèque ou espèces ou carte de crédit

(Visa, Mastercard, American Express, Diners)

N° : _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Expiration : _ _ / _ _

Les trois derniers chiffres au dos de la carte : _ _ _

Crédit Agricole – Arras – IBAN FR76 1670 6050 9208 0599 5000 026 – SWIFT AGRIFRPP867

GRAND PRIX JEUNES DU TOUQUET 2018

Mercredi 28 Février et jeudi 1 Mars

Inscription à retourner avant le Vendredi 9 Février 2018 minuit à l'adresse ci-dessous :

GOLF DU TOUQUET
2170, Avenue du Golf
62520 Le Touquet

RAPPEL : Pour les joueurs licenciés FFGolf, le droit de jeu fédéral doit être réglé également avant le 20 Février en ligne sur votre espace licencié ou auprès de votre club.

Le secrétariat du Golf du Touquet est à votre disposition pour tous renseignements
Tél : 03 21 06 28 00 - Mail : letouquet@opengolfclub.com

GRAND PRIX JEUNES D'AMIENS 2018
GOLF D'AMIENS
Samedi 21 et Dimanche 22 Avril 2018

Règlement de l'Epreuve

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au Grand Prix Jeunes qui aura lieu au golf d'Amiens les 21 et 22 Avril 2018.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires à votre inscription.

Champ des joueurs

Cette compétition fédérale, comptant pour le mérite Jeunes, est réservée à tous les jeunes de moins de 17ans licenciés à une fédération de Golf reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Ils devront également respecter les prescriptions du Vade-mecum 2018 de la FFGolf.

CATEGORIE	Années de naissance	Nombre de participants		Nombre Total	Dont Wild Cards (Ligue HDF)
		Garçons	Filles		
U12	2006 et après	36	18	**54**	
Benjamins	2004-2005	36	12	**48**	
Minimes	2 002-2 003	12	6	**18**	
	Nombre Total	**84**	**36**	**120**	**12**

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.
Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre de leur moyenne de stroke play telle que disponible sur Extranet puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.

Clôture des inscriptions le 7 Avril.

Une liste de joueurs retenus sera publiée le 10 Avril dans la journée sur le site du golf et de la ligue des Hauts de France.

Inscriptions

Les engagements sont à envoyer par courrier à l'adresse ci-dessous :

Golf d'Amiens
Grand Prix JEUNES
Rd 929
80115 QUERRIEU

Il est de la responsabilité du joueur de vérifier son inscription.
Le certificat médical (ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié) est obligatoire ainsi que le droit de jeu fédéral.
(Enregistrement à la FFGolf à la date limite des inscriptions)

GRAND PRIX JEUNES D'AMIENS 2018
GOLF D'AMIENS
Samedi 21 et Dimanche 22 Avril 2018

Le droit d'inscription est fixé à :

- 40 euros pour les joueurs et joueuses (chèque à l'ordre du golf d'Amiens)
- 20 euros pour les jeunes membres du Golf d'Amiens

L'inscription du joueur (se) sera enregistrée uniquement après réception du droit d'inscription.

FORME DE JEU :
Simple Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour /Classement sur l'addition des 2 tours

DISTANCE DE JEU :
Distances indiquées dans le paragraphe 3.6-4 du Vademecum.

DEPARTS :
1ertour : par catégorie, par sexe et par ordre des index croissant
2ème tour : par ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe

CLASSEMENT :
Classement brut exclusivement par sexe et par catégorie
En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, un play-off trou par trou aura lieu.
NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Epreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Déroulement de l'Epreuve

Samedi 7 Avril :	Date limite d'inscription
Mardi 10 Avril :	Liste des joueurs retenus + liste d'attente
Jeudi 19 Avril :	Horaires de départs disponibles
Vendredi 20 Avril :	Parcours de reconnaissance gratuit (réservation à l'accueil)
Samedi 21 Avril :	1er tour
Dimanche 22 Avril :	2ème tour & Remise des Prix

DIVERS :

Des hôtels pourront vous être conseillés au secrétariat du club

GRAND PRIX JEUNES D'AMIENS 2018
GOLF D'AMIENS
Samedi 21 et Dimanche 22 Avril 2018

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

NOM : .....

PRENOM : ..... **Sexe :** □ M □ F

DATE de NAISSANCE : ..... **Nationalité :** .....

N° de LICENCE : ..... **INDEX** .....

Classement au Mérite Jeune* : .....

CLUB : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

E-MAIL : .....

TELEPHONE : .....

Une inscription ne pourra être prise en compte que si elle comporte par écrit tous les renseignements demandés dans cette fiche accompagnée du montant d'inscription.

Inscription à retourner avant le à l'adresse ci-dessous :

Golf d'Amiens
Grand Prix JEUNES
Rd 929
80115 QUERRIEU

RAPPEL : Pour les joueurs(ses) licencié(e)s FFGolf, Le droit de jeu fédéral doit être réglé également avant l'inscription à la compétition en ligne sur le site de la FFGolf ou auprès de votre club.

Le secrétariat d'Amiens est à votre disposition pour tous renseignements utiles
Tél : 03 22 93 04 26 - Mail : direction@golfamiens.fr

** à titre indicatif, seul le classement à la date limite d'inscription sera pris en compte*

ffgolf HAUTS DE FRANCE

GRAND PRIX JEUNES D'HARDELOT 2018
GOLF D'HARDELOT Les Dunes
Samedi 25 et Dimanche 26 Août 2018

Règlement de l'Epreuve

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au Grand Prix Jeunes qui aura lieu au Golf d'Hardelot les 25 et 26 Août 2018.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires à votre inscription.

CHAMP DES JOUEURS

Cette compétition fédérale, comptant pour le mérite Jeunes, est réservée à tous les jeunes de moins de 17ans licenciés à une fédération de Golf reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Ils devront également respecter les prescriptions du Vade-mecum 2018 de la FFGolf.

CATEGORIE	Années de naissance	Nombre de participants		Nombre Total	Dont Wild Cards (Ligue HDF)
		Garçons	Filles		
U12	2006 et après	45	15	**60**	10
Benjamins	2004-2005	36	9	**45**	2
Minimes	2002-2003	12	6	**18**	2
	Nombre Total	**93**	**30**	**123**	**14**

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.
Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre de leur moyenne de stroke play telle que disponible sur Extranet puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles indiqué dans le tableau précédent.

Clôture des inscriptions le 13 Août

Une liste de joueurs retenus sera publiée le 16 Août dans la journée sur le site du golf et de la ligue des Hauts de France.

INSCRIPTIONS

Les engagements sont à envoyer par courrier à l'adresse ci-dessous :

Golf d'Hardelot
3 avenue du golf
62152 HARDELOT

Il est de la responsabilité du joueur de vérifier son inscription.
Le certificat médical (ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié) est obligatoire ainsi que le droit de jeu fédéral.
(Enregistrement à la FFGolf à la date limite des inscriptions)

GRAND PRIX JEUNES D'HARDELOT 2018
GOLF D'HARDELOT Les Dunes
Samedi 25 et Dimanche 26 Août 2018

Le droit d'inscription est fixé à :

- 40 euros pour les joueurs et joueuses (chèque à l'ordre du golf d'Hardelot)

L'inscription du joueur (se) sera enregistrée uniquement après réception du droit d'inscription.

FORME DE JEU :

Simple Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour /Classement sur l'addition des 2 tours

DISTANCE DE JEU :

Distances indiquées dans le paragraphe 3.6-4 du Vademecum.

DEPARTS :

1er tour : par catégorie, par sexe et par ordre des index croissant
2ème tour : par ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe

CLASSEMENT :

Classement brut exclusivement par sexe et par catégorie
En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, un play-off trou par trou aura lieu.
NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Epreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Déroulement de l'Epreuve

Lundi 13 Août :	Date limite d'inscription
Jeudi 16 Août :	Liste des joueurs retenus + liste d'attente
Jeudi 23 Août :	Horaires de départs disponibles
Vendredi 24 Août :	Parcours de reconnaissance gratuit (réservation à l'accueil)
Samedi 25 Août :	1er tour
Dimanche 26 Août :	2ème tour & Remise des Prix

DIVERS :

Des hôtels pourront vous être conseillés au secrétariat du club : +33(0)3 21 83 73 10

GRAND PRIX JEUNES DE LIGUE HAUTS DE FRANCE 2018
UGolf Exclusiv' Golf Apremont
Mardi 30 et Mercredi 31 Octobre 2018

Règlement de l'Epreuve

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au Grand Prix Jeunes qui aura lieu au Golf d'Apremont les 30 et 31 Octobre 2018.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires à votre inscription.

CHAMP DES JOUEURS

Cette compétition fédérale, comptant pour le mérite Jeunes, est réservée à tous les jeunes de moins de 17 ans licenciés à une Fédération de Golf reconnue, répondant aux exigences des règles du Statut Amateur. Ils devront également respecter les prescriptions du Vade-mecum 2018 de la FFGolf.

CATEGORIE	Années de naissance	Nombre de participants		Nombre Total	Dont Wild Cards (Ligue HDF)	Minimas	
		Garçons	Filles			Garçons	Filles
U12	2006 et après	33	15	**48**	6	15	6
Benjamins	2004-2005	24	9	**33**	2	15	6
Minimes	2002-2003	12	3	**15**	2	6	3
Nombre Total		**69**	**27**	**96**	**10**	**36**	**15**

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

- Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

- Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Clôture des inscriptions le 16 Octobre

Une liste de joueurs retenus sera publiée le 19 Octobre dans la journée sur le site du Golf et de la Ligue des Hauts de France.

INSCRIPTIONS

Les engagements sont à envoyer par courrier à l'adresse ci-dessous :

UGOLF Apremont
D606E
60300 Apremont

Il est de la responsabilité du joueur de vérifier son inscription.

GRAND PRIX JEUNES DE LIGUE HAUTS DE FRANCE 2018
UGolf Exclusiv' Golf Apremont
Mardi 30 et Mercredi 31 Octobre 2018

Le certificat médical (ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié) est obligatoire ainsi que le droit de jeu fédéral.
(Enregistrement à la FFGolf à la date limite des inscriptions)

Le droit d'inscription est fixé à :

- 40 euros pour les joueurs et joueuses (chèque à l'ordre du Golf d'Apremont)

L'inscription du joueur (se) sera enregistrée uniquement après réception du droit d'inscription.

FORME DE JEU :

Simple Stroke Play / 36 trous / 18 trous par jour / Classement sur l'addition des 2 tours

DISTANCE DE JEU :

Distances indiquées dans le paragraphe 3.6-4 du Vademecum.

DEPARTS :

1er tour : par catégorie, par sexe et par ordre des index croissant
2ème tour : par ordre inverse des résultats par catégorie et par sexe

CLASSEMENT :

Classement brut exclusivement par sexe et par catégorie
En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, un play-off trou par trou aura lieu.
NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif, à moins que le Comité de l'Epreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

Déroulement de l'Epreuve

Mardi 16 Octobre :	Date limite d'inscription
Vendredi 19 Octobre :	Liste des joueurs retenus + liste d'attente
Dimanche 28 Octobre :	Horaires de départs disponibles
Lundi 29 Octobre :	Parcours de reconnaissance gratuit (réservation à l'accueil)
Mardi 30 Octobre :	1er tour
Mercredi 31 Octobre :	2ème tour & Remise des Prix

DIVERS :

Des hôtels pourront vous être conseillés au secrétariat du club : +33(0)3 44 25 61 11

QUALIFICATIONS INTERDEPARTEMENTALES SUD POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES
LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve fédérale des Championnats de France des Jeunes qui se déroulera du 25 juillet au 1er Août 2018 au Golf de Omaha Beach (Bayeux 14)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs de moins de 17 ans de la ligue de golf des Hauts de France (licenciés membres AS d'un club de la ligue) étant qualifiés grâce aux qualifications départementales de l'Aisne, de la Somme et de l'Oise ou W card.

U12 : né(e)s en 2006 et après
U14 : né(e)s en 2004 et 2005
U16 : né(e)s en 2002 et 2003 ayant un index inférieur à 18.4 pour les filles et 15.4 pour les garçons

Distances de jeu préconisées :
Cf recommandations Vademecum § 3.6-4

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Minimes			Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	115	100	1	110	90	1	95	80
2	140	115	2	130	110	2	115	100
1	160	135	1	150	125	1	130	115
2	290	245	2	270	225	2	235	205
3	340	290	3	320	270	3	285	250
4	370	310	4	340	290	4	305	265
1	390	330	1	360	305	1	320	280
2	435	370	2	410	340	2	360	310
2	525	450	2	490	410	2	435	380
18	**5945**	**5035**	**18**	**5540**	**4660**	**18**	**4910**	**4275**

Ces qualifications interdépartementales sont qualificatives pour les phases régionales qui se dérouleront le 16 et 17 Juin 2018 au golf d'Arras.

Les quotas de places attribués par catégorie pour les phases régionales sont :

U12 : Filles : et **Garçons :**
Benjamin(e)s U14: Filles : et **Garçons :**
Minimes : Filles U16: et **Garçons :**

Les quotas seront connus qu'à la clôture des inscriptions.

Rappel : tous les jeunes présents au Ranking jeunes ne doivent pas participer à cette épreuve

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur » :
Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : Pendant les 2 tours de ces qualifications, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :
L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

2 tours de qualification : 18 trous par tour stroke play. L'addition des 2 tours sert de qualification pour les phases régionales avec les quotas cités ci dessus.

En cas d'égalité pour les dernières places qualificatives un play off sera organisé par le comité de l'épreuve

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet
http://xnet.ffgolf.org **au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve soit le dimanche 13 mai 2018 minuit**

QUALIFICATIONS INTERDEPARTEMENTALES NORD POUR LE CHAMPIONNAT DE FRANCE DES JEUNES
LIGUE DE GOLF DES HAUTS DE FRANCE 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

Ce règlement est basé sur le règlement de l'épreuve fédérale des Championnats de France des Jeunes qui se déroulera du 25 juillet au 1er Août 2018 au Golf de Omaha Beach (Bayeux 14)

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux joueurs de moins de 17 ans de la ligue de golf des Hauts de France (licenciés membres AS d'un club de la ligue) étant qualifiés grâce aux qualifications départementales du Pas de Calais, du Nord ou W card.

U12 : né(e)s en 2006 et après
U14 : né(e)s en 2004 et 2005
U16 : né(e)s en 2002 et 2003 ayant un index inférieur à 18.4 pour les filles et 13.4 pour les garçons

Distances de jeu préconisées :
Cf recommandations Vademecum § 3.6-4

Les organisateurs sont invités à tenir compte des conditions météorologiques, et en particulier des conditions de "roule", pour adapter les longueurs de terrain aux catégories d'âge. « Distances préconisées pour toutes les épreuves en simple comptant pour le Mérite Jeunes (Grands Prix Jeunes et pour les phases de qualification au Championnat de France des Jeunes, les étapes inter régionales, régionales, voire inter départementales avec un maximum de deux par ligue) »

Minimes			Benjamins			U12		
Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F	Nbre Trous	G	F
1	115	100	1	110	90	1	95	80
2	140	115	2	130	110	2	115	100
1	160	135	1	150	125	1	130	115
2	290	245	2	270	225	2	235	205
3	340	290	3	320	270	3	285	250
4	370	310	4	340	290	4	305	265
1	390	330	1	360	305	1	320	280
2	435	370	2	410	340	2	360	310
2	525	450	2	490	410	2	435	380
18	**5945**	**5035**	**18**	**5540**	**4660**	**18**	**4910**	**4275**

Ces qualifications interdépartementales sont qualificatives pour les phases régionales qui se dérouleront le 16 et 17 Juin 2018 au golf d'Arras.

Les quotas de places attribués par catégorie pour les phases régionales sont :

U12 : Filles : et **Garçons :**
Benjamin(e)s U14: Filles : et **Garçons :**
Minimes : Filles U16: et **Garçons :**

Les quotas seront connus qu'à la clôture des inscriptions.

Rappel : tous les jeunes présents au Ranking jeunes ne doivent pas participer à cette épreuve

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

Epreuve « non fumeur » :
Pendant un tour de toute compétition de jeunes, individuelle ou par équipes, il est interdit aux joueurs de fumer. Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect.

Cadets : Pendant les 2 tours de ces qualifications, les cadets ne sont pas autorisés.

Chariot Electrique :
L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.

Accompagnateurs :

Pendant les deux tours de qualification, les parents et les entraîneurs devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.
Toute infraction constatée entraînera, après avertissement la disqualification du joueur concerné.

FORME DE JEU

2 tours de qualification : 18 trous par tour stroke play. L'addition des 2 tours sert de qualification pour les phases régionales avec les quotas cités ci dessus.

En cas d'égalité pour les dernières places qualificatives un play off sera organisé par le comité de l'épreuve

ENGAGEMENT ET INSCRIPTION

Pas de droit d'engagement.

Les clubs devront impérativement inscrire leurs joueurs sur Extranet
http://xnet.ffgolf.org **au plus tard 7 jours avant le début de l'épreuve soit le dimanche 20 mai 2018minuit**

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PROMOTION U16 GARÇONS
PHASE INTERREGIONALE

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE
Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par Club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales U16 garçons.

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

Moins de 15 ans : nés en 2004 ou après et **Minimes** : 15 et 16 ans, nés en 2002 et 2003.

Epreuve non-fumeur : voir § 1.2-2 (I-9-3)

FORME DE JEU

Pour chaque tour, un joueur né en 2004 ou après doit **obligatoirement** faire partie de l'équipe.

Distance de jeu préconisée :
voir recommandations § 3.6-4
Une seule marque de départ (repère 3) sera utilisée pour l'ensemble des participants quel que soit leur âge et leur index.

Forme de jeu préconisée :
Le nombre d'équipes sera limité en fonction de la période (cf. cahier des charges des Grands Prix) et elles seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

Epreuve sur 2 jours :
5 joueurs / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour
Les 4 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Selon la Ligue ou l'Inter région, les meilleures équipes selon l'ordre du classement final monteront en division nationale.

Chaque Inter région est libre de mettre en place une forme de jeu différente pour cette épreuve et de limiter le nombre d'équipes participantes.
Cependant, le nombre de joueurs par équipe doit rester identique à celui de la division, aussi bien en stroke play qu'en match play.

ENGAGEMENT

Inscription du Club sur Extranet (http://xnet.ffgolf.org) au plus tard 1 mois avant le premier jour de l'épreuve.
Inscription des joueurs sur Extranet (http://xnet.ffgolf.org) au plus tard 7 jours pleins avant le premier jour de l'épreuve.
Forfait : Voir § II-2/ FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la ffgolf aux Clubs montant en 3ème division.

CHAMPIONNAT DE France JEUNES

Du Mercredi 25 au Mercredi 31 Juillet 2018
Au Golf de Bordeaux Lac

Règlement :
VADEMECUM FFG

INTERLIGUES U12

Du Mercredi 24 au Samedi 27 Octobre 2018
Au Golf de Montpellier Massane

Règlement :
VADEMECUM FFG

DAMES 2018

CALENDRIER SPORTIF DAMES 2018

DATES	EPREUVES	LIEUX	OBSERVATIONS
Jeudi 18 Janvier	Challenge Hiver Dames	Poule Beffroy : Brigode Poule Opale : Wimereux Poule Cathédrale : Forêt de Chantilly	Epreuve Ligue
Jeudi 8 Février	Challenge Hiver Dames	Poule Beffroy : Bondues Poule Opale : Belle Dune Poule Cathédrale : Lys Chantilly	Epreuve Ligue
Samedi 17 Mars	Finale Coupe HDF Dames		Epreuve Ligue
Jeudi 22 Mars	Challenge Hiver Dames	Poule Beffroy : Mormal Poule Opale : Arras Poule Cathédrale : Amiens	Epreuve Ligue
Jeudi 29 Mars	Qualifications Challenge de printemps Dames	Nord : Wimereux Sud : Forêt de Chantilly	Epreuve Ligue
Jeudi 12 Avril	Finale Challenge de printemps Dames	Thumeries	Epreuve Ligue
Du Vendredi 4 au Mardi 8 Mai	1er Division Dames (Bondues-Chantilly)	Hossegor	Epreuve Fédérale
Du Samedi 5 au Mardi 8 Mai	2ème Division Dames Poule B (Le Sart-Lys Chantilly)	Le Sart	Epreuve Fédérale
Du Samedi 5 au Mardi 8 Mai	3ème Division Dames Poule A (Brigode-Hardelot-Le Touquet-Mérignies)	Le Vaudreuil	Epreuve Fédérale

Du Samedi 5 au Mardi 8 Mai	3ème Division Dames Poule B (Ailette-Amiens-Arras-Lille Métropole)	Villarceaux	Epreuve Fédérale
Samedi 5 et Dimanche 6 Mai	Promotion Dames	Caen	Epreuve Interrégionale
Jeudi 17 Mai	Finale Coupe HDF Séniores		Epreuve Ligue
23 et 24 Mai	Finale Challenge Hiver Dames	Dieppe	Epreuve Ligue
Du Jeudi 14 au Dimanche 17 Juin	1er Division Mid-Amateur (Bondues)	Les Aisses	Epreuve Fédérale
Du Vendredi 15 au Dimanche 17 Juin	2ème Division Mid-Amateur Poule A (Le Touquet-Hardelot)	Viré la Dathée	Epreuve Fédérale
Du Vendredi 15 au Dimanche 17 Juin	2ème Division Mid-Amateur Poule B (Amiens-Chantilly-Lys Chantilly)	Ozoir	Epreuve Fédérale
Du Vendredi 15 au Dimanche 17 Juin	3ème Division Mid-Amateur A (Ailette-Le Sart-Mérignies)	Avrillé	Epreuve Fédérale
Du Vendredi 15 au Dimanche 17 Juin	3ème Division Mid-Amateur B (Apremont-Brigode-Dunkerque)	Bouleaux	Epreuve Fédérale
Samedi 16 et Dimanche 17 Juin	Promotion Mid Amateur	Forêt de Chantilly	Epreuve Interrégionale
Du Mercredi 3 au Dimanche 7 Octobre	1er Division Séniors Dames (Chantilly-Le Touquet)	La Baule	Epreuve Fédérale
Du Jeudi 4 au Dimanche 7 Octobre	2ème Division Séniors Poule A (Bondues-Hardelot)	Besançon	Epreuve Fédérale
Du Jeudi 4 au Dimanche 7 Octobre	3ème Division Séniors Poule B (Ailette-Brigode-Le Sart-Lys Chantilly-Mérignies-Wimereux)	Reims	Epreuve Fédérale
Samedi 6 et Dimanche 7 Octobre	Promotion Séniors Dames	Mormal	Epreuve Interrégionale

Calendrier Dames Coupe des HAUTS DE FRANCE 2018-2019

1ère Division : 11 clubs soit une poule NORD avec 6 clubs et une poule SUD avec 5 clubs

Poule 1ère NORD
- Arras
- Belle Dune
- Bondues
- Lille Métropole
- Le Sart
- Wimereux

Poule 1ère SUD
- Ailette
- Amiens
- Château de Raray
- Forêt de Chantilly
- Mormal

	POULE 1ere NORD				POULE 1ere SUD		
	Le club en première ligne et surligné reçoit						
10 NOV 2018	**Lille Metropole** Belle Dune	**Arras** Wimereux	**Bondues** Le Sart		**Amiens** Château de Raray	**Mormal** Foret de Chantilly	**AILETTE** Ne joue pas
24 NOV 2018	**Lille Metropole** Bondues	**Le Sart** Arras	**Belle Dune** Wimereux		**Amiens** Ailette	**Château de Raray** Mormal	**Foret de Chantilly** Ne joue pas
8 DEC 2018	**Wimereux** Lille Metropole	**Belle Dune** Le Sart	**Arras** Bondues		**Foret Chantilly** Amiens	**Ailette** Château de Raray	**Mormal** Ne joue pas
12 JANV 2019	**Lille Metropole** Arras	**Bondues** Belle Dune	**Wimereux** Le Sart		**Mormal** Amiens	**Foret de Chantilly** Ailette	**Château de Raray** Ne joue pas
02 FEV 2019	**Le Sart** Lille Metropole	**Arras** Belle Dune	**Bondues** Wimereux		**Château de Raray** Foret de Chantilly	**Ailette** Mormal	**Amiens** Ne joue pas

2eme Division : 12 clubs soit deux poules de 6 clubs

Poule 2eme NORD
- Brigode
- Dunkerque
- Inésis
- Hardelot
- Salouel
- Valenciennes

Poule 2eme SUD
- Apremont
- Chantilly
- Château d'Humières
- Lys Chantilly
- St Quentin
- Templiers

10 NOV 2018	**Brigode** Valenciennes	**Hardelot** Dunkerque	**Inésis** Salouel		**Apremont** Château D'Humières	**Chantilly** Lys Chantilly	**St Quentin** Templiers
24 NOV 2018	**Brigode** Inésis	**Salouel** Hardelot	**Valenciennes** Dunkerque		**Apremont** St Quentin	**Templiers** Chantilly	**Château D'Humières** Lys Chantilly
8 DEC 2018	**Dunkerque** Brigode	**Valenciennes** Salouel	**Hardelot** Inésis		**Lys Chantilly** Apremont	**Château D'Humières** Templiers	**Chantilly** St Quentin
12 JANV 2019	**Brigode** Hardelot	**Inésis** Valenciennes	**Dunkerque** Salouel		**Apremont** Chantilly	**St Quentin** Château D'Humières	**Lys Chantilly** Templiers
02 FEV 2019	**Salouel** Brigode	**Hardelot** Valenciennes	**Inésis** Dunkerque		**Templiers** Apremont	**Chantilly** Château D'Humières	**St Quentin** Lys Chantilly

Le club en première ligne et surligné reçoit

La date du 3 mars prévue dans le règlement pourra servir de date de report en cas d'impossibilité sur une des dates ci-dessus.
Finale entre les premiers de chaque poule le 16 mars 2019

REGLEMENTS PARTICULIERS DES EPREUVES DAMES

REGLEMENT
CHALLENGE D'HIVER DES HAUTS DE FRANCE
2017-2018

1. EPREUVE

Formule de jeu : Stableford individuelle
No-counting : aucune rencontre, Y COMPRIS LA FINALE, ne sera prise en compte pour la gestion de l'index.

Deux séries :

- **1ère série : index inférieur à 18,4**
- **2ème série : index 18,5 à 36,0**

Nous ne prendrons pas de joueuses dont l'index officiel est supérieur à 36,0.
Index pris en compte au 28 octobre 2017.

Départ :

- **1ère série : boules bleues**
- **2ème série : boules rouges**

Trois poules :

- **Poule OPALE** (ancienne poule mer)
- **Poule BEFFROI** (ancienne poule terre)
- **Poule CATHEDRALE** (poule picarde)

Chaque joueuse choisit son appartenance à l'une des trois poules et reste dans la même poule tout au long du challenge.

Cinq Tours : 1 par mois de novembre à mars,
aucune obligation de participer à toutes les épreuves
Finale en mai

2. MODALITES DE L'EPREUVE ET ENGAGEMENT

- **Etre membre et licenciée d'un club de la Ligue des Hauts de France**

- **Droit d'inscription annuel : 20€/joueuse**

Par l'intermédiaire de sa responsable Dame, chaque Club adressera à la Ligue des Hauts de France (envoyer copie des inscriptions à Véronique Béghin) :
un règlement global (1 seul chèque ou virement)
et la liste des joueuses engagées, précisant les nom et prénom, index, n° de licence et la Poule choisie

Clôture des inscriptions le 28 octobre 2017 minuit.
Les inscriptions non-accompagnées d'un règlement ne seront pas pris en compte.

- **Green-fee** entre 25€ et 36€, si green d'hiver GF réduit
  Les greens d'hiver ne sont pas un motif de report.

3. INSCRIPTIONS AUX COMPETITIONS

Une feuille d'inscription sera envoyée aux capitaines et au club un mois avant chaque Tour.
Elle sera affichée dans vos clubs.
Deux tranches horaires sont proposées aux joueuses :

- 9H00 - 10H30

- 10H30 - 12H00

Les inscriptions sont à envoyer au Club receveur au plus tard le lundi 12H00 précédant la compétition.

En cas de désistement, il est rappelé aux joueuses d'en avertir au plus vite le secrétariat du golf concerné.
* ***évitez, s'il vous plait, de vous scratchez au dernier moment pour raisons climatiques!***
* ***attention à vos licence et certificat médical en début d'année*** (s'ils ne sont pas renouvelés, le club receveur ne peut pas sortir correctement les cartes des joueuses…)

4. RESULTATS

Merci aux clubs receveurs d'envoyer les résultats à la Ligue et à Véronique Béghin.

Ils seront publiés sur le site de la Ligue des Hauts de France à l'issue de chaque tour.

Chaque joueuse engagée vérifiera que son score a bien été enregistré.
En cas de problème, elle devra contacter Véronique Béghin.

5. FINALE

- **Pour participer à la finale, il faut avoir joué au moins une rencontre**

- **La finale se disputera sur deux jours en mai :** mercredi et jeudi, avec un dîner le mercredi soir

Il n'est pas obligatoire de participer aux deux jours de compétitions.
Les dates et lieu vous seront communiqués ultérieurement.

Formule de jeu à définir selon le nombre de participantes.

Seul, le simple du jeudi sera récompensé :
- 1 prix BRUT par série
- 1 classement net par série ***(pas de cumul, le Brut prime le Net)***

6. REMISE DES PRIX DU CHALLENGE D'HIVER

Elle se déroulera lors de la finale, au cours du dîner du mercredi soir (en cas d'absence, le prix sera remis à la joueuse suivante)

Il y aura un Classement Général par Poule et par Série :

- La somme des 3 meilleures cartes de chaque joueuse sera retenue pour ce classement (en cas d'annulation d'un ou plusieurs tours => classement sur les deux meilleures cartes)

- Seront récompensées par Poule et par Série :

- 3 Prix BRUT
+
- Prix NET (selon le classement des joueuses ayant rendu 3 cartes)
Pas de cumul, le brut prime le net

En cas d'égalité, **départage selon le nombre de tours joués** (la joueuse qui a rendu le plus de cartes passe devant).

7. TABLEAU DES RENCONTRE 2017/2018

DATES	POULE BEFFROI	POULE OPALE	POULE CATHEDRALE	REPORT
16/11/17	LE SART	HARDELOT	RARAY	23/11/17
07/12/17	THUMERIES	LE TOUQUET	SAINT QUENTIN	21/12/17
18/01/18	BRIGODE	WIMEREUX	GARDEN FORET CHANTILLY	01/02/18
08/02/18	BONDUES	BELLE DUNE	LYS CHANTILLY	22/02/18
22/03/18	MORMAL	ARRAS	AMIENS	05/04/18

8. COMITE DE L'EPREUVE

Maguy Maslard - Clotilde Lefèvre - Fabienne Alléard - Véronique Béghin et Edith Marchand (arbitre)

Responsable et suivi du Challenge : Véronique Béghin
mail : verobgn.ha@gmail.com
tél : 06 31 35 55 61

Ligue de Golf des Hauts de France : 5 rue Jean Jaurès 59650 Villeneuve d'Ascq
mail : golfhautsdefrance@gmail.com
tél : 03 20 98 96 58

COUPE DES HAUTS DE FRANCE DAMES 2018-2019

CAHIER DES CHARGES ET REGLEMENT ADMINISTRATIF

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

La coupe des Hauts de France dames est réservée aux Associations sportives (affiliées avec terrain répondant aux critères d'étalonnage et à jour de leur redevance fédérale) des Hauts de France ayant acquitté leurs droits d'inscription auprès de la ligue des Hauts de France, organisatrice de l'épreuve.
Chaque club peut engager une équipe de 6 joueuses sans critère d'âge et une seule.
La composition de l'équipe peut être différente à chaque rencontre.
Possibilité de jumelage à voir avec le comité de l'épreuve.

2. ENGAGEMENT DES EQUIPES

L'engagement pour l'Epreuve entraîne une adhésion sans réserve des équipes et des Clubs au présent règlement. L'engagement d'une équipe doit parvenir au secrétariat de la Ligue des Hauts de France avant le

15 juillet 2018 accompagné du droit d'inscription.

Le droit d'inscription est de 100€ par équipe.

3. RESPONSABILITE DES CLUBS

3.1 MISE À DISPOSITION DES TERRAINS DES RENCONTRES.

Les matchs ne se déroulant pas en terrain neutre (sauf pour la finale), le fait pour un Club d'engager une équipe comporte l'obligation de mettre son terrain à disposition pour accueillir une ou plusieurs rencontres et la finale dans les conditions prévues au paragraphe concerné.

3.2 JOURNEES D'ENTRAINEMENT

Il n'y a pas de journée d'entraînement. Toutefois les clubs sont libres de se concerter pour des échanges de journées d'entraînement

3.3 ORGANISATION DE LA RENCONTRE

Il est de la responsabilité du club qui reçoit une rencontre d'assurer l'organisation de la rencontre dans les conditions de confort minimum avec les recommandations suivantes :

- Ouverture au moins 1heure avant le premier départ de la rencontre: secrétariat, practice, vestiaires, bar. règles locales, cartes du parcours
- Membre de la Commission Sportive pour s'assurer du bon déroulement de la rencontre.

3.4. DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

Les capitaines d'équipe veilleront ENSEMBLE au déroulement de l'épreuve dans des conditions conformes à un esprit de fair-play et de convivialité en veillant à éviter ou faire cesser, si c'est le cas, toute pratique non conforme aux Règles de Golf (usage de voiturettes, de téléphones portables) ou tout comportement indésirable (écouteurs sur les oreilles, casquettes à l'envers sur le parcours, port de casquette dans les locaux etc…) et ce par toute personne concernée par la rencontre.

Une demi-heure avant le premier départ les représentants du Club d'accueil s'assureront que les Capitaines ont bien remis la Fiche de composition de l'Equipe.
Lors des rencontres de match-play, au plus tard 15 minutes avant l'heure du premier simple, ils devront avoir reçu de la part des Capitaines la liste et l'ordre de jeu des simples.

A la fin de la rencontre, le club qui reçoit veillera à ce que la feuille de match ait été complétée, signée et qu'elle soit envoyée par mail à M. Maslard et en copie à la Ligue avec les feuilles de composition des équipes. Ces documents devront être transmis le soir même ou le lendemain matin.

4. TABLEAUX DES RENCONTRES

4.1 Principes

Les tableaux et les terrains des rencontres en match-play seront constitués selon le principe suivant : 2 poules de 7 clubs maximum avec tirage au sort complet dans chaque poule.

Les divisions sont issues des résultats de l'année passée. Toute nouvelle équipe qui s'inscrirait intégrera automatiquement la 2ème division.

La présence d'un nombre impair de clubs par poule permettrait l'égalité des rencontres à l'extérieur et à domicile.

Un nombre pair de clubs (ex pour 6 clubs dans la poule) reviendrait à tirer au sort un club supplémentaire pour avoir respectivement 3 clubs recevant 3 fois et se déplaçant 2 fois. Les 3 autres clubs recevraient 2 fois et se déplaceraient 3 fois. Il en serait ainsi de suite chaque fois que le nombre de clubs redeviendrait pair.

Pour 7 clubs dans la poule chaque club reçoit 3 rencontres maximum.

4.2 Constitution du tableau des rencontres :

Chaque club se voit attribuer une lettre de l'alphabet : par tirage au sort

Pour une poule avec 7 clubs il y aura 6 rencontres par club avec 7 jours de rencontre, et une égalité de match extérieur/domicile soit 3 et 3.

Suivant ce tableau

Jour 1 :	A vs B chez A	C vs D chez C	E vs F chez E
Jour 2 :	B vs C chez B	D vs E chez D	G vs A chez G
Jour 3 :	A vs C chez A	F vs B chez F	E vs G chez E
Jour 4 :	B vs D chez B	G vs C chez G	F vs A chez F
Jour 5 :	A vs D chez A	B vs E chez B	F vs G chez F
Jour 6 :	C vs F chez C	D vs G chez D	E vs A chez E
Jour 7 :	D vs F chez D	C vs E chez C	G vs B chez G

Pour une poule avec 6 clubs, les tours se dérouleront, dès lors, comme suit avec soit 3 à domicile et 2 extérieurs ou l'inverse

1 er tour	: A vs D chez A	B vs E chez B	C vs F chez C
2° tour	: A vs C chez A	F vs B chez F	D vs E chez D
3° tour	: E vs A chez E	D vs F chez D	B vs C chez B
4° tour	: A vs B chez A	C vs D chez C	E vs F chez E
5° tour : F vs A chez F		B vs D chez B	C vs E chez C

5. CALENDRIER

Pour le calendrier des rencontres se reporter aux tableaux qui seront finalisés après le tirage au sort.

Calendrier prévisionnel :

10 et 24 novembre et 8 décembre 2018

12 janvier et 2 février 2019 plus le 2 mars pour report éventuel.

6. RESPONSABILITE DES CAPITAINES

Une joueuse doit être membre licenciée dans l'année en cours de l'association sportive du Club qu'elle représente, et **doit être à jour pour son certificat médical d'aptitude à la pratique du golf. Le capitaine veillera à s'assurer que toutes les joueuses le possèdent sous peine de voir l'équipe disqualifiée quel que soit le moment de l'épreuve où ce manquement est découvert. (Rappel : la licence 2018 est valable jusqu'au 31 mars 2019).**

7. ORGANISATION DES RENCONTRES

7.1 MARQUES DE DEPART

Les départs se feront des marques Bleues dont les emplacements sont à la discrétion du club qui reçoit.

7.2 FORMULE DE JEU

Les équipes se rencontrent en Match Play Scratch.

6 joueuses suivant la formule de **4 simples et 1 foursome.**

La somme des index des joueuses doit être :

≥ 75 pour la division 1 (moyenne 12,5) et ≥ 87 pour la division 2 (moyenne 14,5).

L'index pris en compte pour chaque joueuse est **son index Club au 01/09/2018 à minuit.**

L'index maximum admis est de 24,4.

Tout index supérieur à 24,4 est compté pour 24,4, chaque équipe pouvant avoir plusieurs joueuses > à 24,4.

7.3 HEURES DES RENCONTRES

L'heure de début des matchs est préconisée entre 10 et11h mais laisse aux capitaines la possibilité de fixer l'horaire qui convient le mieux pour tenir compte aussi des temps de déplacements.

7.4 ORDRE DE JEU

Au départ du trou N°1 l'équipe visiteuse aura l'honneur.

7.5 ORDRE DES JOUEUSES

Pour l'ordre de jeu, le capitaine prendra en considération l'index arrondi des joueuses (exemple : un index de 11,4 sera arrondi à 11 et un index de 11,5 arrondi à 12)

a) Pour les simples, les capitaines devront faire jouer les joueuses dans l'ordre croissant des **index arrondis**.

b) En cas d'égalité d'index arrondi entre plusieurs joueuses, le Capitaine a le choix de l'ordre de jeu.

7.6 ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque match gagné rapportera 1 point.

7.7 FORFAITS

Lorsqu'une joueuse est forfait ou absente, le match est perdu. Il n'y aura pas de remontée des joueuses. L'équipe adverse marque un point et 2UP.
Lorsqu'une équipe est forfait elle perd la rencontre. L'équipe adverse gagne la rencontre avec **5** points de match et **5 UP.**
Lorsque deux joueuses (une de chaque équipe) sont absentes ou forfaits, les deux équipes ne marquent aucun point. .

7.8 DEPARTAGE

Une partie ne peut être partagée : si les joueuses sont à égalité au 18ème trou, elles partent en play-off jusqu'à désignation d'un vainqueur, même si le résultat de la rencontre est acquis.

Le club receveur décidera des trous de play-off.

En cas de partage de la rencontre par suite de forfait(s), les joueuses N°1 en simple de chaque équipe devront jouer immédiatement autant de trous que nécessaire pour que l'une d'elle gagne un trou et détermine ainsi l'équipe victorieuse.

7.9 RESPECT DU CALENDRIER

Le calendrier des match-plays sera mis en ligne sur le site de la Ligue. I**l prévoit que les dames jouent le samedi**. Dans un souci de convivialité, une rencontre peut se dérouler d'un commun accord entre les capitaines avant la date. **Le fait qu'un parcours soit impraticable, c'est à dire fermé au public, ou que les déplacements des équipes soient désignés dangereux pour les personnes (alertes rouges ou oranges) en raison des intempéries, conformément au vadémécum 2018, constituent les seules raisons admises de report d'une rencontre** et devra faire l'objet d'une information immédiate auprès de la Ligue. Il conviendra dès lors au club qui reçoit de proposer la première date disponible pour son terrain. **Aucune convenance personnelle des équipes ou des capitaines (absence de joueuses, vacances…) ne peut faire l'objet d'un report de rencontre.**

Si une rencontre n'a pu se dérouler à la date limite ou à celle proposée par un club qui reçoit en cas de report pour intempérie, **les deux clubs se verront perdre la rencontre. Soit rencontre=0 avec 0 matchs et 0 UP.**

8. QUALIFICATION POUR LA FINALE ET RELEGATION EN DIVISION 2

8.1 QUALIFICATION POUR LA FINALE

Pour la 1ère division, le club ayant gagné le plus de rencontres dans sa poule sera qualifié pour la finale sur terrain neutre désigné par la Ligue et jouera pour le titre.

En division 2, le club ayant gagné le plus de rencontres dans sa poule montera en division 1 et disputera une petite finale en même temps que la finale de division 1.

8.2 RELEGATION

Le club de chaque poule de 1ere division ayant gagné le moins de rencontres dans sa poule descend en division 2.

8.3 DEPARTAGE

Au terme des rencontres de division, il se peut que deux clubs ou plus se trouvent à égalité de rencontres gagnées.

En cas d'égalité entre clubs, c'est le club ayant cumulé le plus de matchs gagnés dans l'ensemble des rencontres, qui devance les autres. Si l'égalité subsiste, le départage se fera sur le nombre de UP.

9. REGLES LOCALES OU PARTICULIERES

En tout état de cause, ce sont les Règles de Golf 2016 qui s'appliquent pour l'ensemble de la compétition. Il est simplement rappelé ou précisé les points suivants :

9.1 REGLEMENTS

Les règlements des compétitions et les règles locales fédérales permanentes s'appliquent.
En cas de condition de jeu spécifique (ex chariots interdits) les capitaines devront être prévenues au moins la veille de la rencontre.

9.2 CONSEILS

Application de la Note de la Règle 8-2. Seul le Capitaine est autorisé à donner des conseils, ou la personne désignée par lui sur la feuille de match

9.3 RETARD AU DEPART

Application de la Règle 6-3.

Il est cependant demandé aux Capitaines de faire preuve de courtoisie et de discernement pour favoriser **d'un commun accord**, en fonction des circonstances, le déroulement d'un match plutôt que d 'appliquer une pénalité de perte du match.

9.4 BALLE ENFONCEE DANS SON PITCH

Règle 25-2. Les dispositions de cette Règle sont étendues à tout le parcours.

Les règles locales permanentes s'appliquent.

9.5 POINTS NON COUVERTS

On appliquera le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

10. RECLAMATIONS ET SANCTIONS

La procédure de réclamation se doit de rester exceptionnelle afin de préserver la courtoisie qui doit présider au déroulement des rencontres. Il est de la responsabilité des Capitaines de porter une attention très vive à la conformité de la composition de leur équipe et de leurs foursomes et de veiller, en concertation avec le Capitaine adverse et les représentants du Club d'accueil, au déroulement de la rencontre dans la meilleure ambiance.

10.1 Réclamations

Toute réclamation portant sur un point du Règlement de l'Epreuve devra être présentée au Comité de l'Epreuve par écrit sous la signature obligatoire du Capitaine et adressée à la Commission

Sportive de la Ligue sous huitaine. Malgré la présentation d'une réclamation au cours du déroulement d'une rencontre, celle-ci se déroulera normalement jusqu'à la fin.

10.2 Traitement d'une réclamation

Le Comité de l'Epreuve, saisi d'une réclamation, se prononcera dans les meilleurs délais.

Le Comité pourra prononcer les sanctions qui lui sembleront être en concordance avec l'esprit de l'Epreuve et qui pourront être, sans que cette liste soit exhaustive, la suspension d'une ou plusieurs joueuses, la non invitation pour une édition ultérieure...

11. PRIX

L'équipe gagnante et l'équipe finaliste seront récompensées par la Ligue

Le Club vainqueur se verra confier la garde de la Coupe des Hauts de France aussi longtemps qu'elle ne sera pas remise en compétition. Il assurera la gravure de son nom sur la Coupe.

12. ARBITRAGE

Seuls les arbitres de l'Epreuve, ou un arbitre F.F.G. mandaté par le Comité, s'ils sont présents sur le terrain, sont habilités à intervenir sur des cas d'application des Règles de Golf.

En l'absence d'arbitres sur le terrain, pour tout litige portant sur les Règles ou l'application du Règlement de l'épreuve, et si cela s'avère nécessaire, il peut être fait appel à l'un des arbitres membres du Comité de l'Epreuve.

Dans le cadre des match-plays, les joueuses doivent continuer le jeu et poser éventuellement une réclamation, en bonne et due forme et en temps utile selon la Règle 2-5, qui sera prise en compte dans les plus brefs délais par le Comité de l'Epreuve.

13. COMITE DE L'EPREUVE

Maguy Maslard, responsable Dames de la ligue, port : 06 16 75 77 37

Mail : maguy.maslard@gmail.com

Véronique Béghin, co-responsable Dames de la Coupe des Hauts de France Dames,

port 06 31 35 55 61

Edith Marchand, arbitre, 06 81 50 89 63

Ce règlement a été rédigé par la commission féminine de la Ligue des Hauts de France qui en conserve la présente rédaction, faisant seule foi en cas de contestation.

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE
COUPE DES HAUTS DE FRANCE SENIORS DAMES
2018/2019

1 – CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les clubs :

Tout club de la ligue des Hauts de France possédant une association sportive.
Les équipiers : les équipes sont formées de **5 joueuses** (qui peuvent être différentes à chaque rencontre). Toutes doivent être **membres et licenciées du club qu'elles représentent** titulaire de la licence FFGOLF de l'année en cours, cette licence ayant été émise avant le 1er juillet 2018 pour les matchs de fin d'année et le 1er mars 2019 pour les matchs du début d'année. Elles doivent être âgées de 50 ans révolus le jour de la rencontre et avoir fourni **un certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf 5 jours francs avant le début de l'épreuve.

Index :
La somme des index des joueuses **doit être ≥ à 72** (moyenne 14,4).
L'index maximum est de 22,4.
Tout index supérieur à 22,4 est compté pour 22,4, chaque équipe pouvant avoir plusieurs joueuses > à 22,4.

Les index pris en compte seront ceux figurant dans RMS au 1er octobre 2018

2 – FORME DE JEU ET DEROULEMENT DE L'EPREUVE

1ere phase :

Deux poules seront constituées.
Pour une poule les rencontres seront tirées au sort en équilibrant au mieux les matchs à domicile et extérieurs.
Les poules seront constituées en tenant compte des distances entre les clubs.

Chaque rencontre se jouera en 4 matchs : 3 simples et 1 foursome.
L'ordre des simples sera celui des index arrondis, et à égalité d'index suivant le choix de la capitaine.
Il n'y aura pas de matchs partagés mais PLAY OFF.

Un simple gagné donne 1 point.
Un double gagné donne 2 points.
L'équipe victorieuse sera celle ayant gagné au moins 3 points.

Les marques de départ seront les « marques rouges »

Au départ du 1, l'équipe visiteuse aura l'honneur.

Lors des rencontres de match-play, au plus tard 15 minutes avant l'heure du premier simple, les représentants du club d'accueil devront avoir reçu de la part des Capitaines la fiche de composition de l'équipe.

A la fin de la rencontre, la capitaine du club qui reçoit veillera à ce que la feuille de match ait été complétée, **signée et qu'elle soit envoyée à la Ligue et à Maguy Maslard,** (maguy.maslard@gmail.com) avec les feuilles de composition des équipes. Ces documents devront être transmis le soir même ou le lendemain matin à la Ligue.

Les rencontres se joueront en semaine, le jeudi. Le jour de rencontre peut être changé en cas de fermeture du club ce jour là.
Les horaires seront fixés d'un commun accord entre les capitaines ; l'heure du premier départ pouvant aller jusqu'à 12h30.

Equipe absente ou disqualifiée :
Si une équipe ne se présente pas le jour de la rencontre ou est disqualifiée, l'équipe adverse gagne la rencontre avec 3 points de matchs et 3 UP.
Un match forfait donne 1pt de match avec 1UP. Il n'y a pas de remontée de joueuses en cas de forfait sur un match.

En tout état de cause, ce sont les Règles de Golf 2016 qui s'appliquent pour l'ensemble de la compétition. Il est simplement rappelé ou précisé les points suivants :

Les règlements des compétitions et les règles locales fédérales permanentes s'appliquent.
En cas de condition de jeu spécifique (ex : chariots interdits) les capitaines devront être prévenues au moins la veille de la rencontre.
Balle enfoncée dans son pitch : Règle 25-2. Les dispositions de cette Règle sont étendues à tout le parcours.

L'utilisation du télémètre et du GPS est autorisée.

Pour tous les autres points non traités ci-dessus, se reporter au règlement général spécifique sur les épreuves fédérales par équipe du Vadémécum.

CALENDRIER :
6 dates sont retenues, le nombre de rencontres peut varier suivant le nombre de clubs inscrits :
Jeudi 18/10/2018
Jeudi 15/11/2018
Jeudi 13/12/2018
Jeudi 07/02/2019
Jeudi 07/03/2019
Jeudi 21/03/2019 avec la finale jeudi 16 mai 2019

RESPECT DU CALENDRIER

Le calendrier des match-plays sera mis en ligne sur le site de la Ligue. Pour chacun des tours de match-play, le calendrier est indicatif du jour au lendemain duquel le résultat de la rencontre doit parvenir à la Ligue. Dans un souci de convivialité, une rencontre peut se dérouler d'un commun accord entre les capitaines avant la date limite et ce un jeudi ou un autre jour de la semaine. **Le fait qu'un parcours soit impraticable, c'est à dire fermé au public, ou que les déplacements des équipes soient désignés dangereux pour les personnes (alerte rouge ou orange) en raison des intempéries, conformément au vadémécum 2015, constituent les seules raisons admises de report d'une rencontre** et devra faire l'objet d'une information immédiate auprès de la Ligue. Il conviendra dès lors au club qui reçoit de proposer la première date disponible pour son terrain. Aucune convenance personnelle des équipes ou des capitaines (absence de joueuses, vacances…) ne peut faire l'objet d'un report de rencontre.

Si une rencontre n'a pu se dérouler à la date limite ou à celle proposée par un club qui reçoit en cas de report pour intempérie, **les deux clubs se verront perdre la rencontre. Soit rencontre=0 avec 0 matchs et 0 UP.**

2eme phase :

Finales :

Les équipes seront classées suivant le nombre de rencontres gagnées, puis en cas d'égalité sur le nombre de matchs gagnés et enfin sur le nombre de UP.

Avec deux poules :

Les équipes classées premières de chaque poule disputeront la finale pour le titre ;
Les équipes classées deuxième de chaque poule disputeront la troisième place.

Ces finales se disputeront sur une seule rencontre sur un terrain choisi par le comité.
Les clubs s'engagent donc à prêter éventuellement leur terrain pour la finale.

Le règlement de la première phase s'appliquera aux finales.

INSCRIPTIONS :

Droit d'inscription : 100€ pour l'équipe.
Les inscriptions sont à envoyer par mail à la Ligue et confirmées pour le **10 septembre 2018** au plus tard accompagnées du chèque correspondant.

COMITÉ DE L'ÉPREUVE :

Maguy MASLARD Responsable dames à la Ligue 06 16 75 77 37
maguy.maslard@gmail.com
Clotilde LEFEVRE

CHALLENGE DE PRINTEMPS DES HAUTS DE France

Règlement 2018

I) Formule

Interclubs par équipe de 6 joueuses, en Stroke Play Brut. .
Pour les qualifications deux rencontres sont prévues le jeudi 29 mars 2018 au golf de Wimereux pour le « nord » et à Forêt Chantilly pour le « sud ».
Les 6 clubs les mieux classés de chaque lieu joueront la finale pour le titre au golf de Thumeries le jeudi 12 avril 2018.
Les cartes seront prises en compte pour la gestion des index.
Boules bleues dont les emplacements sont à la discrétion du club receveur.

II) Conditions

1- L'interclubs Dames est réservé aux Associations sportives (affiliées avec terrain répondant aux critères d'étalonnage et à jour de leur redevance fédérale) des Hauts de France ayant acquitté leurs droits d'inscription auprès de la ligue des Hauts de France, organisatrice de l'épreuve.
Chaque club peut engager une équipe et une seule. Elle sera composée de 6 joueuses plus 2 remplaçantes
Possibilité de jumelage à voir avec le comité de l'épreuve.

2- L'engagement pour l'Epreuve entraîne une adhésion sans réserve des équipes et des Clubs au présent règlement. **L'inscription de l'équipe se fera sur Extranet**.
L'engagement définitif de cette équipe doit parvenir au secrétariat de la Ligue des Hauts de France
avant le jeudi 15 mars 2018 à midi, accompagné du droit d'inscription, d'un montant de 80 €.
Un Green-Fee de 32€ par joueuse sera demandé par les clubs receveurs pour les qualifications et la finale.
Les clubs qualifiés pour la finale **du 12 avril** devront confirmer leur participation **sur Extranet pour le jeudi 5 avril à minuit**

3- ***Forfait***

Tout forfait devra être notifié par écrit – de préférence par mail- à la Ligue des Hauts de France avant le début de l'épreuve,

Le droit d'engagement restera acquis à la Ligue des Hauts de France.

4- ***Conditions d'index imposées aux équipes***

1- l'index pris en compte est celui certifié par le Club au 15 mars 2018 pour l'ensemble de l'interclubs

2- index ≤ 24.4 ***tous les index supérieurs 24,4 sont ramenés à 24,4***

1 joueuse maximum index ≤ 6,4
2 joueuses maximum 6,5 ≤ index ≤ 11,4
2 joueuses maximum 11,5 ≤ index ≤ 18,4
1 joueuse minimum 18.5 ≤ index ≤ 24,4

Si un club n'a pas le nombre maximum de joueuses dans une fourchette d'index, il verra son nombre de joueuses augmenter dans l'une des fourchettes d'index supérieures.

5- ***Responsabilité des capitaines***

1 - Une joueuse doit être membre et licenciée (lien 1 : membre AS) dans le club qu'elle représente au 1er mars 2018, **<u>être à jour pour son certificat médical</u>** et avoir joué minimum 3 compétitions en France l'année précédente.

Les capitaines veilleront à s'assurer que toutes les joueuses sont en règle sous peine de voir l'équipe disqualifiée, quel que soit le moment de l'épreuve où ce manquement est découvert

III) Déroulement de la compétition

1 - Ordre de départ

Le tirage désignera l'ordre de départs des équipes

Les joueuses de l'équipe désignée pourront jouer dans n'importe quel ordre.

2 - Composition des équipes

La composition de l'équipe sera définitive, telle qu'inscrite sur Extranet, une semaine avant l'épreuve et ne pourra plus être modifiée

3 - Capitaine

La capitaine de l'équipe doit répondre aux exigences des règles du statut amateur et est la seule personne autorisée à donner des conseils.

Lorsque la capitaine n'est pas la cadette de la joueuse, elle n'est pas autorisée à aller sur les greens

Elle n'a aucun droit à l'arbitrage.

4 - Le comité de l'épreuve se réserve le droit d'écourter la compétition si les conditions météo ne permettent pas de terminer les parties de façon satisfaisante.

En cas d'interruption de jeu suite aux conditions climatiques, le ou les green-fees payés ne feront l'objet d'aucun remboursement de la part du club receveur.

Pour proclamer des résultats, il faudra au moins 3 cartes rendues par équipe.

5 - Le comité de l'épreuve se réserve le droit d'annuler l'épreuve.

IV) Arbitrage

Un arbitre sera désigné par le Comité de l'épreuve.

V) <u>Résultats</u>

1 - Sera déclaré vainqueur de l'interclubs Dames, le Club dont l'équipe aura réalisé le total des 5 meilleurs scores Brut lors de la finale.

2 - En cas d'ex aequo, le 6ème score, puis le 5eme score, puis le 4 ème meilleur score, etc... départageront les équipes.

3 - En cas d'égalité absolue, chaque capitaine désignera une joueuse qui participera à un play off en match play mort subite.

4 - Dans le cas où le déroulement des épreuves serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, le classement s'établira ainsi :

* pour 3 vagues complètes rentrées : classement sur ces 3 cartes
* pour 4 vagues complètes rentrées : classement sur les 3 meilleures cartes
* pour 5 vagues complètes rentrées : classement sur les 4 meilleures cartes

En cas d'égalité, le départage prévu au paragraphe 2- ci-dessus s'appliquera.

5 - Les résultats complets seront envoyés à la ligue qui les publiera sur son site.
www.golfhautsdefrance.com
rubrique dames

VI) Conservation du règlement

Le règlement est conservé par la Ligue des Hauts de France, la rédaction tenue par ce dernier faisant seule foi en cas de contestation.

Les modifications survenues ultérieurement au règlement, et qui n'ont pas été notifiées aux clubs pour correction de l'original, ne seront pas prises en considération en cas de litige.

VII) Comité de l'épreuve

Maguy Maslard Clotilde Lefèvre
Fabienne Alléard Véronique Béghin

Edith Marchand (arbitre)
Commission Sportive du Club recevant l'épreuve.

Som

INTERCLUBS PAR EQUIPES

PROMOTION DAMES

PHASE INTERREGIONALE NORD

SAMEDI 5 ET DIMANCHE 6 MAI 2018
AU GOLF DE CAEN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe dans les divisions nationales.

Pour les équipières : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division selon le classement final est de : ...

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 5 avril 2018 à minuit.**

Inscription des joueuses sur extranet : http://xnet.ffgolf.org **avant le vendredi 27 avril 2018 à minuit.**

Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en division.

INTERCLUB PAR EQUIPES
PROMOTION MID AMATEUR DAMES
Phase Interrégionale Nord

Samedi 16 et Dimanche 17 Juin 2018
Golf de Forêt de Chantilly

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE
Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)
Ouvert aux joueuses ayant **30** ans et plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :
4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division selon le classement final est de :

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 16 Mai 2018 à minuit.**
Inscription des joueurs sur Internet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 8 juin 2018 à minuit.**
Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en Division.

INTERCLUB PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS DAMES
Phase Interrégionale Nord

Samedi 6 et Dimanche 7 Octobre 2018
Golf de Mormal

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE
Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Pour les équipières : (voir le règlement général)
Ouvert aux joueuses ayant **50** ans et plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :
4 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 3 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division selon le classement final est de :

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 6 Septembre 2018 à minuit.**
Inscription des joueurs sur Internet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 28 Septembre 2018 à minuit.** Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en Division.

MESSIEURS 2018

CALENDRIER SPORTIF MESSIEURS 2018

DATES	EPREUVES	LIEUX	OBSERVATIONS
Dimanche 11 Février	Demi-Finales Coupe HDF Messieurs	Nord : Thumeries Sud : Forêt de Chantilly	Epreuve de Ligue
Dimanche 18 Février	Finale Coupe HDF Messieurs	Belle Dune	Epreuve de Ligue
Dimanche 1er Avril	Pré Promotion Messieurs	Apremont	Epreuve régionale
Lundi 2 Avril	Pré Promotion Mid Amateurs	Apremont	Epreuve régionale
Du Vendredi 27 Avril au Mardi 1er Mai	1ère Division Messieurs (Chantilly - Amiens)	Le Prieure	Epreuve Fédérale
Du Samedi 28 Avril au Mardi 1er Mai	2ème Division Messieurs Poule A (Ailette – Bondues-Le Sart)	Grange aux Ormes	Epreuve Fédérale
Du Samedi 28 Avril au Mardi 1er Mai	2ème Division Messieurs Poule B (Raray)	Bordeaux Lac	Epreuve Fédérale
Du Samedi 28 Avril au Mardi 1er Mai	3ème Division Messieurs Poule B (Brigode-Hardelot- Mérignies-Morfontaine-St-Omer)	Dieppe	Epreuve Fédérale
Du Dimanche 29 Avril au Mardi 1er Mai	4ème Division Messieurs Poule A (Wimereux))	Odet	Epreuve Fédérale
Du Dimanche 29 Avril au Mardi 1er Mai	4ème Division Messieurs Poule B (Arras-Belle Dune-Lys Chantilly - Rebetz)	Chalons sur Saône	Epreuve Fédérale
Du Vendredi 27 Avril au Mardi 1er Mai	1ère Division Equipe 2 (Bondues-Chantilly)	Saint Malo	Epreuve Fédérale
Du Samedi 28 Avril au Mardi 1er Mai	2ème Division Equipe 2 Poule A (Amiens-Le Sart-Wimereux))	Thumeries	Epreuve Fédérale

Samedi 28 et Dimanche 29 Avril	Promotion Messieurs	Mont St Aignan	Epreuve Fédérale
Du Dimanche 29 au Mardi 1er Avril	Promotion Messieurs Equipe 2	Mérignies	Epreuve interrégionale
Samedi 9 et Dimanche 10 Juin	Trophée des clubs 9 trous	Golf de Valenciennes	Epreuve de Ligue
Du Mercredi 20 au Dimanche 24 Juin	1er Division Mid-Amateur (Bondues-Mérignies)	Moliets	Epreuve Fédérale
Du Jeudi 21 au Dimanche 24 Juin	2ème Division Mid-Amateur Poule A (Amiens-Chantilly-Wimereux)	Dijon Bourgogne	Epreuve Fédérale
Du Jeudi 21 au Dimanche 24 Juin	3ème Division Mid-Amateur Poule B (Ailette-Arras-Brigode-Hardelot-Lille Métropole-Le Sart)	Nancy Pulnoy	Epreuve Fédérale
Du Vendredi 22 au Dimanche 24 Juin	4ème Division Mid-Amateur Poule B (Dunkerque-Le Touquet-Lys Chantilly-Mormal-Raray-St Omer-Les Templiers)	Les Templiers	Epreuve Fédérale
Samedi 23 et Dimanche 24 Juin	Promotion Mid Amateur	Château Humières	Epreuve interrégionale
Vendredi 13 Juillet	Pré Promotion Séniors Messieurs	Arras	Epreuve régionale
Du Mercredi 12 au Dimanche 16 Septembre	1er Division Séniors (Bondues-Chantilly)	Aix Marseille	Epreuve Fédérale
Du Jeudi 13 au Dimanche 16 Septembre	2ème Division Séniors Poule A (Dunkerque)	Volcans	Epreuve Fédérale
Du Jeudi 13 au Dimanche 16 Septembre	3ème Division Séniors Poule B (Ailette-Brigode-Hardelot-Mérignies-Rebetz-Thumeries-Wimereux)	Metz Cherisey	Epreuve Fédérale

Du Vendredi 14 au Dimanche 16 Septembre	4ème Division Séniors Poule B (Amiens-Humières-Les Templiers-Mormal)	Combles en Barrois	Epreuve Fédérale
Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre	Promotion Séniors Messieurs	Lys Chantilly	Epreuve interrégionale
Du Mercredi 3 au Dimanche 7 Octobre	1ère Division Séniors 2 (Bondues-Chantilly)	Les Ormes	Epreuve Fédérale
Du Mercredi 3 au Vendredi 5 Octobre	3ème Division Séniors 2 (Ailette-Amiens-Apremont-Arras-Thumeries)	Saint Clair	Epreuve Fédérale
Du Mercredi 3 au Vendredi 5 Octobre	Promotion Séniors 2 A	Château de Chailly	Epreuve Fédérale
Du Mercredi 3 au Vendredi 5 Octobre	Promotion Séniors 2 B	Château de Cheverny	Epreuve Fédérale

COUPE DES HAUTS DE FRANCE MESSIEURS 2018-2019

CAHIER DES CHARGES ET REGLEMENT ADMINISTRATIF

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1 INVITATION

La Coupe des Hauts de France est réservée aux clubs des Hauts de France ayant acquitté leurs droits d'inscription auprès de la ligue des Hauts de France, organisatrice de l'Epreuve.

Chaque Club **peut engager** une équipe et une seule.

2. ENGAGEMENT DES EQUIPES

L'engagement pour l'Epreuve entraîne une adhésion sans réserve des équipes et des Clubs au présent règlement. L'engagement d'une équipe doit parvenir au secrétariat de la Ligue des Hauts de France avant le **12 Octobre 2018 inclus accompagné du droit d'inscription**. Il se fera sur papier libre accompagné du chèque d'inscription.

Le droit d'inscription est de 150 euros par équipe.

3. RESPONSABILITE DES CLUBS

3.1 MISE A DISPOSITION DES TERRAINS DES RENCONTRES.

Les matchs ne se déroulant pas en terrain neutre, le fait pour un Club d'engager une équipe comporte l'obligation de mettre son terrain à disposition pour accueillir une ou plusieurs rencontres dans les conditions prévues au paragraphe concerné.

3.2 JOURNEES D'ENTRAINEMENT

Il n'y a pas de journée d'entraînement. Toutefois les clubs sont libres de se concerter pour des échanges de journées d'entraînement

3.3 ORGANISATION DE LA RENCONTRE

Il est de la responsabilité du club qui reçoit d'assurer l'organisation de la rencontre dans les conditions de confort minimum avec les recommandations suivantes :

- Ouverture à 9h00 au plus tard : secrétariat, practice, vestiaires, bar.
- Starter, règles locales, cartes du parcours
- Membre de la Commission Sportive présent durant toute la journée pour s'assurer du bon déroulement de la rencontre.

3.4. DEROULEMENT DE LA RENCONTRE

Les capitaines d'équipe veilleront ENSEMBLE au déroulement de l'épreuve dans des conditions conformes à un esprit de fair-play et de convivialité en veillant à éviter ou faire cesser, si c'est le cas, toute pratique non conforme aux Règles de Golf (l'usage de voiturettes pour les capitaines non joueurs, quant à elles, peuvent être envisagées avec l'accord de la Direction du Club qui reçoit et celle des deux capitaines) ou tout comportement indésirable (Port d'écouteurs sur les oreilles, casquettes à l'envers sur le parcours, port de casquette dans les locaux etc...) et ce par toute personne concernée par la rencontre.

Une demi-heure avant le premier départ les représentants du Club d'accueil s'assureront que les Capitaines ont bien remis la Fiche de composition de l'Equipe.

Lors des rencontres de match-play, au plus tard 15 minutes avant l'heure du premier simple, ils devront avoir reçu de la part des Capitaines la liste et l'ordre de jeu des simples et des greensomes.

A la fin de la rencontre le club qui reçoit veillera à ce que la feuille de match ait été complétée, signée et qu'elle soit mise en ligne sur le site de la Ligue avec les feuilles de composition des équipes. Ces documents devront être transmis le soir même ou le lendemain matin à la Ligue.

4. TABLEAUX DES RENCONTRES

Principes

Les tableaux et les terrains des rencontres en match-play seront constitués selon le principe suivant :

- Les clubs des Hauts de France sont répartis en 4 poules.
- Chaque poule sera composée de 9 clubs maximum qui seront inscrits par ordre chronologique de réception de leur Engagement (paragraphe 2).

5. CALENDRIER

Pour le calendrier des rencontres se reporter aux tableaux qui seront finalisés après le tirage au sort des rencontres.

6. RESPONSABILITE DES CAPITAINES

Un joueur doit être à jour et membre licencié dans l'année en cours (2018 et 2019) de l'association sportive du Club qu'il représente et **doit être en possession d'un certificat médical d'aptitude à la pratique du golf. Le capitaine veillera à s'assurer que tous les joueurs le possèdent sous peine de voir l'équipe disqualifiée quel que soit le moment de l'épreuve où ce manquement est découvert.**

7. ORGANISATION DES RENCONTRES

7.1 MARQUES DE DEPART

Les départs se feront des marques Blanches dont les emplacements sont à la discrétion du club qui reçoit.

7.2 FORMULE DE JEU

Les équipes se rencontrent en Match Play Scratch suivant la formule de **CINQ simples et DEUX greensomes.**

La somme des index des neuf joueurs qui joueront doit être égale ou > à **84,4**.

L'index pris en compte pour chaque joueur est **son index en cours lors de chaque rencontre.**

L'index maximum admis est de 18,4.

Tout index supérieur à 18,4 est compté pour 18,4. Cette assimilation n'est possible que pour un seul joueur par équipe et sera prise en compte, sans réserve, dans tous les points du Règlement.

7.3 HEURES DES RENCONTRES

Le premier départ est fixé à 10h00 (sauf accord entre les capitaines lorsque l'équipe visiteuse vient de loin)

7.4 ORDRE DE JEU

L'équipe visiteuse aura l'honneur au départ du premier trou.

7.5 ORDRE DES JOUEURS

Pour l'ordre de jeu, le capitaine prendra en considération l'index arrondi des joueurs (exemple : un index de 11,4 sera arrondi à 11 et un index de 11,5 arrondi à 12)

a) Pour les simples, les capitaines devront faire jouer les joueurs dans l'ordre croissant des **index arrondis**.

b) Les greensomes se joueront dans l'ordre croissant de la somme des index arrondis.

En cas d'égalité d'index arrondi ou de la somme d'index arrondis, le Capitaine a le choix du joueur ou de l'équipe.

7.6 ATTRIBUTION DES POINTS

Une victoire en simple attribuera 1 point et en greensome 2 points.

7.7 FORFAITS

Lorsqu'un foursome est forfait ou lorsqu'un des équipiers est absent, ou, en simple, lorsqu'un équipier est forfait ou absent, le match est perdu. Lorsque les joueurs devant s'affronter en match-play sont forfaits le point du match est partagé. Il en va de même si dans un match de greensome, il y a un forfait dans une équipe et deux dans l'équipe adverse. Lorsqu'une équipe entière est forfait son adversaire gagne la rencontre par 4 à 0 et 4 up.

7.8 DEPARTAGE

Une partie ne peut être partagée : si les joueurs sont à égalité au 18ème trou, ils partent en play-off jusqu'à désignation d'un vainqueur, même si le résultat de la rencontre est acquis.

En cas de partage de la rencontre par suite de forfait(s), les joueurs N°1 en simple de chaque équipe devront jouer immédiatement autant de trous que nécessaire pour que l'un d'eux gagne un trou et détermine ainsi l'équipe victorieuse.

7.9 RESPECT DU CALENDRIER

Le calendrier des match-plays sera mis en ligne sur le site de la Ligue dès la clôture des inscriptions (19 octobre 2018 inclus) : **il prévoit que les matchs se jouent le samedi**. Les dates de chacun des tours figurent en fin de règlement. Pour chacun des tours de match-play, le calendrier est indicatif du week-end au lendemain duquel le résultat de la rencontre doit parvenir à la Ligue. Dans un souci de convivialité, une rencontre peut se dérouler d'un commun accord entre les capitaines avant la date limite et ce, un dimanche ou un samedi. **Le fait qu'un parcours soit impraticable ou que les déplacements des équipes soient désignés dangereux pour les personnes (alertes rouges ou oranges) en raison des intempéries, conformément au vadémécum 2018, constitue la seule raison admise de report d'une rencontre** et devra faire l'objet d'une information immédiate auprès de la Ligue. Il conviendra dès lors au club qui reçoit de proposer la première date disponible pour son terrain. Aucune convenance personnelle des équipes ou des capitaines (absence de joueurs, vacances...) ne peut faire l'objet d'un report de rencontre.

Si une rencontre n'a pu se dérouler à la date limite ou à celle proposée par un club qui reçoit en cas de report pour intempérie, **les deux clubs se verront perdre la rencontre par score de 4 à 0.**

8. QUALIFICATION POUR LES DEMI-FINALE ET FINALE

8.1 QUALIFICATION POUR LES DEMI-FINALES

Les clubs ayant gagné le plus de rencontres de chaque poule seront qualifiés pour les demi-finales sur terrain désigné par la Ligue.

Les rencontres se dérouleront selon la même organisation que celle qui régit les rencontres en poule.

8.2 DEPARTAGE

Au terme des rencontres de division, il se peut que deux clubs ou plus se trouvent à égalité de rencontres gagnées.

En cas d'égalité entre clubs, c'est le club ayant cumulé le plus de matchs gagnés dans l'ensemble des rencontres qui devance les autres. Si l'égalité subsiste, le départage se fera sur le nombre de up.

8.3 QUALIFICATION POUR LA FINALE

Les deux clubs ayant gagné les demi-finales seront qualifiés pour la finale sur terrain désigné par la Ligue.

Les rencontres se dérouleront selon la même organisation que celle qui régit les rencontres en poule.

9. REGLES LOCALES OU PARTICULIERES

En tout état de cause, ce sont les dernières Règles de Golf qui s'appliquent pour l'ensemble de la compétition. Il est simplement rappelé ou précisé les points suivants :

9.1 REGLEMENTS

Les règlements des compétitions et les règles locales fédérales permanentes s'appliquent.

9.2 CONSEILS

Application de la Note de la Règle 8-2. Seul le Capitaine est autorisé à donner des conseils, ou la personne désignée par lui sur la feuille de match

9.3 RETARD AU DEPART

Application de la Règle 6-3.

Il est cependant demandé aux Capitaines de faire preuve de courtoisie et de discernement pour favoriser **d'un commun accord**, en fonction des circonstances, le déroulement d'un match plutôt que d'appliquer une pénalité de perte du match.

9.4 BALLE ENFONCEE DANS SON PITCH

Règle 25-2. Les dispositions de cette Règle sont étendues à tout le parcours.

9.5. POINTS NON COUVERTS

On appliquera le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

10. RECLAMATIONS ET SANCTIONS

La procédure de réclamation se doit de rester exceptionnelle afin de préserver la courtoisie qui doit présider au déroulement des rencontres. Il est de la responsabilité des Capitaines de porter une attention très vive à la conformité de la composition de leur équipe et de leurs foursomes et de veiller, en concertation avec le Capitaine adverse et les représentants du Club d'accueil, au déroulement de la rencontre dans la meilleure ambiance.

10.1 Réclamations

Toute réclamation portant sur un point du Règlement de l'Epreuve devra être présentée au Comité de l'Epreuve par écrit sous la signature obligatoire du Capitaine et adressée à la Commission Sportive de la Ligue sous huitaine. Malgré la présentation d'une réclamation au cours du déroulement d'une rencontre, celle-ci se déroulera normalement jusqu'à la fin.

10.2 Traitement d'une réclamation

Le Comité de l'Epreuve, saisi d'une réclamation, se prononcera dans les meilleurs délais.

Le Comité pourra prononcer les sanctions qui lui sembleront être en concordance avec l'esprit de l'Epreuve et qui pourront être, sans que cette liste soit exhaustive, la suspension d'un ou plusieurs joueurs et la non invitation de l'équipe pour une édition ultérieure.

11. PRIX

L'équipe gagnante et l'équipe finaliste seront récompensées par la Ligue des Hauts de France.

Le Club vainqueur se verra confier la garde de la Coupe des Hauts de France aussi longtemps qu'elle ne sera pas remise en compétition. Il assurera la gravure de son nom sur la Coupe.

12. ARBITRAGE

Seuls les arbitres de l'Epreuve ou un arbitre F.F.G. mandaté par le Comité, s'ils sont présents sur le terrain, sont habilités à intervenir sur des cas d'application des Règles de Golf.

En l'absence d'arbitres sur le terrain, pour tout litige portant sur les Règles ou l'application du Règlement de l'épreuve, et si cela s'avère nécessaire, il peut être fait appel à l'un des arbitres membres du Comité de l'Epreuve.

Dans le cadre des match-plays, les joueurs doivent continuer le jeu et poser éventuellement une réclamation, en bonne et due forme et en temps utile selon la Règle 2-5, qui sera prise en compte dans les plus brefs délais par le Comité de l'Epreuve.

13. COMITE DE L'EPREUVE

Le Comité de la Coupe des Hauts de France est composé de :

Jean-Louis LIGNIER, Président de la Ligue de Hauts de France, port 06.78.94.96.01

Michel ROYAL, Responsable Poule A, port. : 06 80 99 95 46

Jean Luc LAGAE, Responsable Poule B, port. : 06 33 65 29 71

Pierre Armengaud, Responsable Poule C et D, port 06 29 79 08 72

Jean-Pierre GENET, Arbitre Fédéral, port. : 06 30 92 43 90

Ce règlement a été rédigé par la Ligue des Hauts de France qui en conserve la présente rédaction, faisant seule foi en cas de contestation.

COUPE DES HAUTS DE FRANCE SENIORS 2018/2019

.1 Conditions de participation

1) Les clubs : tout club de la Ligue des Hauts de France possédant une association sportive.

2) Les équipiers : les équipes sont formées de 9 joueurs* (qui peuvent être différents à chaque rencontre). Tous doivent être membres et licenciés de l'association sportive qu'ils représentent, dans le cas d'un transfert de licence celui-ci doit intervenir avant le 16 septembre 2018 pour les matchs aller et le 21 février 2019 pour les matchs retour. Ils doivent être âgés de 50 ans révolus le jour de la rencontre et avoir fourni un certificat médical de non contre indication à la pratique du golf 5 jours francs avant le début de l'épreuve.

Index : Les index pris en compte seront ceux figurant dans R.M.S le 15 septembre pour les matchs aller et le 1 mars pour les matchs retour.

Le total des index des 9 joueurs ne pourra pas être inférieur à 99. Dans ce calcul les index individuels supérieurs à 18,4 seront pris en compte pour une valeur de 18,4, la somme des index des joueurs de foursome sera plafonnée à 26 pour le 1er foursome (index 16 + index 18=> 26, index 12+ index 13 => 25) et 30 pour le second (index 16 + index 18=> 30, index 12+ index 13 => 25).

* Une équipe pourra amener 2 remplaçants, ceux-ci seront autorisés à jouer hors compétition.

**Joueur dont l'index a été relevé par la Fédération à la demande du club : le club devra s'engager à ne pas demander des s d'index non justifiées et en cas de remontée devra fournir l'historique du joueur.

.2 Forme de jeu

1) 1ère phase : 2 poules seront constituées, les clubs des ex NPC et Picardie y seront répartis de façon égale. L'affectation des équipes aux poules sera établie en fonction de la proximité géographique.

Les deux finalistes d'une année seront dans deux poules distinctes l'année suivante.

Au sein des poules, les matchs entre équipes se joueront avec une rencontre aller et une rencontre retour.

Chaque rencontre se jouera en 7 matchs : 5 simples et 2 foursomes.

L'ordre des simples sera celui des index arrondis, et à égalité d'index suivant le choix des capitaines.

L'ordre des foursomes sera celui de la somme arrondie des index, les équipiers sont libres de choisir l'ordre de départ du foursome (choix des trous pairs et impairs).

Il n'y aura pas de match partagé, mais play-off

Un simple gagné donnera 1 point

Un double gagné donnera 1 point.

L'équipe victorieuse sera celle ayant totalisé au moins 4 points.

Equipiers absents : si un joueur est absent, les autres joueurs des simples remontent dans l'ordre des matchs.

Equipe absente ou disqualifiée : si une équipe ne se présente pas le jour de la rencontre ou est disqualifiée, l'équipe adverse marque 7 points, mais si une

équipe ayant gagné une rencontre par forfait, ou ayant été disqualifiée, se retrouve à égalité de de rencontres gagnées pour jouer la finale ou la petite finale ses points de victoire de match dans la victoire par forfait seront recalculés : on lui attribuera la moyenne des points des autres équipes dans les rencontres gagnées sur l'équipe forfait.
Equipe incomplète : les matchs gagnés par forfait le seront avec un nombre de « ups » égal à la moyenne des « ups » des matchs joués et gagnés par l'équipe complète.
Equipe dont le total des index est inférieur au minimum requis (le plus souvent du fait d'une erreur de calcul sur les doubles) : si l'index du joueur du dernier simple ramené à 18,4 permet d'avoir un total de 99 seul ce dernier match est perdu, sinon en plus de ce match perdu on applique la même règle au match précédent, et ainsi de suite.
Le report des rencontres ne sera possible qu'en cas d'intempéries avérées ou terrain impraticable. Ces rencontres devront être jouées dans la semaine qui suit le report, éventuellement un autre jour de la semaine.
La ligue ou son représentant devra être averti des reports des rencontres.

2) Finales : Les équipes seront classées suivant le nombre de rencontres gagnées, puis en cas d'égalité sur le nombre total de matchs gagnés, enfin sur le nombre total de 'up' des matchs (une rencontre gagnée par forfait ne rapportera aucun 'up').
Les équipes classées 1ère de chaque poule disputeront la finale pour le titre, les équipes classées 2ème de chaque poule disputeront la petite finale pour les places de 3ème et 4ème.
Ces finales se feront en une seule rencontre sur un terrain choisi par le comité
Les clubs s'engagent donc à prêter leur terrain pour la finale ou la petite finale.
Le règlement de la phase qualificative s'appliquera à la finale et à la petite finale.
Notes : les matchs se joueront en semaine, le mercredi et le jeudi, du 19 septembre au 23 Novembre 2018 pour les matchs « aller »* et du mercredi 6 mars au jeudi 19 avril 2019 pour les matchs « retour »*, l'heure du premier départ étant fixé à 10 heures.
* dates prévisionnelles, risquent de changer
Les marques de départ seront les "marques jaunes"
N.B **Certains clubs recevront le Mercredi pour cause de fermeture le Jeudi**
Voiturettes et assimilés : Sauf interdiction par le club, les joueurs détenteurs d'une carte d'invalidité sont autorisés à jouer en voiturette. Dans un souci d'équité leur(s) adversaire(s) et leur partenaire en foursome pourront également jouer en voiturette.
L'utilisation du télémètre reste autorisée, ainsi que la montre G.P.S
Rappel de la règle 4 : l'utilisation d'un driver non conforme entraîne la disqualification du joueur.
Pour tous les autres points non traités ci-dessus, se reporter au règlement général spécifique sur les épreuves fédérales par équipes du Vade-mecum

Comité de l'épreuve ;
Le comité pour la saison 2018/2019 est composé de :
Jean-Pierre Genet, Arbitre National
Bernard Imbert, responsable des seniors de la ligue
Olivier Conques, Président de la commission sportive de Brigode

.3 Inscriptions

Droit d'inscription :

110 Euros par équipe

Date limite d'inscription :

Les inscriptions doivent parvenir au secrétariat de la Ligue le 1er septembre 2018 au plus tard, accompagnées du chèque correspondant.

Les tableaux des rencontres figureront sur le site après la date limite des inscriptions.

COUPE DES HAUTS DE FRANCE SENIORS 2 2018/2019

Règlement Particulier de l'épreuve

Coupe des Hauts de France Seniors2 2018/2019

.1 Conditions de participation

1) Les clubs : tout club de la ligue des Hauts de France possédant une association sportive.
2) Les équipiers : les équipes sont formées de 6 joueurs* (qui peuvent être différents à chaque rencontre). Tous doivent être membres et licenciés de l'association sportive qu'ils représentent, dans le cas d'un transfert de licence celui-ci doit intervenir avant le 16 septembre 2018 pour les matchs aller et le 1er avril 2019 pour les matchs retour. Ils doivent être âgés de 65 ans révolus le jour de la rencontre et avoir fourni un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf 5 jours francs avant le début de l'épreuve.

Index : Les index pris en compte seront ceux figurant dans R.M.S le 15 septembre pour les matchs aller et le 1 mars pour les matchs retour.
Le total des index des 6 joueurs ne pourra pas être inférieur à 84. Dans ce calcul les index individuels supérieurs à 22 seront pris en compte pour une valeur de 22, la somme des index des joueurs de foursome sera plafonnée à 36 par foursome (index 20 + index 24=> 36, index 12+ index 13 => 25).

* Une équipe pourra amener 2 remplaçants, ceux-ci seront autorisés à jouer hors compétition.

**Joueur dont l'index a été relevé par la Fédération à la demande du club : le club devra s'engager à ne pas demander des remontées d'index non justifiées et en cas de remontée devra fournir l'historique du joueur.

.2 Forme de jeu

1) 1ère phase : 2 poules seront constituées, l'affectation des équipes dans les poules se fera en optimisant les déplacements.
Les deux finalistes d'une année seront dans deux poules distinctes l'année suivante.
Au sein des poules, les matchs entre équipes se joueront avec une rencontre aller et une rencontre retour.
Chaque rencontre se jouera en 5 matchs : 4 simples et 1 foursome.
L'ordre des simples sera celui des index arrondis, et à égalité d'index suivant le choix des capitaines.
Les équipiers du foursome sont libres de choisir l'ordre de départ du foursome (choix des trous pairs et impairs).
Il n'y aura pas de match partagé, mais PLAY-OFF Un simple gagné donnera 1 point
Un double gagné donnera 1 point.
L'équipe victorieuse sera celle ayant totalisé au moins 3 points.
Equipiers absents : si un joueur est absent, les autres joueurs des simples remontent dans l'ordre des matchs.
Equipe dont le total des index est inférieur au minimum requis (le plus souvent du fait d'une erreur de calcul sur le double) : si l'index du joueur du dernier simple ramené à 22 permet d'avoir un total de 84 seul ce dernier match est perdu, sinon en plus de ce match perdu on applique la même règle au match précédent, et ainsi de suite.

Equipe absente ou disqualifiée : si une équipe ne se présente pas le jour de la rencontre ou est disqualifiée, l'équipe adverse marque 5 points, mais si une équipe ayant gagné une rencontre par forfait, ou ayant été disqualifiée, se retrouve à égalité de de rencontres gagnées pour jouer la finale ou la petite finale ses points de victoire de match dans la victoire par forfait seront recalculés : on lui attribuera la moyenne des points des autres équipes dans les rencontres gagnées sur l'équipe forfait.
Equipe incomplète : les matchs gagnés par forfait le seront avec un nombre de « ups » égal à la moyenne des « ups » des matchs joués et gagnés par l'équipe complète.
Le report des rencontres ne sera possible qu'en cas d'intempéries avérées ou terrain impraticable. Ces rencontres devront être jouées dans la semaine qui suit le report, éventuellement un autre jour de la semaine.
La ligue ou son représentant devra être averti des reports des rencontres.
2) Finales : Les équipes seront classées suivant le nombre de rencontres gagnées, puis en cas d'égalité sur le nombre total de matchs gagnés, enfin sur le nombre total de 'up' des matchs (une rencontre gagnée par forfait ne rapportera aucun 'up').
Les équipes classées 1ère de chaque poule disputeront la finale pour le titre, les équipes classées 2ème de chaque poule disputeront la petite finale pour les places de 3ème et 4ème.

Ces finales se feront sur un terrain choisi par le comité
Les clubs s'engagent donc à prêter leur terrain pour la finale ou la petite finale.
Le règlement de la phase qualificative s'appliquera à la finale.
Notes : les matchs se joueront en semaine, le mardi, d'octobre à fin novembre 2018 pour les matchs « aller »* et de mars à fin avril 2019 pour les matchs « retour »*, l'heure du premier départ étant fixé à 10 heures.
Les marques de départ seront les "marques jaunes"
N.B **Certains clubs recevront le Mercredi pour cause de fermeture le Jeudi**
Voiturettes et assimilés : Sauf interdiction par le club, les joueurs détenteurs d'une carte d'invalidité sont autorisés à jouer en voiturette. Dans un souci d'équité leur(s) adversaire(s) et leur partenaire en foursome pourront également jouer en voiturette.
L'utilisation du télémètre reste autorisée, ainsi que la montre G.P.S
Rappel de la règle 4 : l'utilisation d'un driver non conforme entraîne la disqualification du joueur.
Pour tous les autres points non traités ci-dessus, se reporter au règlement général spécifique sur les épreuves fédérales par équipes du Vade-mecum

Comité de l'épreuve ;
Le comité pour la saison 2018/2019 est composé de :
Jean-Pierre Genet Arbitre National
Bernard Imbert, responsable des seniors de la Ligue
Bernard Griselin, responsable seniors d'Apremont

.3 Inscriptions

Droit d'inscription

90 Euros par équipe

Les tableaux des rencontres figureront sur le site après la date limite des inscriptions. La finale se déroulera à une date qui reste à déterminer.

Trophée des clubs 9 Trous des Hauts de France

Règlement particulier

Conditions de participation

Cette compétition se déroulera **les 9 et 10 juin 2018, au Golf de Valenciennes**, elle est réservée aux clubs 9 trous ou pitch and putt, affiliés à la fédération française de golf sur la région Hauts de France (à jour de leur redevance fédérale et une seule équipe par club). **Les équipes peuvent être mixtes.**

Les équipiers doivent :
a) être licenciés et membres de l'association sportive dans le club qu'ils représentent.
b) être titulaire à la date limite des inscriptions des équipiers :
- de la licence FFGolf de l'année en cours,
- du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf.

c) répondre aux exigences des règles du statut amateur.
d) le capitaine de l'équipe doit être licencié du club qu'il représente.
e) figurer sur la fiche de composition d'équipe validée, signée du capitaine (ou son représentant)
f) figurer sur la liste des 6 compétiteurs rendue par le capitaine 30 minutes avant le premier départ.

Pour limiter les frais de logement, la remise des dossiers aux capitaines aura lieu 45 minutes avant le premier départ. Seules les informations du tableau officiel et celles publiées sur le site de la Ligue des Hauts de France doivent être retenues.

Les engagements :
La date limite d'inscription d'un club est un mois avant le début de l'épreuve
La date limite des inscriptions des équipiers est de 7 jours pleins avant le jour de l'épreuve.
Inscription sur extranet.
Les droits d'engagement par équipe sont de : 150 euros à l'ordre de la ligue des Hauts de France.
Tout forfait doit être notifié au club organisateur 48 heures avant le début de l'épreuve.
12 équipes maximum.

Forme de jeu
La compétition se déroule sur 2 jours, 6 simples en Stroke-Play sur 18 trous.
Hommes : départ des repères Blancs, Femmes : départ des repères Bleus.
Les 5 meilleures cartes sont retenues. L'équipe gagnante totalise la meilleure somme des 10 cartes sur les 2 jours.

Départage
En cas d'égalité, les équipes sont départagées en comparant le cumul de la carte non prise en compte, puis celui de la meilleure carte, puis celui de la seconde meilleure carte, etc.

Note : dans le cas où une équipe ne peut pas rendre son plus mauvais score (disqualification, abandon justifié, forfait), elle est considérée comme ayant le plus mauvais cumul de départage par rapport à toutes les autres.
De plus, si plus d'un score est non valide, l'équipe prend la dernière place dans le tableau. Si plusieurs équipes sont concernées, voir départage ci-dessus.

En cas d'égalité parfaite après ces départages (les cartes non rendues dans des cas de disqualification, abandon justifié ou forfait seront considérées comme équivalentes), les capitaines des équipes concernées désigneront un équipier qui partira en play-off au trou par trou jusqu'à obtention d'un vainqueur.

Récompense
Un prix sera offert par la ligue des Hauts de France à l'équipe gagnante.

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PRE QUALIFICATION PROMOTION MESSIEURS
PHASE INTERREGIONALE NORD

DIMANCHE 1er AVRIL 2018 au GOLF D'APREMONT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe engagée en division nationale
Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes est limité à **24**. Au-delà les clubs seront sur liste d'attente.
Les équipes seront retenues par ordre d'inscription.

Épreuve sur 1 journée
6 simples / stroke play / 18 trous
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.
Les équipes classées de 1 à 12 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion au golf de Mont St Aignan les 28 et 29 Avril 2018 ; en cas d'égalité pour la 12éme place, le départage se fera comme à l'habitude dans les épreuves de promotion (6éme carte, puis meilleure etc..)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 1er mars 2018 à minuit.**
Inscription des joueurs sur extranet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 24 mars 2018 à minuit.**
Forfait : Voir 1.2-2-1.II-2 du règlement général.

Un droit de jeu de 100 euros par équipe devra **être versé au club receveur, avant le 24 mars** 2018 impérativement.
Chèque à mettre à l'ordre du golf d'Apremont **et à envoyer à l'adresse suivante :**
Chemin Départemental 606 E – 60300 Apremont

ffgolf HAUTS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR EQUIPES

PRE QUALIFICATION PROMOTION MID AMATEURS MESSIEURS

PHASE INTERREGIONALE NORD

LUNDI 2 AVRIL 2018 au GOLF D'APREMONT

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe engagée en division nationale.
Pour les équipiers : (voir le règlement général)
Ouvert aux joueurs ayant 30 ans et plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Le nombre d'équipes est limité à **24**. Au-delà les clubs seront sur liste d'attente.
Les équipes seront retenues par ordre d'inscription.

Épreuve sur 1 journée
6 simples / stroke play / 18 trous
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.
Les équipes classées de 1 à 12 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion des 23 et 24 juin 2018 au golf de Château Humières ; en cas d'égalité pour la 12éme place, le départage se fera comme à l'habitude dans les épreuves de promotion (6éme carte, puis meilleure etc..)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 2 mars 2018 à minuit.**
Inscription des joueurs sur extranet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 25 mars 2018 à minuit.**
Forfait : Voir 1.2-2-1.II-2 du règlement général.

Un droit de jeu de 100 euros par équipe devra **être versé au club receveur, avant le 25 mars** 2018 impérativement.
Chèque à mettre à l'ordre du golf d'Apremont **et à envoyer à l'adresse suivante :**
Chemin Départemental 606 E – 60300 Apremont

ffgolf HAUTS DE FRANCE

INTERCLUBS PAR EQUIPES

PROMOTION MESSIEURS

PHASE INTERREGIONALE NORD

SAMEDI 28 ET DIMANCHE 29 AVRIL 2018
AU GOLF DE ROUEN MONT SAINT AIGNAN

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux équipes retenues lors des pré-qualifications organisées par chaque ligue selon les quotas suivants :

- 12 équipes pour la ligue des Hauts de France
- 12 équipes pour la ligue de Normandie

Pour les équipiers : (voir le règlement général)

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :

6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour

Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division selon le classement final est de : ....

ENGAGEMENT

Inscription des clubs sur extranet **auprès de la FFG par les Ligues Normandie et Hauts de France à l'issue des préqualifications.**

Inscription des joueurs sur extranet : http://xnet.ffgolf.org **avant le vendredi 20 avril 2018 à minuit.**

Forfait : Voir 1.2-2-1.II-2 du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en division.

INTERCLUBS PAR EQUIPES
PRE QUALIFICATION PROMOTION SENIORS MESSIEURS
PHASE INTERREGIONALE NORD

Le 13 Juillet 2018 au Golf d'ARRAS

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert à une seule équipe par club qui n'a pas déjà une équipe engagée en division nationale.
Pour les équipiers : (voir le règlement général)
Ouvert aux joueurs ayant 50 ans et plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Épreuve sur 1 journée
6 simples / stroke play / 18 trous
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.
Les équipes classées de 1 à 10 seront autorisées à s'inscrire à l'épreuve de promotion des 15 et 16 Septembre 2018 au golf Lys Chantilly ; en cas d'égalité pour la 10éme place, le départage se fera comme à l'habitude dans les épreuves de promotion (6éme carte, puis meilleure etc..)

ENGAGEMENT

Inscription du club sur extranet : http://xnet.ffgolf.org avant le 13 Juin 2018 à minuit.
Inscription des joueurs sur extranet : http://xnet.ffgolf.org avant le 05 Juillet 2018 à minuit.
Forfait : Voir 1.2-2-1.II-2 du règlement général.

Un droit de jeu de 100 euros par équipe devra être versé au club receveur.
Chèque à mettre à l'ordre du golf d'Arras et à envoyer à l'adresse suivante :
Arras Golf Resort, Rue Briquet Taillandier, 62223 Anzin-Saint-Aubin
Avant le 05 Juillet 2018 impérativement.

INTERCLUB PAR EQUIPES
PROMOTION SENIORS MESSIEURS
Phase Interrégionale Nord

Samedi 15 et Dimanche 16 Septembre 2018
Golf de Lys Chantilly

REGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales.
Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux équipes retenues lors des pré-qualifications organisées par chaque ligue selon les quotas suivants:

- 10 équipes pour la ligue des Hauts de France
- 10 équipes pour la ligue de Normandie

Pour les équipiers : (voir le règlement général)
Ouvert aux joueurs ayant **50** ans et plus la veille de l'épreuve.

FORME DE JEU

Épreuve sur 2 jours :
6 simples / stroke play / 36 trous / 18 trous par jour.
Les 5 meilleurs scores de chaque tour sont retenus.

Le nombre d'équipes (quota établi par la FFGolf) montant en division selon le classement final est de :

ENGAGEMENT

Inscription du club sur Internet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 15 Aout 2018 à minuit.**
Inscription des joueurs sur Internet : http://xnet.ffgolf.org **avant le 7 Septembre 2018 à minuit.** Forfait : Voir § II-2 / FORFAITS du règlement général.

PRIX

Souvenirs offerts par la FFGolf aux clubs montant en Division.

ffgolf HAUTS DE FRANCE

CALENDRIER SPORTIF DES GRANDS PRIX 2018

DATES	EPREUVES	LIEUX	CATEGORIES	OBSERVATIONS
31 Mars au 2 Avril	Grand Prix de Lys Chantilly	Lys Chantilly	H5 – D9	Epreuve de Ligue
13 au 15 Avril	Grand Prix de Rebetz	Rebetz	H7 – D6	Epreuve de Ligue
21 et 22 Avril	Grand Prix de Dunkerque	Dunkerque	H9 – D10	Epreuve de Ligue
5 et 6 Mai	Grand Prix du Raray	Raray	H7 – D10	Epreuve de Ligue
12 et 13 Mai	Grand Prix de Thumeries	Thumeries	H9 – D10	Epreuve de Ligue
19 au 21 Mai	Grand Prix de Bondues	Bondues	H5 – D6	Epreuve de Ligue
2 et 3 Juin	Grand Prix de Mérignies	Mérignies	H9 – D10	Epreuve de Ligue
16 et 17 Juin	Grand Prix Wallaert Devilder	Le Sart	H6 – D7	Epreuve de Ligue
29 juin et 1er juillet	Grand Prix d'Amiens	Amiens	H8 – D7	Epreuve de Ligue
7 et 8 Juillet	Grand Prix de Forêt de Chantilly	Forêt de Chantilly	H9 – D10	Epreuve de Ligue
14 et 15 Juillet	Grand Prix de Lille Métropole	Lille Métropole	H9 – D9	Epreuve de Ligue
27 au 29 Juillet	Grand Prix d'Apremont	Apremont	H7 – D9	Epreuve de Ligue
3 et 5 Aout	Grand Prix de Wimereux	Wimereux	H9 – D10	Epreuve de Ligue
25 et 26 Aout	Grand Prix de Brigode	Brigode	H8 – D9	Epreuve de Ligue
1er et 2 Septembre	Grand Prix de Mormal	Mormal	H9 – D9	Epreuve de Ligue
8 et 9 Septembre	Grand Prix d'Arras	Arras	H9 – D10	Epreuve de Ligue
22 et 23 Septembre	Grand Prix des Templiers	Les Templiers	H9 – D10	Epreuve de Ligue
29 et 30 Septembre	Grand Prix de l'Ailette	Ailette	H8 – D10	Epreuve de Ligue
12 au 14 Octobre	Grand Prix de la Côte d'Opale	Le Touquet	H2	Epreuve de Ligue
20 et 21 Octobre	Grand Prix de Ligue	Le Sart	H7– D8	Epreuve de Ligue

ffgolf HAUTS DE FRANCE

CALENDRIER SPORTIF DES TROPHEES SENIORS ET CLASSIC MID AMATEURS 2018

DATES 2018	EPREUVES	LIEUX	CATEGORIES	OBSERVATIONS
20 et 21 Mars	Trophée Séniors de Chantilly	Chantilly	H6– D7	Epreuve de Ligue Séniors
11 et 12 Avril	Trophée Séniors d'Apremont	Apremont	Nouveau	Epreuve de Ligue Séniors
11 et 12 Avril	Classic Mid Amateurs	Apremont	Nouveau	Epreuve de Ligue
9 et 10 Mai	Trophée Séniors d'Amiens	Amiens	H8 – D9	Epreuve de Ligue Séniors
9 et 10 Mai	Classic Mid Amateurs	Amiens	Nouveau	Epreuve de Ligue
2 et 3 Juin	Grand Prix Séniors Sélectif	Amiens	Nouveau	Epreuve Séniors
8 et 9 Juin	Trophée Séniors de Mérignies	Mérignies	H9 – DXX	Epreuve de Ligue Séniors
8 et 9 Juin	Classic Mid Amateurs	Mérignies	Nouveau	Epreuve de Ligue
22 et 23 Juin	Trophée Séniors de l'Ailette	Ailette	H9 – D10	Epreuve de Ligue Séniors
20 et 21 Juin	Trophée Wallaert Devilder Séniors	Le Sart	H8 – D10	Epreuve de Ligue Séniors
30 Juin et 1er juillet	Trophée Séniors	Belle Dune	Nouveau	Epreuve Séniors
30 Juin et 1er juillet	Classic Mid Amateurs	Bondues	H5 – D4	Epreuve de Ligue
7 et 8 juillet	Trophée Séniors de Dunkerque	Dunkerque	H8 – D10	Epreuve de Ligue Séniors
7 et 8 Juillet	Classic Mid Amateurs	Dunkerque	HXX – D8	Epreuve de Ligue
21 et 22 Juillet	Grand Prix Séniors du Lys	Lys Chantilly	Nouveau	Epreuve de Ligue Séniors
21 et 22 Juillet	Classic Mid Amateurs	Lys Chantilly	H8 – D8	Epreuve de Ligue
24 et 25 Juillet	Trophée Séniors de Rebetz	Rebetz	Nouveau	Epreuve de Ligue Séniors
29 et 30 Aout	Trophée Séniors de Brigode	Brigode	H8 – D10	Epreuve de Ligue Séniors
29 et 30 Aout	Classic Mid Amateurs	Brigode	H7– DXX	Epreuve de Ligue
7 et 8 Septembre	Trophée Séniors Najeti	St-Omer	H10 – D10	Epreuve de Ligue Séniors
20 et 21 septembre	Trophée Séniors du Lys	Lys Chantilly	H7 – D8	Epreuve de Ligue Séniors
13 et 14 Octobre	Grand Prix Séniors de Bondues	Bondues	H7 – D9	Epreuve Séniors

CAHIER DES CHARGES DES GRANDS PRIX ET TROPHEES SENIORS 2018

Vademecum FFG

REGLEMENTS PARTICULIERS DES GRANDS PRIX 2018

Golf du Lys Chantilly

Grand Prix du Lys 2018
Epreuve Non Fumeur

Lieu : Rond Point du Grand Cerf, 60260 Lamorlaye
Tèl : 03 44 21 26 00
Fax : 03 44 21 35 52
Mail : contact@lys.golf

Dates : Samedi 31 mars, Dimanche 1er et Lundi 2 avril 2018

Formule de jeu : Simple 54 trous, 1 tour par jour, sans cut, stroke play

Séries :

- **Série messieurs :** limite d'index 8.4
- **Série dames :** limite d'index 12.4

L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral »RMS » le jour de la clôture des inscriptions.

Limitation : 120 joueurs, en respectant le quota Dames/Messieurs et wild cards.
Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :
Les joueurs (ses) étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du Wagr pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames.
Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord :

- les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U 12 titulaires de la licence « or » Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur.
- puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions.
- puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames.
- Un joueur U 16 titulaire de la licence or, ayant l'index requis, est prioritaire.
- Un joueur U 16 titulaire de la licence or, classé au Mérite Amateur mais n'ayant pas l'index requis, n'est pas prioritaire, il pourra rentrer en fonction de sa place au Mérite Amateur.
- Un joueur U 16 titulaire de la licence or, non classé au Mérite Amateur et n'ayant pas l'index requis, n'est pas prioritaire.
- Une liste des joueurs retenus sera publiée 10 jours avant le début du tournoi soit le 22 ou 23 mars 2018 dont 12 places laissées vacantes pour l'attribution des wild cards.

Compétition ouverte : à tous les joueurs licenciés, s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € et titulaires d'un certificat médical enregistré au plus tard, à la date limite des inscriptions.
Pour les joueurs étrangers, il est obligatoire de fournir un certificat médical au moment de l'inscription.

Inscription :

- Moyens : Uniquement par courrier accompagné du règlement (chèque) avec le N° de licence, téléphone ou mail
- Adresse : Golf du Lys Chantilly, Rond-point du Grand Cerf, 60260 Lamorlaye
- Date limite : **Mercredi 21 mars 2018 inclus.**
- Droits d'inscription :
- Adultes : 100 €
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) : 50 €
- Joueurs 18 ans et moins (nés en 2000 ou après) : 40 €

Heures de départ : sauf autre indication portée au tableau officiel, **à partir de 8 heures les deux premiers tours.**

- **1er Tour** : du tee 1. Index Croissant par tranche horaire (quatre au maximum) en respectant l'ordre des index. Les meilleurs index partiront en milieu de matinée.
- **2ème Tour** : du tee 1. Les départs seront ceux du 1er tour en les divisant par deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes..
- **3ème Tour** : du tee 1 ordre inverse des résultats des 2 premiers tours cumulés avec une alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dame et de Messieurs

Marques de départ : **Dames** : Bleues **Messieurs :** Blanches

Parcours : Les Chênes

Classement et départage :

- **1 ère Place** : Play-off « en trou par trou » sur les trous n° 1 ,2 ,3 et 9 (et même ordre si nécessaire). En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

- **Autres places** : Départage sur le score du dernier tour, puis sur les 9 derniers, 6 derniers et 3 derniers trous et si nécessité, en remontant trou par trou, à partir du 17ème trou.

Prix :

- **Messieurs** : 3 Prix Brut
- **Dames** : 2 Prix Brut
- **Mid Amateur Messieurs** : 1 Prix Brut
- **Mid Amateur Dames** : 1 Prix Brut

Classement séparé pour les pros. (si série pro).

Remise des prix : Lundi 2 Avril 2018, au Club House.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

Article 1 **JOUEURS** et Joueuses doivent être licenciés de la FFG ou d'une Fédération étrangère reconnue, remplir tous les critères sportifs d'inscription, et être titulaires d'un CERTIFICAT MEDICAL de non contre-indication à la pratique du Golf en compétition ; ce certificat doit être enregistré à la FF Golf au plus tard le mercredi 11 avril, faute de quoi l'inscription du joueur sera bloquée lors du contrôle des inscrits.
Pour les joueurs étrangers non licenciés en France, le certificat sera fourni lors de l'inscription.
Droit d'inscription :
- Adultes : 100€
- Joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999) : 50€
- Joueurs de moins de 18 ans (nés en 2000 ou après) : 40€

Le Club doit respecter lors des inscriptions le nombre de joueurs au maximum de 132 joueurs avec un minimum pour les Dames de 30 joueuses, en suivant le cahier des charges concernant l'ordre des mérites , des index et des dates d'inscriptions.
Un joueur peut annuler sa participation, et se voir rembourser son inscription, jusqu'à la date limite d'inscription, le 30 mars 2018.
Le Club publiera une liste de joueurs retenus au plus tard le mardi 03 Avril 2018.

Article 2 **FORME DE JEU** L'épreuve se déroulera sur 3 tours consécutifs de 18 trous en formule stroke play, les 13 ,14, 15 avril, avec un classement exclusivement brut, avec un cut mis en place après le 2ème tour.
Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames puis en fonction du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, le 30 mars 2018, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué précédemment.
Le club doit réserver 10 % de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places sont attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle.
La répartition des 13 wild cards est du ressort de la Ligue.

Article 3 **TIRAGE DES DEPARTS** Les départs seront organisés du trou n°1 et du trou n°10.
Les départs du 2ème tour seront ceux du 1er tour en les divisant en deux et en permutant chaque moitié tout en gardant les mêmes groupes.
De plus, ils seront croisés pour le 2ème tour de façon à ce que tout le monde joue une fois des 2 départs et dans les 2 tranches horaires.
Après le 2ème tour, le tirage des départs se fera dans l'ordre inverse des résultats, dames et messieurs séparément (on peut alterner par 3 ou 4 groupes successifs de dames et de messieurs).
Un cut sera mis en place après le deuxième tour (72 joueurs et ex aequo).
Au cas où des joueurs professionnels jouent le Grand Prix, ils ne seront pas être pris en compte dans le calcul du cut.
Pour le dernier tour, les joueurs ou joueuses jouant pour le titre dans leur catégorie devront être regroupés dans les dix derniers départs.

Article 4 **DECOUPAGE DES SERIES** Il y aura une seule série Messieurs et une seule série Dames
Le classement du Grand Prix sera exclusivement Brut et par sexe
En cas de nécessité de DEPARTAGE des Messieurs et /ou des Dames, un Play off « trou par trou » sera organisé sur les trous 1, 8 et 9.

Article 5 **ORGANISATION SPORTIVE** Vestiaires, Practice, proshop et bar seront ouverts 1 HEURE avant le 1er départ
Les joueurs devront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et le déroulement de l'épreuve au TABLEAU OFFICIEL. Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.
Aucun départ de membre ou de green fee ne sera donné avant le 1er départ de l'épreuve.
Marques de départ : Noires pour les Messieurs
Bleues pour les Dames.

Article 6 **JOURNEE D'ENTRAINEMENT** L'accès est prioritaire et gratuit pendant la journée d'entrainement du jeudi 12 avril, sur RESERVATION et selon les horaires fixés par le club.
Durant cette journée les joueurs ne peuvent jouer qu'une seule balle, sauf dans les circonstances suivantes :
- si le joueur manque le green, il peut rejouer une balle
- le joueur ne peut effectuer plus de 3 approches depuis le bord du green
- depuis un bunker de green, un seul coup est autorisé vers le green ; les autres coups éventuels doivent être joués dans une autre direction.
- pas plus de 3 putts d'entrainement

Si la partie suivante attend, aucun coup d'entrainement supplémentaire n'est autorisé.
Toute infraction à ce règlement sera notifiée au joueur et sera considérée comme une infraction à l'étiquette. Le Comité de l'épreuve aura la latitude de sanctionner une récidive (interdiction de la poursuite de l'entrainement) et les infractions multiples peuvent entrainer une disqualification.

Article 7 **INTEMPERIES ET CIRCONSTANCES EXCEPTIONNELLES** Dans le cas où le déroulement du Grand Prix serait perturbé par des intempéries ou toute autre circonstance exceptionnelle, le Comité pourra être amené à interrompre un tour, ou à le supprimer, le classement étant alors établi sur un ou deux tours.
Au cas où le Play off décidé pour départager des ex æquo ne pourrait pas se dérouler, le classement provisoire deviendrait le classement définitif.

Article 8 **ARBITRES :** Gilbert Dhespinis et Pierre Courtois

Rappel : épreuve non-fumeur

GRAND PRIX DE DUNKERQUE 2018

Samedi 21 et Dimanche 22 avril 2018

Règlement de l'Epreuve

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au Grand Prix de Dunkerque qui aura lieu, les 21 et 22 avril 2018.

Vous trouverez ci-dessous les informations nécessaires à votre inscription.

CHAMPS DES JOUEURS :

Cette compétition est réservée aux joueuses et joueurs licenciés 2018 possédant un index inférieur à 12,5 pour les messieurs et à 15,5 pour les dames à la date de clôture des inscriptions (10 avril 2018).

120 joueurs maximum dont 12 wild-cards maximum (la répartition est du ressort de la ligue)

Le club doit réserver 10% de son champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index. Les places seront attribuées en respectant les mêmes critères que la liste officielle. Un joueur U16, titulaire de la licence Or n'a pas l'obligation d'avoir l'index requis pour intégrer le quota des 10%.

Le comité de l'épreuve sélectionnera les joueurs et joueuses en privilégiant les licenciés de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, puis les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de 27 dames.

INSCRIPTIONS :

Les inscriptions sont à envoyer par courriel à (dunkerque@bluegreen.com) ou par courrier à Golf Blue Green Dunkerque grand littoral – Route du golf – 59380 COUDEKERQUE avant le samedi 10 avril 2017 minuit. Si le champ des joueurs est incomplet, la liste des inscrits sera complétée en ajoutant ceux s'inscriront après cette date.

La liste définitive retenue sera publiée le samedi 14 avril sur le site www.asgolfdk.fr

Le certificat médical est obligatoire ou, si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs étrangers, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription. Epreuve non fumeur.

Le droit d'inscription est fixé à :

- 80 euros pour les joueurs extérieurs ayant plus de 25 ans.

- 40 euros pour les joueurs extérieurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999).

- 40 euros pour les joueurs de 18 ans et moins (nés en 2000 ou après).

- 20 euros pour les licenciés du Golf de Dunkerque membre de l'AS.

- 30 euros pour les licenciés du Golf de Dunkerque non membre de l'AS.

L'acquittement du droit de jeu fédéral de 35 euros est requis pour ce grand prix.

DEPARTS :

Samedi 21 avril : dans l'ordre croissant des index par tranches horaires

Dimanche 22 avril : dans l'ordre inverse des résultats

PARCOURS : Vauban

FORMULE DE JEU :

DAMES : 36 trous / 18 trous par jour en strokeplay. Départ des repères bleus

MESSIEURS : 36 trous / 18 trous par jour en strokeplay. Départ des repères blancs

DEROULEMENT DE L'EPREUVE :

Mercredi 18 avril 16h : liste des départs disponible

Vendredi 20 avril : parcours de reconnaissance

Samedi 21 avril : 1er tour du Grand Prix

Dimanche 22 avril : 2ème tour du Grand Prix

LE COMITE DE L'EPREUVE :

Il sera composé d'un représentant de l'AS du golf de Dunkerque et d'un représentant de la ligue de golf des hauts de France ainsi que d'un représentant du corps arbitral.

PRIX :

1er Brut Messieurs

1ère Brut Dames

DEPARTAGE :

En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou », sur les trous 1, 2, 3, 17 et 18.

En cas d'impossibilité absolue de play off, le départage sur les 9, 6 et 3 derniers trous sera appliqué pour déterminer le ou la lauréate.

REMISE DES PRIX :

Elle aura lieu le dimanche 22 avril 2018 au club house du golf, ½ heure après le dernier retour.

GRAND PRIX DE RARAY - 5 et 6 mai 2018
Règlement

Lieu : Golf de Raray tél. 03 44 54 70 61 E-mail: contact@exclusivgolf-raray.fr

Formule de jeu : simple, stroke play, 2 jours, 36 trous, 1 tour par jour, sans cut

Séries et catégories sportives :

- **série messieurs** : index inférieur ou égal à 8,2
- **série dames** : index inférieur ou égal à 11,2

L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral "RMS" le jour de la clôture des inscriptions.

Limitation : 144 joueurs, en respectant le quota Dames/Messieurs. Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :
Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué dans le tableau précédent.
Compétition ouverte : à tous joueurs répondant à l'ensemble des critères suivants :
- être licencié de la Fédération Française de Golf et s'être acquitté du «droit de jeu fédéral» de 35€ ou
-être licencié d'une Fédération étrangère reconnue
- être à jour de ses droits d'inscriptions à tous les Grands Prix antérieurs
- remplir tous les critères sportifs d'inscription
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition

Inscription : par remise ou envoi au club du droit d'inscription, suivant chèque libellé à l'ordre de "UGOLF Raray" et du numéro de licence.
date limite : **vendredi 27 avril 2018.**
droits d'inscription :

- **80 € pour les joueurs extérieurs**
- **40 € pour les joueurs de moins de 25 ans**
- **40 € pour les membres UGOLF**

Heures de départ : sauf autre indication portée au tableau officiel, **à partir de 8 heures .**

- **1er tour** : dans l'ordre croissant des statuts sportifs et des index
- **2ème tour** : dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour.

Marques de départ : **Dames** : marques bleues, **Messieurs** : marques blanches

Classement et départage : **1ère place** : play off, en mort soudaine sur les trous n°1 et 18

Prix : **Messieurs** : 3 prix bruts. **Dames** : 3 prix bruts

Le directeur,
P.A. AMATO

Le président de l'AS,
B.CHARTIER

10ème GRAND PRIX

Golf Club de Thumeries-Moncheaux

12 et 13 Mai 2018

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales Amateurs de la Fédération Française de Golf.

Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la Fédération Française de Golf, et titulaires du "droit de jeu fédéral", et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixés ci-dessous.

Le joueur doit être titulaire d'un certificat médical ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs étrangers, le certificat médical devra être fourni lors de l'inscription.

Art 2- Séries et marques de départ

Une série Dames : index inférieur à 15.5* Départ des repères bleus.
Une série Messieurs : index inférieur à 12.5*Départ des repères blancs.
*Seul le classement à la date limite d'inscription sera pris en compte.

Art 3- Champ total des joueurs :

Champ total de joueurs : 132 joueurs maxi dont au minimum 33 Dames et au maximum 14 wild cards. La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue

Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord :

- les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2000 premiers du WAGR pour les messieurs, et 1500 premières pour les dames.
- les joueurs dans l'ordre du Mérite National Amateur à la limite des inscriptions
- les joueurs dans l'ordre des index
- 10 % (10 messieurs et 3 dames) du champ des joueurs est réservé aux licences Or U16 même s'ils n'ont pas l'index requis.

Art 4- Inscriptions
Les inscriptions seront ouvertes du 22 Mars 2018 au 30 avril 2018 à 18h00 uniquement sur notre site internet http://www.golfdethumeries.fr/page50.html et le règlement du droit d'engagement devra nous être réglé au plus tard pour le 02/05/2018 par tout moyen à votre convenance.

Pour toute désinscription, une confirmation par email vous sera également demandée.
Le club s'engage à publier une liste de joueurs retenus au plus tard 10 jours avant le début de l'épreuve.
Seule la date de réception des inscriptions sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra le compléter en ajoutant des Dames ou des Messieurs devant répondre aux critères établis dans le règlement, et qui s'inscriront après cette date. Ces derniers seront retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.
L'inscription sera définitivement enregistrée exclusivement accompagnée des droits de jeu et uniquement par courrier en téléchargeant le bulletin d'inscription sur notre site : www.golfdethumeries.fr, rubrique évènements Grand Prix, ou par courriel à : golfdethumeries@gmail.com

Liste d'attente : en cas de scratch après la date de clôture des inscriptions, la liste d'attente sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

Art 5- Droit d'engagement
Joueur extérieur : 80 € ; Joueur de 19 à 25 ans: 40 € ; Joueur de moins de 18 ans: 40 € ; Joueur membre association sportive de Thumeries : 10 €.
Green Fee de reconnaissance le vendredi 11 Mai 2018 gratuit (uniquement sur réservation)
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 6 - Tirage des départs
Les horaires de départ du premier tour se feront en respectant dans la liste des inscrits l'ordre du Mérite National Amateur puis des index et par tranche horaire.
Les départs du 2ème tour se feront par ordre de classement inverse du 1er tour.
Les départs seront disponibles le Mercredi 9 Mai 2018 à 18h00 sur notre site internet :www.golfdethumeries.fr

Art 7- Comité de l'épreuve
Le comité de l'épreuve sera composé d'un représentant du Comité Directeur du Golf, d'un représentant de la ligue des Hauts de France et d'un représentant du corps arbitral.

Art 8 – Prix
1er Prix Brut Messieurs-2ème Prix Brut Messieurs- 3ème Prix Brut Messieurs
1er Prix Brut Dames- 2ème Prix Brut Dames
1er Prix Brut jeune -17 ans garçon
1er Prix Brut jeune -17 ans fille

Art 9 – Départage
En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou », sur les trous 1,2 et 18.
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 10 - Remise des prix
Dimanche 13 Mai 2018 au restaurant du club house une demi-heure après le dernier retour.

GRAND PRIX DE BONDUES 2018
Trophée Anne et Albert PROUVOST
Samedi 19, Dimanche 20 et Lundi 21 mai

Règlement de l'Epreuve

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au Grand Prix de Bondues 2018 qui aura lieu les 19, 20 et 21 mai 2018.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires à votre inscription.

Champ des joueurs

Cette compétition est réservée aux joueurs licenciés 2018 à jour du Droit de jeu fédéral possédant un Index inférieur à 6.4 chez les messieurs et 11.4 chez les dames à la date de clôture des inscriptions.

144 joueurs maximum sélectionnés de la manière suivante :

- 82 Messieurs amateurs minimum
- 33 Dames amateurs au maximum
- 14 wild-cards maximum (demande à adresser à la ligue du Nord-Pas de Calais)
- 15 Professionnels maximum (demande à adresser au Club)

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur aux places disponibles, le comité du Grand Prix sélectionnera les joueurs en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du (W)W.A.G.R.,pour les Messieurs et dans les 1500 premières du (W)W.A.G.R.,pour les Dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui n'entreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, soit le **vendredi 4 mai minuit**, puis de l'ordre des index.

Une liste de joueurs retenus sera publiée le jeudi 10 mai dans la journée sur le site du golf.

Inscriptions

Les engagements sont à envoyer par courrier à l'adresse ci-dessous :

GOLF DE BONDUES
Château de la Vigne
59910 BONDUES

Ou par mail (**competition@golfdebondues.com)** avant le **vendredi 4 mai minuit**

Il est de la responsabilité du joueur de vérifier son inscription.
Le certificat médical est obligatoire.
(Enregistrement à la FFGolf à la date limite des inscriptions, **soit le vendredi 4 mai minuit**)

Le droit d'inscription est fixé à :

- 100 euros pour les joueurs extérieurs licenciés FFGolf ayant plus de 25 ans et les joueurs licenciés d'une fédération étrangère.
- 50 euros pour les licenciés FFGolf de 19 à 25 ans (nés de 1993 à 1999).
- 40 euros pour les membres du club de Bondues.
- 40 euros pour les licenciés FFGolf de 18 ans et moins (nés en 2000 et après).

L'inscription du joueur(se) sera enregistrée uniquement après réception du droit d'inscription.

DEPART : PAS DE CHOIX D'HORAIRES
Samedi 19 mai : Départs du 1 toutes les 10 min par tranches horaires et par index inversés
Dimanche 20 mai : Départs du 1 toutes les 10 min (Système blocs inversés – Mêmes parties)
Dimanche 21 mai : Départs du 1 toutes les 10 min à partir de 8h30 par ordre inverse des résultats

PARCOURS : TRENT JONES

GRAND PRIX DE BONDUES 2018
Trophée Anne et Albert PROUVOST
Samedi 19, Dimanche 20 et Lundi 21 mai

Déroulement de l'Epreuve

Vendredi 4 mai minuit :	Date limite d'inscription
Jeudi 10 mai :	Liste des joueurs retenus + liste d'attente
Vendredi 18 mai :	Horaires de départs disponibles Parcours de reconnaissance, gratuit
Samedi 19 mai :	1er tour
Dimanche 20 mai :	2ème tour (Cut pour les 45 premiers messieurs & 15 premières dames et 3 premiers pros) En cas d'égalité un play-off aura lieu.

Un dîner (sur réservation) est offert à tous les participants du Grand Prix – 25€ pour les accompagnants

Lundi 21 mai :	3ème tour et Remise des Prix à partir de 16h30

DIVERS :

Des membres se proposent d'héberger des joueurs(ses), merci de l'indiquer sur votre bulletin d'inscription.

Des hôtels pourront vous être conseillés au secrétariat du club : +33 (0)3 20 23 20 62 et sur notre site internet.

Les joueurs(ses) extérieures qui ne passeraient pas le CUT pourront jouer gracieusement le dimanche sur le parcours Trent Jones sur réservation à l'accueil.

GRAND PRIX DE BONDUES 2018
Trophée Anne et Albert PROUVOST
Samedi 19, Dimanche 20 et Lundi 21 mai

FICHE D'INSCRIPTION INDIVIDUELLE

NOM : .....

PRENOM : ..... **Sexe :** ☐ M ☐ F

DATE de NAISSANCE : ..... **Nationalité :** .....

N° de LICENCE : ..... **INDEX** .....

Classement au Mérite Amateur* : .....

Classement au (W)WAGR* (si nationalité étrangère) : .....

Licence OR Elite – U16 2018 : ☐ OUI ☐ NON

CLUB : .....

ADRESSE : .....

.....

.....

E-MAIL : .....

TELEPHONE : .....

Tranches horaires : ☐ 7h30 à 9h20 ☐ 9h30 à 11h20 ☐ 11h30 à 13h20 ☐ 13h30 à15h20

PARTICIPATION AU DINER DU SAMEDI (OFFERT pour les joueurs – 25€ pour les accompagnants) : ☐ OUI ☐ NON Nb de personnes :

Une inscription ne pourra être prise en compte que si elle comporte par écrit tous les renseignements demandés dans cette fiche accompagnée du montant d'inscription.
Inscription à retourner avant le VENDREDI 4 MAI à l'adresse ci-dessous :

GOLF de BONDUES
Château de la Vigne
59910 BONDUES

RAPPEL : Pour les joueurs(ses) licencié(e)s FFGolf, Le droit de jeu fédéral doit être réglé également avant le 4 mai en ligne sur le site de la FFGolf ou auprès de votre club.

Le secrétariat du Golf de Bondues est à votre disposition pour tous renseignements utiles
Tél : 03 20 23 20 62 - Fax : 03 20 23 24 11 - Mail : competition@golfdebondues.com

** à titre indicatif, seul le classement à la date limite d'inscription sera pris en compte*

8ème GRAND PRIX
Mérignies Golf Country Club
2 et 3 JUIN 2018

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE (20/03/2018)
Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs. (voir Vade-mecum 2018 de le FFGolf « Cahier des Charges des Grands Prix)).

Art 1- Formule de jeu
36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la FFGolf s'étant acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.
Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf à la date limite des inscriptions. (Ou avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié). Pour les joueurs étrangers, certificat médical fourni lors de l'inscription.
L'épreuve est non-fumeur.

Art 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :
L'épreuve se jouera sur le parcours 18 trous Val de Marque et Rupilly.
Une série Dames (33 joueuses minimum) : index inférieur ou égal à 15,4. Départ des marques bleues.
Une série Messieurs : index inférieur ou égal à 11.4. Départ des marques blanches.
Une série Pros (15 pros maximum). Départ des marques noires.

La demande d'une wild card peut être faite au club. Toutefois, la validation des wild cards (7 maximum pour le Grand prix de Mérignies Golf) est du ressort de la ligue. Dans tous les cas, les wild cards ne concerne que les jeunes de moins de 18 ans (joueurs nés en 2001 et plus).

Champ total de joueurs : 144 joueurs maxi.

	Nombre maximal de joueurs autorisé incluant les Dames, Pros et wild cards	Dames : nombre minimum à prévoir dans le règlement	Pros : nombre maximum autorisé	Wild cards : nombre maximum autorisé
décembre à février	75	18	9	9
octobre, novembre	96	21	9	10
mars	108	24	12	11
avril et septembre	120	27	12	12
mai à août	144	33	15	14

Une ***EPREUVE QUALIFICATIVE*** est organisée Dimanche 27 mai 2018 en 18 trous stroke play. Les 7 premiers joueurs seront qualifiés pour le Grand Prix. (index maxi hommes : 18.4, femmes 21.4). Si l'un des 7 joueurs qualifiés se scratche, la place sera proposée au suivant du classement de l'épreuve qualificative, ceci jusqu'au jeudi 31 mai 2018 minuit.

Art 3- Inscriptions

Les inscriptions sont ouvertes du 26 mars 2018 jusqu'au 18 mai 2018 à 18H00.
Inscription sur internet via le formulaire en ligne du site www.merigniesgolf.com

Règlement en Carte Bleue (par téléphone au 03 20 79 58 82) ou par chèque et courrier adressé à MAGEHOR 1245 avenue du golf 59710 Mérignies.

L'inscription ne sera définitive qu'une fois le règlement réceptionné.

Art 4- Droit d'engagement

Joueur extérieur : 80 € ; Joueur de moins de 25 ans: 40 € ; Joueur abonné : 25 €.

Parcours de reconnaissance le vendredi 1er juin 2018 (uniquement sur réservation à l'accueil)
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 5 - Tirage des départs

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index. Les départs du 2ème tour seront par ordre de classement brut inverse du 1er tour.

Les départs seront disponibles le vendredi 1er juin 2018 à 18h00

Art 6- Comité de l'épreuve

Le comité de l'épreuve est composé de deux représentants de Mérignies Golf ainsi que de deux représentants du corps arbitral.

Art 7 - Prix

1er PRIX BRUT Hommes
1er PRIX BRUT Dames

1er PRIX BRUT U16 Garçon
1er PRIX BRUT U16 Fille

Classement PROS : cinq premiers pros récompensés : 500€,400€,300€,200€,100€
(En cas d'égalité, partage des gains : uniquement pour la série pros)
Classement spécifique U16 fille et garçon (tous les jeunes golfeurs nés en 2002 ou plus)

Art -8 : Départage

En cas d'égalité pour la première place, pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou ». (10 et 18 du parcours Rupilly)
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur le 9, 6, 3 et dernier trou.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 9 : Remise des prix

Dimanche 3 juin 2018 au club house une demi-heure après le dernier retour, suivie d'un cocktail.

GOLF DU SART Depuis 1910

WORLD AMATEUR GOLF RANKING™

ffgolf Hauts-de-France

COUPE WALLAERT DEVILDER
Samedi 16 et Dimanche 17 Juin 2018

Règlement de l'Epreuve

Nous avons le plaisir de vous convier à participer au Grand Prix du Golf du Sart 2018 qui aura lieu les 16 et 17 Juin 2018.

Ce règlement complète les règlements généraux du vade-mecum sportif 2018 édité par la FFGolf. L'épreuve compte pour le ranking mondial amateur.

Vous trouverez ci-dessous toutes les informations nécessaires à votre inscription.

Champ des joueurs

Cette compétition est réservée aux joueurs licenciés 2018 possédant un Index inférieur à 4.4 pour les hommes et 11.4 pour les dames à la date de clôture des inscriptions.

87 joueurs maximum sélectionnés de la manière suivante :

- 60 Messieurs amateurs maximum
- 9 Wild-Cards maximum (demande à adresser à la ligue du Nord-Pas de Calais)
- 18 Dames amateurs maximum

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur aux places disponibles, le comité du Grand Prix sélectionnera les joueurs en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangère classés dans les 2000 premiers du W.A.G.R pour les Messieurs et dans les 1500 premières du WAGR pour les Dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, soit le **vendredi 01 juin minuit**, puis de l'ordre des index.

La liste définitive des joueurs retenus sera publiée le ***mercredi 06 Juin*** dans la journée sur le site du golf.

Cette épreuve est non-fumeur

Inscriptions

Les engagements sont à envoyer par courrier avec le règlement par chèque à l'adresse ci-dessous :

GOLF DU SART
5 RUE JEAN JAURES
59650 VILLENEUVE D'ASCQ

Ou par mail (contact@golfdusart.com) avant le **vendredi 01 juin minuit**

Le certificat médical est obligatoire.
(Enregistrement à la FFGolf à la date limite des inscriptions, **soit le vendredi 01 juin minuit**)
Le joueur devra s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35 € ou être licencié d'une Fédération étrangère reconnue.

5 Rue Jean Jaurès 59650 Villeneuve d'Ascq Tél : 03.20.72.02.51 Fax : 03.20.98.73.28
Mail : contact@golfdusart.com

GOLF DU SART Depuis 1910 — WORLD AMATEUR GOLF RANKING™ — ffgolf Hauts-de-France

Le droit d'inscription est fixé à :

- 80 euros pour les joueurs ayant plus de 25 ans et les joueurs licenciés d'une fédération étrangère.
- 40 euros pour les joueurs de 25 ans et moins (nés en 1993 et après).

Déroulement de l'Epreuve

Formule

Messieurs : 72 trous – Strokeplay (36 trous le samedi, 36 trous le dimanche)
Dames : 36 trous – Strokeplay (18 trous le samedi, 18 trous le dimanche)

Vendredi 01 Juin minuit :	Date limite d'inscription
Mercredi 06 Juin :	Liste définitive des joueurs retenus + liste d'attente
Jeudi 14 Juin :	Horaires de départs disponibles
Vendredi 15 Juin :	Parcours de reconnaissance gratuit
Samedi 16 Juin :	1er tour et 2ème tour Messieurs 1er tour Dames **Dîner offert sur réservation à tous les participants du Grand Prix (20 € pour les accompagnants)**
Dimanche 17 Juin :	3ème et 4ème tour Messieurs 2ème tour Dames **REMISE DES PRIX**

5 Rue Jean Jaurès 59650 Villeneuve d'Ascq Tél : 03.20.72.02.51 Fax : 03.20.98.73.28
Mail : contact@golfdusart.com

Restauration au Club House : Tél 03.20.72.11.05

Samedi et dimanche :

Durant la compétition, ouverture du Club House 1h avant le 1er départ.

Nous vous proposons :

- Le Petit Déjeuner
- Le service restauration de 10h30 à 16h00
- Le snack (croques, salades, sandwichs) toute la journée.

Le Samedi soir, la commission sportive a le plaisir d'inviter tous les participants de la compétition à un dîner à partir de 19h30 (20 € pour les accompagnants). Un barbecue sera organisé si le temps le permet.

N'oubliez pas de régler les notes de bar et de restaurant avant votre départ…
Merci

Heures de départs

Affichées dans le hall du club et disponibles sur Internet
Toutes les 10 minutes minimum
Le samedi par ordre des index
Le dimanche en fonction du classement du samedi

Contacts

Restaurant : 03.20.72.11.05
Adresse mail : contact@restaurantlesart.fr
Secrétariat : 03.20.72.02.51
Adresse mail : contact@golfdusart.com

Nous vous remercions pour votre participation et vous souhaitons un excellent Week-end.

5 Rue Jean Jaurès 59650 Villeneuve d'Ascq Tél : 03.20.72.02.51 Fax : 03.20.98.73.28
Mail : contact@golfdusart.com

« 26ème GRAND PRIX D'AMIENS METROPOLE »

VENDREDI 29, SAMEDI 30 JUIN et DIMANCHE 1ER JUILLET 2018

REGLEMENT PARTICULIER DE L'EPREUVE

EPREUVE NON FUMEUR

Conditions de participation :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs amateurs de nationalité française ou étrangère licenciés à une fédération reconnue, ayant fait enregistrer par leur club leur certificat médical (fourni pour les joueurs étrangers) de non contre-indication à la pratique du golf en compétition, et s'être acquitté du droit de jeu fédéral et dont les index de jeu sont limités à :

- Messieurs 6.4
- Dames 9.4

Le nombre de joueurs sera limité à 144 dont un minimum de 33 dames. 14 wildcards seront à disposition de la Ligue de Golf des Hauts de France qui pourra en affecter une partie au Club.
Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisés, les joueurs seront retenus selon les règles en vigueur du Vadémécum fédéral 2018.

Forme de jeu :

Simple – Stroke-play sur 54 Trous pour les Messieurs et les Dames :
Vendredi 29 Juin – Tour 1
Samedi 30 Juin – Tour 2
CUT à l'issue du tour 2 (la moitié du champ des participants dames et messieurs)
Dimanche 1er Juillet – Tour 3

Inscription :

Les engagements se feront, soit individuellement, soit par l'intermédiaire du club de licence, par courrier ou email (direction@golfamiens.fr). Le chèque correspondant au droit d'inscription libellé à l'ordre du Golf Club d'Amiens faisant office de confirmation d'inscription, sera à envoyer à l'adresse suivante :
Golf Club d'Amiens – RD 929 – 80115 Querrieu

La date limite d'inscription est fixée au **Vendredi 15 Juin**. Si le champ des joueurs est incomplet, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date, retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

Droit d'inscriptions :

- Joueur (se) adulte .....100 €
- Joueur (se) de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999).....50 €
- Joueur (se) de moins de 18 ans (nés en 2000 ou après).....40 €
- Membres du club.....20 €

Liste de départs :

Les listes des départs seront consultables sur le site @ du Club et sur le tableau officiel.

Marques de départs :

Les dames partiront des marques bleues et les messieurs des marques blanches.

Prix :

Le Trophée du Grand Prix d'Amiens Métropole sera gagné par le joueur ou la joueuse ayant réalisé le meilleur score brut, son nom sera gravé sur le Trophée et laissé au Club.

Remise des Prix :

Elle aura lieu, aussitôt que les vainqueurs seront connus au clubhouse.
3 prix Brut Dames,
3 prix Brut Messieurs,
1 prix Brut Mid-Amateur Dames,
1 prix Brut Mid-Amateur Messieurs
1 prix Brut U16 Mixte

Départage :

En cas d'égalité pour la première place pour chaque sexe à la fin de l'épreuve, les joueurs concernés partiront en « play-off trou par trou » sur les trous 14,18.

Tenue Vestimentaire :

Une tenue vestimentaire correcte est exigée durant l'épreuve. A ce titre les Jeans, tee-shirts, shorts et débardeurs sont interdits.

Tableau officiel :

Les joueurs pourront prendre connaissance de toutes les informations et/ou modifications éventuelles sur le règlement et du déroulement de l'épreuve au tableau officiel.
Seules les informations figurant sur ce tableau sont à prendre en compte.

Comité de l'épreuve :

Il est composé de :

- Jean-François Bazin, Arbitre Fédéral, DT
- Pierre Vonachen, Arbitre de Ligue.
- Antoine MONFORT, Directeur du Club.

« 26ème GRAND PRIX D'AMIENS METROPOLE »

VENDREDI 29, SAMEDI 30 JUIN et DIMANCHE 1ER JUILLET 2018

Bulletin d'inscription

Nom : .....
Prénom : .....

Licence N° : ..... Or ☐ /
Catégorie sportive : .....
Complément divers : .....

Index : .....
Place au dernier mérite français / WAGR : ..... / .....

Téléphone Portable : .....
Email : .....

Droit d'inscriptions : à l'ordre du Golf d'Amiens

- Joueur (se) adulte.....100 €
- Joueur (se) de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999)..... 50 €
- Joueur (se) de moins de 18 ans (nés en 2000 ou après)..... 40 €
- Membres du club.....20 €

A retourner au Golf d'Amiens – RD 929 – 80115 QUERRIEU
Tel : 03.22.93.04.26 / Fax : 03.22.93.04.61 / Email : direction@golfamiens.fr
Avant le vendredi 15 Juin

12ème Grand Prix du Garden Golf Forêt de Chantilly
Samedi 7 & Dimanche 8 juillet 2018

Conditions de participation
Epreuve ouverte à tous les joueurs licenciés à une Fédération reconnue et répondant aux exigences du statut amateur.
Le joueur doit être :
A jour de son certificat médical de « non contre-indication à la pratique du golf en compétition » à la date limite des inscriptions
Licencié à la FFGolf (et s'être acquitté du « Droit de Jeu Fédéral ») ou d'une Fédération étrangère reconnue.
Remplir tous les critères sportifs d'inscription
Clôture des inscriptions : dimanche1 juillet à 12 :00

Parcours
Garden Golf Forêt de Chantilly « Grand Prix »
Messieurs 6181 mètres – Par 72 – slope 130
Dames 5311 mètres – Par 72 – slope 125

Formule
36 trous stroke-play, 18 trous par jour.
Vendredi 6 juillet 2018 parcours de reconnaissance (réservation obligatoire)
Samedi 7 juillet 2018 1er tour (départs par vagues en fonction des préconisations FFG)
Dimanche 8 juillet 2018 2nd tour (ordre inverse des résultats)

Index
Date de prise en compte des index : dimanche 2 juillet à 18 :00
Messieurs : inférieur ou égal à 8,4
Dames : inférieur ou égal à 11,4

CHAMP DES JOUEURS :
Au maximum le champ des joueurs ne pourra dépasser 126 joueurs.
La répartition des wild cards est du ressort de la Ligue de Golf des Hauts de France, qui en affectera une partie au club organisateur.
Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :
Les joueurs seront retenus en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses de nationalité étrangères classés dans les 2000 premiers du WWAGR pour les messieurs et dans les 1500 premières du WWAGR pour les dames, les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou U12 titulaires d'une licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué précédemment.

INSCRIPTION :
- Par écrit au secrétariat du club : Garden Golf Forêt de Chantilly, Route d'Apremont – Hôtel Dolce, 60 500 Vineuil Saint Firmin
- Par mail : reservation@gardengolf-foretdechantilly.fr
- Avant le dimanche 1 juillet à 12 :00 avec le nom et le prénom, l'inscription doit être accompagnée du droit d'engagement. Seule la date de réception des inscriptions accompagnée du règlement sera prise en compte dans l'établissement de la liste officielle.

Une liste des joueurs retenus sera publiée au plus tard le lundi 2 juillet. Si le champ des joueurs est incomplet, le club pourra compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date en ajoutant des dames et ou

des messieurs sans se préoccuper de la répartition dames/messieurs. Néanmoins ces joueurs devront répondre aux critères établis dans le règlement, il ne s'agit pas de wild cards. Ces derniers seront alors retenus par ordre d'arrivée de leur inscription.

LISTE D'ATTENTE
En cas de scratches après la date de clôture des inscriptions, s'il existe une liste d'attente, elle sera traitée en respectant les mêmes critères que la liste officielle.

DROIT D'ENGAGEMENT :
Non-membres du club :
80 € pour les adultes
40 € pour les joueurs de 19 à 25 ans. (nés entre 1993 et 1999)
20 € pour les joueurs de 18 ans et moins. (nés en 2000 et après)
Membres du club :
40 € pour les adultes (nés avant 2000)
20 € pour les joueurs nés en 2000 et après.
Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs ne sera pas remboursé.
TIRAGE :
Diffusion : jeudi 5 juillet à 14h00. (www.gardengolf-foretdechantilly.fr)
L'intervalle des départs ne pourra en aucun cas être inférieur à 10 minutes.
- Lors du premier tour, le tirage se fera en respectant l'ordre croissant des index.
- Pour le second tour, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats, Dames et Messieurs séparément avec éventuellement alternance de 3 ou 4 groupes successifs de Dames et Messieurs)

PRIX :
La valeur des prix se conformera aux Règles du statut Amateur
Messieurs : Trophées pour les 2 premiers prix brut
Dames : Trophées pour les 2 premiers prix brut

DEPARTAGE :
En cas d'égalité pour le titre Messieurs et pour le titre Dames du « Grand Prix », il sera joué un play – off en « mort subite », sur les trous 1 et 18.
En cas d'impossibilité de terminer le play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire déterminé par RMS deviendra définitif.

REMISE DES PRIX :
Le dimanche 8 juillet à 18h00 au Club – House, suivie d'un cocktail.
Sauf cas de force majeur reconnu par le Comité, les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire.

COMITE :
Le Comité pourra adopter toutes modifications au présent règlement en fonction du champ des joueurs et/ou des conditions climatiques. Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel et sera composé
De deux représentants du club organisateur
De trois représentants du corps arbitral
D'un représentant de la Ligue des Hauts de France.

GRAND PRIX DE LILLE METROPOLE
14 et 15 juillet 2018

RÈGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

Article 1- **Formule de jeu** : 36 Trous Stroke-Play Brut – 18 trous par jour

Article 2 - **Champ de joueurs, séries, marques de départ** :
Épreuve ouverte aux joueurs français licenciés à la FFGolf et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous (index à la date de clôture des inscriptions) :

- Messieurs : index inférieur ou égal à 11.4
- Dames : index inférieur ou égal à 15.4

Le nombre total des engagés sera limité à **120** joueurs (dont **12** ***wild cards maxi accordées par ordre de priorité par la FFG, la Ligue, le Club, 27 dames mini, 12 pros maxi***). Si le nombre d'inscriptions dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés comme suit : d'abord les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames.

Le certificat médical doit être enregistré par la FFGolf avant le 04 juillet 2018.

Une série Dames :	Départs repères bleus
Une série Messieurs :	Départs repères blancs
Une série Pro :	Départs repères blancs (messieurs), bleus (dames) Pas de dotations financières.

Article 3 - **Qualification** : pas d'épreuve qualificative

Article 4 - **Droits d'engagement** : (journée d'entraînement le vendredi 13 juillet 2018 comprise)

Adultes extérieurs	80 Euros
Joueurs de moins de 25 ans (nés après le 1er janvier 1993)	40 Euros
Abonnés Golf Lille Métropole	10 Euros

Article 5 - **Clôture des engagements** : **mercredi 04 juillet 2018 à 18 heures**
Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Article 6 - **Les inscriptions** se feront en ligne www.golf-lille-metropole ou à l'accueil du golf.

Article 7 - **Annonce des joueurs retenus**
La liste des joueurs inscrits et des joueurs retenus sera communiquée sur le site internet du Golf avant la date limite d'inscription.

Article 8 - **Tirage des départs**
Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index en respectant séries messieurs et dames selon 2 tranches horaires.
Les départs du dernier tour se feront dans l'ordre inverse des résultats du premier tour en respectant séries messieurs et dames.

Article 9 - **Prix : Trophée aux 1ers des classements de chaque série.**
Les Trophées de l'épreuve seront à la disposition des vainqueurs pendant un an et remis en jeu pour l'année suivante.

Article 10 - **Départage :** Play-off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous 1 et 18.
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis les 9, 6, 3 et dernier trou.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Article 11 - **Remise des prix** : Dimanche 15 Juillet 2018 à la suite de l'arrivée des dernières parties, suivie d'un cocktail

23ème GRAND PRIX D'APREMONT
Vendredi 27, Samedi 28, Dimanche 29 juillet 2018

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

1. FORMULE & DEPARTAGE

- 54 trous Stroke-Play Brut, 18 trous par jour.
- Les éventuels ex aequo pour les places de 1er et de 1ère se départageront en « mort subite Stroke Play » sur les trous N°1 et suivants.
- Si le départage ne peut se dérouler pour quelque raison que ce soit, il se fera sur le score du 3ème tour, puis sur les 9, puis 6, puis 3 puis dernier trou du 3ème tour, puis en remontant depuis du dernier trou au trou par trou.

2. CONDITIONS DE PARTICIPATION

- Conditions générales éditées par la FFG.
- Compétition ouverte aux joueurs amateurs uniquement.
- Une série Messieurs - index inférieur à 8,5 - départs des marques blanches.
  Une série Dames - index inférieur à 11,5 - départs des marques bleues.
- L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral « RMS » le Mercredi 25 juillet 2018.
- Avoir enregistré auprès de la FFGolf un certificat médical d'aptitude à la pratique du golf en compétition au moins 5 jours avant le 1er tour.
- S'être acquitté du « droit de jeu fédéral » auprès de la FFGolf.

3. ENGAGEMENTS

- Les inscriptions se feront, soit individuellement, soit par l'intermédiaire du club de licence, sur place ou par courrier avec le numéro de licence et le chèque correspondant au droit d'inscription libellé à l'ordre du GOLF D'APREMONT à l'adresse suivante :

GOLF D'APREMONT
D 606 E
60300 APREMONT

- Date limite des inscriptions : Dimanche 15 juillet 2018.
- Nombre d'inscrits limité à 144 joueurs dont 27 joueuses minimum et 12 wild cards maximum. Nombre de joueurs limité par ordre d'index.
- Pour les joueurs et joueuses déclarant forfait après le tirage des départs (Mardi 24 juillet 2018), les droits d'inscription resteront acquis au golf d'Apremont.
- Les tarifs : Adultes : 100 €
  Jeunes de 18 ans et moins : 40 €
  Membres UGOLF France, Grand Paris ou Proxy Nord 7/7 : 50 €

DEROULEMENT DE L'EPREUVE

- Les départs du 1er tour se feront par ordre décroissant d'index à partir de 7h00 pour les Messieurs et à partir de 10h30 pour les Dames. Les départs du 2ème tour se feront par ordre croissant d'index à partir de 7h00 pour les Messieurs et à partir de 10h30 pour les Dames. Les départs du 3ème tour se feront dans l'ordre inverse du classement brut à partir de 7h00 pour les Messieurs et à partir de 11h00 pour les Dames.
- Le Comité de l'épreuve sera constitué au minimum par un représentant du corps arbitral, un représentant de la ligue de Picardie et le représentant du club.
- Les responsabilités du Comité de l'épreuve sont définies par les règles 33 et 34. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier la forme de jeu, d'annuler l'épreuve ou de faire jouer les deux tours le même jour.
- Toutes les informations (dont l'heure officielle) ou modifications seront affichées au tableau officiel, placé dans le club house. Seules les informations figurant sur le tableau officiel sont à prendre en compte.
- Conformément aux directives de FFGolf, la règle sur le jeu lent sera systématiquement appliquée.

4. REGLES PARTICULIERES

- Les règles locales seront affichées au tableau officiel et remises à chaque participant le premier jour à l'accueil du club.
- L'utilisation de voiturettes par les compétiteurs est interdite. L'utilisation par toute autre personne est soumise à l'autorisation du Comité de l'épreuve.
- Le Grand Prix est NON FUMEUR.

5. PRIX

- Seront primés en brut pour le Grand Prix : les 3 premiers joueurs, les 2 premières joueuses.
- Remise des prix : Dimanche 29 juillet à partir de 19 heures. Elle sera suivie d'un cocktail.

GRAND PRIX THIERRY DELASSUS

3 - 4 - 5 Août 2018

GOLF DE WIMEREUX

Règlement de l'épreuve

- Epreuve ouverte à tous joueurs licenciés, titulaires du certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf de compétition, ayant réglé « le droit de jeu Fédéral »
- Ce Grand Prix est limité à 120 joueurs, pris dans l'ordre des handicaps, au jour de la clôture des inscriptions dont 12 wild-cards à disposition de la ligue Hauts de France. (La série dame pourra être annulée si le nombre de participantes est inférieur à 15 joueuses.)
- L'inscription au Grand Prix se fait exclusivement ***en ligne***.
- Il est de la responsabilité du joueur de vérifier son inscription
- La liste définitive retenue sera publiée le Vendredi 27 Juillet sur le site www.golf-wimereux.com
- Le certificat médical est obligatoire ou si le joueur a fourni un certificat en 2017, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié. Pour les joueurs étrangers, le certificat médical doit être fourni lors de l'inscription. Cette épreuve est non-fumeur

Date limite des inscriptions le 21 Juillet à 12h00

Droit d'inscription : Messieurs : 100 € Dames : 100 € 19/25 ans : 50 € - de 18 ans : 40 €

L'acquittement du droit de jeu fédéral de 35 euros est requis pour ce grand prix

- DAMES : 54 Trous / 18 Trous par jour stroke-play. Départ des repères bleus – Limite d'index : 15.4
- MESSIEURS : 54 Trous / 18 Trous par jour stroke-play. Départ des repères noirs – Limite d'index : 9.4

Les départs et départage

- Pas de choix d'horaires

  Vendredi 03 Août : Départs du 1 toutes 11 minutes à partir de 7h30

  Samedi 04 Août : Départs du 1 toutes les 11 minutes avec système blocs inversés – mêmes parties

  Dimanche 05 Août : Départs du 1 toutes les 11 minutes à partir de 8h00 par ordre inverse des résultats des deux premiers tours
- Le dimanche départ dans l'ordre inverse du classement des deux premiers tours.
- Cut pour les 60 premiers messieurs et 15 premières dames
- Départage pour la première place de chaque sexe sur les trous 10 et 9 en « play-off » suivant la formule de la mort subite.

Déroulement de l'épreuve

Mardi 31 Juillet : Liste des départs disponible

Jeudi 2 Août : Parcours de reconnaissance

Vendredi 3 Août : 1er Tour du Grand Prix

Samedi 4 Août : 2ème Tour du Grand Prix (Cut pour les 60 premiers messieurs et 15 premières dames)

Dimanche 5 Août : 3ème Tour du Grand Prix

Remise des prix

½ heures après l'arrivée de la dernière partie

Dotation : Grand prix Messieurs et Dames : 1 trophée + 1 magnum de champagne

2ème et 3ème de chaque série : 1 trophée + 1 bouteille de champagne

1er net dans chaque série : 1 trophée + 1 bouteille de champagne

Avenue François Mitterrand - 62930 Wimereux
Tel : +33 (0)3 21 32 43 20
accueil@golf-wimereux.com
www.golf-wimereux.com

Grand Prix de Brigode

25 et 26 Août 2018

RÈGLEMENT DE L'ÉPREUVE (20/02/2018)
Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs. (voir Vade-mecum 2016 de le FFGolf).
L'épreuve est non fumeur.

Art 1- Formule de jeu

36 trous Stroke Play Brut – 18 trous par jour. Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés à la FFGolf, titulaires du droit de jeu fédéral et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération Nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous.
Certificat médical obligatoirement enregistré par la FFGolf à la date limite des inscriptions. (Pour les joueurs étrangers, certificat médical fourni lors de l'inscription).

Art 2- Séries, marques de départ et nombre de joueurs :

Une série Dames (33 joueuses minimum) :
index inférieur à 11,5. Départ des marques bleues

Une série Messieurs :
index inférieur à 8,5. Départ des marques blanches

Une série Pros (14 pros maximum).

La répartition des wild-cards (14 maximum) est du ressort de la ligue.
Champ total de joueurs : 144 joueurs maxi.

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur aux places disponibles, le comité du Grand Prix sélectionnera les joueurs en privilégiant d'abord les joueurs de catégories Minimes, Benjamins ou moins de 13 ans titulaires de la licence Or Elite de l'année en cours qui ne rentreraient pas dans le champ avec leur classement au Mérite National Amateur, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, soit le vendredi 10 Août 2018, puis de l'ordre des index.

Art 3- Inscriptions pour le Grand Prix

Les inscriptions sont ouvertes du 1er Juin 2018 jusqu' au 10 Août 2018 à 18H00.
La liste des joueurs retenus sera publiée sur le site du golf 10 jours avant le début de l'épreuve.
Le formulaire d'inscription pourra être téléchargé sur le site à compter du 1 Juin 2018 et l'inscription en direct sur le site www.golfbrigode.com (sans règlement préalable du droit d'engagement) sera possible pour les membres de Brigode, de Bondues et du Sart).

Art 4- Droit d'engagement

Joueur extérieur : 80 € ; Joueur de 19 à 25 ans: 40 € ;
Joueur de moins de 18 ans: 20 €
Membre de Brigode : Offert.

Green fee de reconnaissance le vendredi 24 Août 2018 gratuit (réservation préalable à l'accueil au 03.20.91.17.86)

Tout joueur déclarant forfait après la date limite d'inscription reste redevable du droit d'engagement.

Art 5 - Tirage des départs

Les horaires de départ du premier tour se feront dans l'ordre croissant des index, et en tenant compte des obligations scolaires ou professionnelles. Les départs du 2ème tour seront par ordre de classement inverse du 1er tour.
Les départs seront disponibles le jeudi 23 Août 2018 à partir de 14h00.

Art 6- Comité de l'épreuve

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de Brigode, d'un représentant de la ligue Nord Pas-de-Calais et d'un représentant du corps arbitral.

Art 6 – Prix

2 Prix Brut par série
1 Prix Net par série
Classement PROS : trois premiers pros récompensés : 400€, 300€, 200€
(En cas d'égalité, partage des gains)

Art -7 : Départage

Pour chaque série, en cas d'égalité pour la victoire en brut, à la fin du second tour, les joueurs concernés partiront en Play off « trou par trou » sur les trous 1 et 18.
Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et derniers trous.
Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

Art 8 : Remise des prix

Dimanche 26 Août 2018, une demi-heure après l'arrivée de la dernière équipe.

ffgolf HAUTS DE FRANCE

ASSOCIATION SPORTIVE DU GOLF DE MORMAL

22ème GRAND PRIX DE MORMAL

1er et 2 Septembre 2018

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs.

1.FORMULE DE JEU

♦36 trous -18 trous par jour - Stroke-Play Simple avec classement en Brut

2.DEROULEMENT DE L'EPREUVE

♦Vendredi 31 Août 2018 :

- Parcours de reconnaissance gratuit sur réservation préalable au 03 27 63 07 00
- Horaires de départ disponibles sur le site du golf de Mormal http://www.golf.mormal.com

♦Samedi 1er Septembre 2018 : **1er Tour** ♦Dimanche 2 Septembre 2018 : **2ème Tour**

3.SERIES

♦ Une série **Dames** - index inférieur à **11,4** – Départ marques bleues
♦ Une série **Messieurs** - index inférieur à **8,4** – Départ marques blanches

4.CONDITIONS DE PARTICIPATION

L'épreuve est ouverte :

- Aux joueurs amateurs français licenciés à la FFGOLF et s'étant acquittés du droit de jeu fédéral de 35 €. Certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié (si le joueur n'a pas fourni de certificat en 2017) enregistré auprès de la FFG avant le 18 Août 2018.
- Aux joueurs étrangers licenciés dans leur fédération nationale, rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous. Certificat médical fourni avec le bulletin d'inscription.

♦ Le Grand Prix est NON FUMEUR

5.CONDITIONS DE PARTICIPATION

Tarifs du droit d'engagement (comprend la journée d'entrainement du vendredi)

♦Adultes : 80 € ♦Jeunes de 19-25ans : 40€ ♦Jeunes de 18 ans et moins : 40€

♦ Membres du Golf de Mormal : 20€

Le nombre total des engagés est limité à 120 joueurs dont 27 Dames au minimum ainsi que 12 wild-cards maximum attribuées par la Ligue HDF. Si le nombre des candidatures dépasse le nombre maximum de joueurs autorisé, les joueurs seront retenus en réservant d'abord 10% du champ de joueurs aux licences Or U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de Dames.

6.CONDITIONS DE PARTICIPATION

Les bulletins d'inscription doivent parvenir au Secrétariat du Golf de Mormal, Bois Saint Pierre 59144 PREUX AU SART, accompagnés du droit d'engagement, **au plus tard le 18/08/2018** (Date de prise en compte des index : Lundi 13 Août 2018).
La liste définitive des joueurs retenus sera publiée le **Mercredi 22 Août 2018** dans la journée sur le site du golf.
Tout joueur ou joueuse déclarant forfait après la date limite d'inscription, reste redevable du droit d'inscription.

7. DEROULEMENT DE L'EPREUVE

♦Le tirage des départs du 1er tour se fera par tranches horaires décidées par le Comité de l'épreuve. Les départs du 2ème tour se feront dans l'ordre inverse du classement général établi à l'issue du 1er tour.
Les départs seront disponibles sur le site du Golf à/c du jeudi 18H. (http://www.golf.mormal.com)

8. CLASSEMENT

♦Classement Brut Messieurs et Classement Brut Dames

9. DEPARTAGE

En cas d'égalité : Play- off « trou par trou » pour la 1ère place des classements généraux de chaque sexe, sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Si le play-off est interrompu (conditions climatiques ou manque de visibilité), le départage se fera sur le score du dernier tour, puis sur les 9, 6, 3 et dernier trou. Pour les autres places, départage selon le plan informatique fédéral.

10. REMISE DES PRIX

Dimanche 2 Septembre 2018 à l'issue de l'épreuve, suivie d'un cocktail.
Seront récompensés les 3 premiers Brut Messieurs et les deux premiers Brut Dames

11. COMITE DE L'EPREUVE

La liste du Comité de l'épreuve sera affichée le vendredi 31/08/2018 sur le panneau officiel placé dans le club house. Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

6° GRAND PRIX D'ARRAS LES 08 & 09 SEPTEMBRE 2018

REGLEMENT DE L'EPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales amateurs

ART 1 : FORMULE DE JEU

36 trous Stroke Play brut 18 trous par jour sur le parcours de la Vallée.

ART 2 : CONDITIONS D'ACCES

- Epreuve ouverte aux amateurs français licenciés FFG qui se sont acquittés du « droit de jeu fédéral » et aux joueurs étrangers licenciés dans leur Fédération.
- Certificat médical obligatoire enregistré par la FFG.
- EPREUVE NON-FUMEUR

ART 3 : SERIES – MARQUE DE DEPART – NOMBRE DE JOUEURS

Une SERIE DAMES : index ≤ 14,40 repères bleus
Une SERIE MESSIEURS : index ≤ 11,40 repères blancs

Le champ de joueurs sera limité à 120 joueurs dont 27 dames et dont 12 wild-cards (demande à adresser à la ligue des Hauts de France).

Dans le cas où le nombre d'inscrits serait supérieur aux places disponibles, le comité du Grand Prix sélectionnera les joueurs en privilégiant d'abord les joueurs et joueuses étrangers non licenciés en France classés dans les 2 000 premiers du WAGR pour les messieurs et dans les 1 500 premières du WWAGR pour les dames, puis en fonction de l'ordre du Mérite National Amateur à la clôture des inscriptions, soit le vendredi 24 Août, puis de l'ordre des index tout en respectant le nombre minimum de dames indiqué ci-dessus.
Le club réservera 10% de son champ de joueurs aux licences OR U16 qui ne rentrent pas via leur place au mérite amateur ou par leur index.
La liste définitive des joueurs sera publiée le mercredi 29 Août dans la journée sur le site du golf.

ART 4 : INSCRIPTIONS

DATE LIMITE : VENDREDI 24 AOUT 2018 à 18 heures

Les engagements sont à envoyer par courrier à l'adresse ci-dessous :
Chèque à l'ordre de : Golf Expert Arras

ARRAS GOLF CLUB
Rue Briquet Tailliandier
62223 ANZIN SAINT AUBIN

Ou par mail : golf@arras-golf-resort.com

ART 5 : DROIT D'ENGAGEMENT

Les joueurs acquitteront :

- 80 euros pour les joueurs non membres de l'ARRAS GOLF CLUB
- 40 euros pour les joueurs membres de l'ARRAS GOLF CLUB
- 40 euros pour les joueurs de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999)
- 25 euros pour les jeunes de 18 ans et moins (nés en 2000 ou après)

Les droits d'engagement comprennent les 2 tours de la compétition et la journée de reconnaissance du vendredi 7 septembre (réservation obligatoire à l'accueil du golf par téléphone au 03.21.50.24.24)
Tout joueur déclarant forfait après le tirage des départs reste redevable du droit d'engagement.

ART 6 : TIRAGE DES DEPARTS

- 1° Jour : dans l'ordre croissant des index
- 2° Jour : dans l'ordre inverse du classement du 1°tour

Départs disponibles le MERCREDI 05 SEPTEMBRE à partir de 12 heures

ART 7 : DEPARTAGE

En cas d'ex aequo pour le prix brut et pour chaque sexe, play off stroke play trou par trou.
Pour les autres prix ou s'il est impossible de jouer le play off, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et dernier trou du dernier tour.

ART 8 : PRIX

Seront récompensés :

2 prix bruts Messieurs et 2 prix bruts Dames
1 prix brut U 17 Garçons et 1 prix brut U 17 Filles

Les prix ne sont pas cumulables.

ART 9 : REMISE DES PRIX

Le dimanche 09 SEPTEMBRE 2018 une demi-heure après l'arrivée du dernier groupe, au club house l'INFINI.
Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire. A défaut, ils seront remis aux joueurs classés immédiatement après.

ART 10 : COMITE DE L'EPREUVE

Jacqueline SEISEL Arbitre
Edith MARCHAND Arbitre
Richard DESORT Directeur du Golf d'Arras

Le secrétariat est à votre disposition pour tous renseignements utiles
Tél : 03 21 50 24 24 - Mail : golf@arras-golf-resort.com

LES TEMPLIERS GARDEN

GRAND PRIX DES TEMPLIERS 2018

Samedi 22 & Dimanche 23 Septembre 2018

Règlement particulier de l'épreuve.

Le présent règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales de la FFGOLF. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

CONDITIONS DE PARTICIPATION :

Epreuve ouverte aux joueuses et joueurs Français ou étrangers, répondant aux exigences des règles du statut amateur, licenciés auprès de la FFG ou d'une fédération étrangère reconnue. Les joueurs devront avoir un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf enregistré au plus tard le mercredi 19 septembre, faute de quoi l'inscription sera rejetée.

Attention la participation à toute épreuve fédérale individuelle est depuis le 1er mai 2015 soumise à un droit de jeu fédéral annuel de 35€. Ce droit de jeu fédéral doit être acquitté auprès de la FFG ou de votre club au plus tard le mercredi 19 septembre.

LIMITE D'INDEX :

L'épreuve est réservée aux joueurs et joueuses justifiant d'un index de jeu renseigné à la FFGOLF le jour de la clôture des inscriptions de :

11,4 pour les hommes
14,4 pour les femmes

FORMULE DE JEU :

Simple Stroke Play sur 36 trous à raison de 18 trous par jour. Classement en brut sur l'addition des 2 tours.

Série et catégories sportives :

- 1 Série Messieurs : Marques blanches
- 1 Série Dames : Marques bleues

L'index pris en compte sera celui figurant dans le logiciel fédéral RMS le jour de la clôture des inscriptions.

Limitation du champ : 120 joueurs, en respectant le quota de 27 Dames et 12 Wild Card.

ENGAGEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Les bulletins d'inscriptions sont à renvoyer avant le **vendredi 14 septembre 2018 à 18h** par écrit au Golf des Templiers, 7 rue de la commanderie – 60173 Ivry-le-Temple.

Aucun engagement par téléphone ou email ne sera pris en considération sans le règlement.

Les inscriptions ne sont recevables que dans la mesure où le bulletin d'inscription dûment rempli est accompagné du règlement, chèque libellé à l'ordre de « UGOLF TEMPLIERS ».

Les droits d'inscriptions sont fixés comme suit :

☐ 80€ pour les extérieurs adultes de 26 ans et plus (né en 1992 et avant)
☐ 25€ pour les membres des Templiers
☐ 40€ pour les membres UGOLF et les joueurs extérieurs de 25 ans et moins (né en 1993 et après).

La publication de la liste officielle des joueurs sera disponible le samedi 15 septembre à l'accueil du golf ou sur le site officiel du golf : www.golfdestempliers.fr

HEURES DE DEPARTS & RECONNAISSANCE :

Sauf autre indication portée au tableau officiel, à partir de 7h30.
1er tour : en respectant dans la liste des inscrits l'ordre des index. Messieurs et Dames séparément.
2nd Tour : dans l'ordre inverse des résultats du 1er tour, messieurs et dames séparément.

Les horaires de départs du 1er tour seront disponibles le vendredi 21 septembre à partir de 10h30 sur le site internet du golf et à l'accueil du club-house.

Les horaires de départs du 2nd tour seront disponibles le samedi 22 septembre à l'issue de la dernière partie sur le site officiel du golf et à l'accueil du club-house.

Pour les joueuses et joueurs du Grand Prix, une partie de reconnaissance par personne est prévue entre le lundi 17 et le vendredi 21 septembre 2018. La partie de reconnaissance ne peut se faire que sur réservation du départ auprès de l'accueil du golf par téléphone au 03.44.08.73.72.

FORFAITS, ABANDONS & DISQUALIFICATION :

Tout forfait devra être notifié au comité de l'épreuve par écrit au plus tard avant le samedi 15 septembre 2018. Tout joueur déclarant forfait après cette date reste redevable du droit d'inscription.

CLASSEMENTS :

Le classement du Grand Prix est un classement brut exclusivement et obligatoirement par sexe (pas de classement mixte). En cas d'impossibilité de terminer le Play off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif.

Départage :

En cas d'égalité pour la première place : Play off trou par trou sur les trous n°10, 13, 17 & 18, (et même ordre si nécessaire).

Le play-off se jouera immédiatement après l'arrivée du dernier joueur.

Dans les autres cas : le départage se fera sur les 9 derniers, 6 derniers et 3 derniers trous et si nécessité, en remontant trou par trou, à partir du 17ème trou.

PRIX :

- Messieurs: 3 meilleurs scores Brut
- Dames : 3 meilleurs scores Brut

Remise des prix : Dimanche 23 septembre 2018, 30 minutes après l'arrivée du dernier camp au club-house.

ffgolf® HAUTS DE FRANCE

24ème GRAND PRIX DE L'AILETTE

Samedi 29 septembre - dimanche 30 septembre 2018

REGLEMENT PARTICULIER

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.
Les conditions de ce règlement prévalent sur celles des règlements généraux.

1-Conditions de participation

Epreuve ouverte aux licenciés Dames et Hommes répondant à l'ensemble des critères définis dans le cahier des charges des Grand Prix 2018 de la FFGolf.

Dames : index maximum : 18,4 à la date limite d'inscription.
Messieurs : index maximum : 15,4 à la date limite d'inscription.
Champ de joueurs : **120** maximum dont : **27** dames minimum / **12** wild-cards maximum.
Epreuve non-fumeur : cf. § 1.2.2 (I-9-3)

2-Forme de jeu

Simple Stroke-Play / 36 trous
1 série Dames - 1 série Messieurs

Marques de départs : bleues pour les Dames - blanches pour les Messieurs.
Classement : brut dans chaque série :
Départage : en play off trou par trou en cas d'égalité pour la première place général Dames et général Messieurs. Pour les autres places, la règle des 18, 9, 6 ,3 et dernier trou sera appliquée.

Horaires des départs : Etablis par le club 48 heures avant le début de l'épreuve.
Ils seront consultables par téléphone au 03 23 24 83 99 et sur notre site internet www.golfdelailette.com

La journée d'entraînement est prévue le vendredi 28 septembre 2018 sur réservation auprès du golf.

3- Engagements

Droit d'inscription (Journée d'entraînement incluse).

Adulte	**80** Euros
Joueur (se) de 19 à 25 ans (nés entre 1993 et 1999)	**40** Euros
Joueur (se) de moins de 18 ans (nés en 2000 ou après)	**20** Euros
Membre du club	**40** Euros
Membre du club moins de 25 ans (nés en 1993 et après)	**20** Euros

Inscriptions avant le 14/09/18 à minuit par courrier (cachet de la poste faisant foi), ou à l'accueil du golf : les inscriptions ne seront admises que si elles mentionnent « nom, prénom, n° de licence et téléphone » et **incluent le droit d'inscription**.

Chaque joueur doit s'être acquitté du « Droit de jeu fédéral » de 35€ ou être licencié d'une fédération étrangère
Si le nombre de candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les joueurs seront sélectionnés selon le cahier des charges des Grands Prix fédéraux. Si le champ des joueurs est incomplet à la date de clôture des inscriptions, le club peut le compléter en ajoutant des joueurs qui s'inscriront après cette date.
La liste des participants sera publiée le **19/09/2018** sur le site internet du Golf de l'Ailette.

4- Remise des prix :

Le dimanche 30 septembre, à l'issue de la compétition. Elle sera suivie d'un cocktail.
Dames : 3 prix Brut - **Messieurs** : 3 prix Brut

5- Comité de l'épreuve :

Sa composition sera affichée sur le Tableau Officiel.
Le Comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement, en particulier la forme de jeu, d'annuler tout ou partie de l'épreuve, de la faire jouer par un nombre de joueurs inférieurs à ceux prévus.

GOLF DE L'AILETTE 02860 CERNY EN LAONNOIS Tél : 03 23 24 83 99
Email : golfdelailette@wanadoo.fr